Message n° 58

Publication semestrielle par la Section des anciens fonctionnaires du BIT du Syndicat
BIT - Bureau 6-77

CH 1211 Genève 22
Tél.: +41 (0)22 799.64.23
Fax: +41 (0)22 799 82 71
E-mail:
anciens_message@ilo.org

Rédacteur :
Ivan M.C.S. Elsmark
assisté par
Françoise Falquet
Marianne Stämpfli

Message No 58

Biannual publication by the Section of Former ILO Officials of the Staff Union
ILO – Office 6-77
CH 1211 Geneva 22
Tel.: +41 (0)22 799.64.23
Fax: +41 (0)22 799 82 71
E-mail:
anciens_message@ilo.org

Editor :
Ivan M.C.S. Elsmark
assisted by
Françoise Falquet
Marianne Stämpfli

Les contributions signées engagent uniquement leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou du Bureau. La rédaction se réserve le droit de rédiger les articles reçus.

The responsibility of opinions expressed in signed articles rests solely with the authors, and publication does not constitute an endorsement by the editors or the Bureau of the opinions expressed in them. The editors reserve the right to edit the articles received.

ISSN 1998-3042
Arrêté le 16 novembre 2015
Printed in Switzerland

Un mot du rédacteur

Dans le tumulte du chaos social
Les lois de la société perdent de leur force
Et sont rarement compensées par des lois humanitaires.
Edward Gibbon
L'Histoire de la décadence et de la chute, vol. I, ch. IV

La deuxième guerre mondiale se terminait il y a soixante-dix ans. Comme pour tous les événements historiques, celui-ci a tendance à s'effacer des mémoires. Cependant, pour la génération qui traversa ces années sombres, la perte de millions de vies est encore bien présente dans les consciences. Mais les leçons tirées du passé ne sont que rarement retenues. Les idéaux d'une paix universelle semblent aujourd'hui aussi éloignés que s'ils avaient été un rêve.

Depuis lors, la deuxième moitié du 20e siècle a été marquée par la « guerre froide ». Alors que la propagation des guerres entre Etats aurait pu être évitée, l'existence d'une coexistence pacifique demeurait fragile, comme ce fut le cas pour les guerres de Corée et du Vietnam. Ces conflits infligèrent un lourd tribut aux populations qui a été estimé à environ quatre millions de pertes civiles (au moins le double des pertes militaires) laissant une profonde empreinte dans le développement politique et économique des pays en guerre. Le conflit israélo-palestinien est un exemple particulièrement triste d'une longue période de conflit qui a continué jusqu'au 21e siècle. Année après année il fait de nombreuses victimes et de grandes souffrances dans la population civile, sans compter des sentiments de haine et de peur. L'incapacité des parties d'arrêter la violence et l'échec des Nations Unies et des principales puissances à imposer la paix est une grande tragédie humaine.

Bien que les guerres formellement déclarées étaient soumises à certaines lois établies par les Conventions de La Haye, de Genève et des Droits de l'Homme (même si pas toujours respectées) un nouveau type de conflit armé a émergé. Les armées antagonistes ne se font plus face en batailles rangées avec une distinction claire entre combattants et non combattants. Dans beaucoup de ces formes de conflits armés non conventionnels, le droit international et humanitaire n'est plus respecté et les populations civiles sont projetées dans un environnement de violence arbitraire.

Quand la distinction entre forces combattantes organisées et non combattantes n'est plus observée, c'est la population non armée qui subit la plupart des pertes. En outre, quand la différence entre état de guerre et état de paix devient confuse avec des déclarations officielles n'émanant ni de l'un ni de l'autre, un vide dangereux se crée permettant aux parties adverses d'accomplir sans retenue des actes de violence pour lesquels aucune question ne sera posée.

Il en résulte que les guerres civiles, les révoltes et les confrontations ethniques et religieuses ont été particulièrement cruelles pour les populations civiles alors même qu'un état de guerre n'a pas été officiellement déclaré. Par conséquent, des hommes, des femmes et des enfants ont été victimes de violences meurtrières aveugles, de mutilations, de kidnapping et de déplacements forcés, tandis que

l'aide humanitaire internationale a souvent été inefficace.

Les civils qui ont été tués, blessés ou déplacés se comptent en millions. Les chiffres avancés sont accablants et même souvent sous-estimés. Dans ce contexte, il est à noter que la mort de civils ne concerne pas seulement ceux qui ont perdu la vie dans l'action mais aussi ceux qui sont morts à la suite de blessures, de maladies, de faim et de traitements inhumains.

Depuis le début du siècle, des conflits armés semblent émerger avec des conséquences terrifiantes. Ceci apparait évident lorsque l'on observe les guerres en Afghanistan (2001) et en Iraq (2003). Bien que ces guerres soient officiellement terminées, les violences se poursuivent sans discontinuer et la population civile constitue une cible non protégée. Or, on doit constater que dans leurs actions les puissances occidentales alliées n'ont pas pris en considération ce que pouvait ressentir la population, ni envisagé comment instaurer des conditions de paix durable.

De plus, en accusant leurs adversaires de « terrorisme » et, par conséquent, les « lois de la guerre » ne s'appliquant pas, le conflit s'est déshumanisé à un degré tel que tous les excès semblent être permis. La même remarque s'adresse aux combattants anti gouvernementaux qui commettent sans discernement des attentats suicides, des assassinats ciblés, des exécutions sommaires et des viols. Quand chaque civil est soupçonné d'être un ennemi potentiel, la liberté est réprimée et le prix de la vie n'a plus de signification. Un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme stipule « de sérieuses violations du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire restent impunies depuis trop longtemps. […] Il est urgent de prendre des mesures concrètes pour déterminer les responsabilités afin de rompre ce cycle infernal ».

Un autre exemple est l'insurrection de « *Boko Haram* » au Nigéria (2009) avec les confrontations entre communautés religieuses. Dès lors, l'escalade de cette rébellion représente un conflit majeur dans la région. Là encore, les civils sont les premières victimes. Quelle que soit la cause pour laquelle on se bat, rien ne justifie les attentats et les tueries de personnes innocentes sur leur lieu de prière, dans les rues, aux marchés et les lieux publics. Ces actes sont de la pure barbarie.

Plus récemment, la guerre en Syrie (2012), qui a débuté par une révolte politique contre un gouvernement autoritaire, a joué un rôle déterminant. Loyalistes et opposants se font une guerre sans merci pour le contrôle des villes et des provinces. Au même moment, les milices kurdes et autres guérillas agissent pour leurs propres intérêts et les insurgés fanatiques religieux *Daech*, (Etat islamique), occupent de larges territoires, propageant dans leur sillage terreur, violence et destruction. Loin de mettre fin au conflit, les interventions militaires étrangères ont créé un élément supplémentaire de tension qui, si non contrôlées, pourraient provoquer d'imprévisibles conséquences. Les estimations actuelles font état de quelque 200'000 victimes, bien que le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme considère que « tragiquement, c'est probablement une sous-estimation des conséquences de ce conflit meurtrier ».

On peut constater que les parties adverses mènent une guerre avec des moyens différents. Les forces gouvernementales possèdent généralement un armement moderne de pointe, évitant ainsi de lourdes pertes en personnel militaire. Les tirs d'artillerie de longues distances, les raids aériens et les attaques de drones peuvent être efficaces sur une force ennemie concentrée mais fréquemment ils n'atteignent pas leurs cibles principales. Au lieu de cela, ils détruisent des infrastructures civiles, dont des maisons, des écoles et des hôpitaux.

Confronté à un conflit armé sans fin, les gens dans la crainte de la mort n'ont pas d'espoir pour l'avenir et pas d'autres options que de fuir les zones de guerre. Des pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe sont maintenant confrontés à un flux migratoire constant au lieu de réfugiés occasionnels. Un des grands problèmes est le mépris engendré envers les réfugiés par le manque de connaissance, mais quelle que soit la langue des réfugiés, leur couleur et leur religion, ce sont des personnes en détresse qui ont besoin de notre compassion et de notre aide. Qu'ils restent et qu'ils s'intègrent ou qu'ils retournent un jour chez eux, seul l'avenir nous le dira car avant tout il est nécessaire que la paix soit rétablie dans leurs pays dévastés.

Alors que nous pleurons ceux qui ont perdu leur vie et plaignons ceux dans le besoin, il est triste de constater qu'en dépit des immenses progrès technologiques, l'être humain ne s'est pas amélioré. Quand la cupidité et les passions se déchaînent « *pas de quartier ! et déchaînera les chiens de la guerre* ».

Pendant que j'écris ce texte, un attentat terroriste vient de frapper Paris provoquant morts et souffrances dont les conséquences sont considérables. Nos pensées et nos condoléances vont à ceux qui ont perdu la vie, à leurs familles et à tout le peuple français en deuil. Ceux dont l'intention est de répandre la terreur psychologique parmi les populations civiles doivent savoir qu'un « peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux » comme a dit pertinemment Roosevelt.

Nous ne pouvons pas changer la nature humaine, mais nous pouvons au moins tenter de combattre le mal qu'elle pourrait susciter. En démontrant notre confiance dans une société libre et démocratique et en ayant de la compassion pour tout être humain, nous pourrions peut-être tracer un chemin pour un meilleur avenir.

En conclusion, je souhaite à tous nos lecteurs, proches ou lointains, une bonne santé, du bonheur et une très heureuse Nouvelle Année.

16 novembre 2015 *Ivan M.C.S. Elsmark*

Message de condoléances

Après les attaques terroristes au Niger, en Egypte et au Liban, ainsi que celle de l'attaque d'un avion russe abattu au-dessus du Sinaï les semaines passées, c'est à nouveau Paris qui a été meurtri et a subi des attaques terroristes le 13 novembre.

Le Bureau de la Section avec les rédacteurs expriment toute sa compassion et sa solidarité envers les familles des nombreuses victimes décédées ou blessées et tous ceux qui ont souffert ces derniers temps après ces actes inhumains.

N'abandonnez-pas *Message* !

Vous tenez dans vos mains le numéro 58 du *Messsage.* Quand il arrive dans votre boîte aux lettres, vous ne vous imaginez peut-être pas le chemin parcouru pour y parvenir. Destiné à tous les retraités du BIT, il est un important lien entre les anciens collègues et une preuve concrète de sa place parmi tous ceux qui ont servi notre Organisation.

Assurer une publication bi-annuelle dans un magazine bilingue n'est pas une tâche facile. Beaucoup de remerciements sont dus à ceux qui proposent des articles et aussi à l'équipe restreinte de volontaires qui inlassablement aident aux traductions, aux relectures, à l'édition et aux tâches administratives.

L'équipe de rédaction : Nicole Vallée, documentaliste ; Françoise Falquet, rédaction/correction d'épreuves ; Marianne Stämpfli, traitement de texte/mise en page ; le rédacteur en chef

Mais aucun d'entre nous ne rajeunit et du sang nouveau est progressivement devenu nécessaire si *Message* veut continuer à paraître dans sa présente forme. Comme vous en avez été informés dans le dernier numéro de *Message*, son rédacteur en chef et des personnes de son équipe vont se retirer au courant de 2016. Des remplacements doivent se faire très vite, de même que de nouveaux volontaires sont sollicités pour les traductions et les relectures.

Que cet appel trouve écho auprès de vous. On compte sur votre aide. Contactez-nous par courrier électronique : anciens@ilo.org

Nouvelles de la Section

Robert Falaize nommé membre honoraire du Bureau

Notre collègue Robert avait annoncé que pour des raisons de santé il ne se présenterait pas comme candidat à la prochaine élection du Bureau pour la période 2016-17.

Lors de la réunion du Bureau du 30 septembre 2015 il a été décidé à l'unanimité de lui proposer de devenir membre honoraire, nomination qu'il a été heureux d'accepter. Robert Falaize a été membre fondateur de la Section et il a été le premier éditeur de notre publication en 1987. Il a été membre du Bureau de 1985 à 1987 et de 2007 à 2015. Il a été membre du Comité du Syndicat et fondateur et rédacteur de leur revue UNION.

Il a été fonctionnaire du BIT de 1949 à 1982 et ancien Directeur du Bureau de zone à Mexico.

Le Bureau de la Section est heureux de pouvoir compter dans le futur sur la contribution de Robert Falaize à ses travaux.

Réunion d'information, 17 juin 2015

La réunion d'information organisée le 17 juin 2015 par le Bureau de la Section des Anciens du BIT a connu un grand succès. Plus de 120 retraités de la région genevoise avaient répondu à l'invitation qui présentait une proposition d'ordre du jour séduisante. Les questions de protection de la santé, de la situation de la Caisse maladie du BIT mais aussi de la Caisse des pensions du système commun étaient à l'ordre du jour.

Le Secrétaire exécutif de la Section des Anciens, M. François Kientzler, a ouvert la séance en saluant orateurs et participants. Parmi les personnes invitées et présentes dans la salle il a mentionné M. Jean-Claude Villemonteix, Chef du Service Politiques et prestations sociales, M. Florian Léger, Secrétaire exécutif de la CAPS, Mme Odette Foudral, Présidente de l'AAFI-AFICS et Mme Catherine Comte, Présidente du Comité du Syndicat du personnel de l'OIT. Il a de même remercié les membres du Bureau pour leur action tout au long de l'année.

Une première séquence de travail a été animée par M. Raynald Dubuis, Président de l'Association Sports et Loisirs du BIT et par M. Stéphane Birchmeier, Directeur de Cité Seniors à Genève.

M. Dubuis a présenté les 25 sections faisant partie de Sports et Loisirs du BIT dont toutes sont ouvertes aux retraités, y compris la salle de fitness. Cependant l'accès à cette dernière connaît quelques restrictions du fait qu'elle n'est pas accessible aux retraités durant la pause de midi, priorité étant donnée à ce moment au personnel actif. La rénovation du bâtiment en cours crée quelques difficultés et cela va durer quelques années. Parmi les 25 sections certaines sont plus actives que d'autres et n'attendent que de nouveaux membres pour pleinement revivre. Parmi les sections sportives mentionnées il a cité : la danse, le volley, l'aérobic, le basketball, le cyclisme, l'escrime, le fitness avec ses 345 membres, le golf, la voile, la pétanque, le yoga,

etc. D'autres activités sont plus tournées vers la culture, tels le club de musique et le Cercle Arts et décoration en phase de renouveau, la bibliothèque du personnel, ainsi que le bridge et les échecs. Plusieurs responsables de sections étaient d'ailleurs présents dans la salle.

F. Kientzler, R. Dubuis et S. Birchmeier

M. Birchmeier, quant à lui, a donné des informations détaillées sur les missions et les activités de la Cité Seniors. La Cité Seniors a été mise en place par la Ville de Genève pour faciliter la qualité de vie des retraités en développant les liens entre eux et la population, en souhaitant leur participation active à la vie de la cité et en diminuant ainsi les risques d'isolement. Elle agit dans un premier temps comme centre d'information et de documentation sur les activités possibles à Genève. Un programme thématique est proposé chaque année. Elle organise des activités physiques et des activités intellectuelles ; parmi ces dernières on peut citer les thèmes suivants retenus récemment : « Voilà la retraite: Au secours ! » « Genève et la migration », « Doit-on rester jeune ? ». Des conférences sur des sujets divers sont aussi proposées ainsi que des espaces de parole, des cours de découverte des technologies de l'information, par exemple.

Les aînés doivent aussi être des acteurs de leur ville et de leurs quartiers en participant aux actions communautaires. Il s'agit de faciliter les contacts en organisant des repas dans les bistrots de quartier pour devenir des voisins solidaires, par l'accompagnement des aînés par des bénévoles pour aller au théatre par exemple. Lors de l'échange avec la salle M. Birchmeier a évoqué les réductions de prix possibles pour certains spectacles, le service de billeterie disponible à la Cité Seniors, l'accès facile pour toutes et tous (on ne demandera pas de papiers d'identité pour justifier le lieu de domicile), la plate-forme des aînés de Genève qui regroupe de nombreuses associations dont les retraités de l'OMS et ceux de l'ONU (AAFI-AFICS). Un participant a fait remarquer l'intérêt des actions inter-générationnelles.

Dans une deuxième séquence les questions liées à la Caisse maladie ont été abordées. M. Jean-François Santarelli, Président du Comité de gestion de la CAPS a évoqué les modifications en cours sur le point d'être adoptées par le Comité. A savoir le relèvement de certains plafonds de prestations forfaitaires, les soins dentaires et les appareils auditifs entre autres. Pour engager davantage la CAPS dans une politique de prévention certains actes tels que la mammographie et le dépistage du cancer de la prostate seraient remboursés à 100%. Le vaccin contre la grippe devrait aussi être remboursé à ce taux. Une circulaire sur ce sujet devrait être diffusée avant la fin de l'année 2015.

Puis Mme Mireille Ecuvillon, membre de longue date du Comité de gestion, a rappelé les lacunes et les critiques exprimées par de nombreux membres de la CAPS. Parmi celles-ci on peut citer les retards latents dans les remboursements de frais, retards accentués pour les bénéficiaires domiciliés en Afrique, Asie et aux Amériques. Elle a aussi cité les difficultés de fonctionnement du secrétariat par manque de ressources humaines, celui-ci étant sous la responsabilité de l'administration du BIT. Les réformes nécessaires du point de vue informatique et systèmes d'information n'ont pas été faites durant les années passées, ce qui fait que la Caisse accuse de grands retards dans ce domaine et que le fonctionnement n'intègre pas encore les outils de communication disponibles avec internet.

M. Florian Léger, Secrétaire exécutif de la CAPS depuis septembre 2014, a ensuite pris la parole pour exprimer les actions, les priorités en cours et répondre aux critiques exprimées. Il reconnaît les retards liés à une déficience dans la situation du personnel du secrétariat, personnes absentes pour cause de maladie et même décès. Dans une telle situation il n'est pas facile de trouver et recruter des personnes immédiatement opérationnelles. Le BIT a aussi ses règles et procédures de recrutement et il est exact que les échanges d'information par e-mail ne sont pas encore intégrés dans la pratique de gestion de la Caisse. A ce jour une personne vient d'être recrutée mais il faudra du temps pour qu'elle soit pleinement opérationnelle. La CAPS doit aussi améliorer sa communication ; le site web comprend des informations mais elles ne sont pas tenues à jour.

Les Statuts actualisés et le Règlement administratif sont disponibles sur internet ; toutefois les bénéficiaires, notamment les retraités qui n'ont pas accès à internet, ne disposent que de copies imprimés anciennes datant de 2002.

Diverses questions émanant de la salle ont concerné les médecines douces, homéopathie et naturopathie. La discussion a porté sur le fait que certains médicaments auraient été remboursés dans le passé et ne le seraient plus aujourd'hui. La naturopathie devrait aussi être encouragée. Le Secrétaire exécutif a évoqué dans sa réponse la difficulté à prendre en compte la diversité de l'approche des nombreux pays de domicile des bénéficiaires. Une intervenante aurait aussi souhaité que la CAPS s'engage dans une couverture maladie complémentaire. La réponse fut que la couverture de la CAPS est bonne et peut atteindre jusqu'à 100% en cas de coûts élevés et de dépassement d'un certain plafond de dépenses. Des questions ont été soulevées quant aux conventions à encourager entre les établissements de soins et la CAPS afin de permettre la facturation directe, paiement au tiers. Des interrogations sur la part non prise en charge se posent et les solutions ne sont pas évidentes à mettre en place. La Présidente du Comité du Syndicat est intervenue durant la discussion pour évoquer la situation du personnel des régions qui attendent de longues semaines voire des mois le remboursement de leurs soins. Comme une augmentation des contributions à la CAPS devrait se faire, celle-ci ne serait acceptable pour la Présidente du syndicat qu'après que l'amélioration du service aura pu être constatée et mise en oeuvre. Le Secrétaire exécutif de la CAPS a rappelé qu'une permanence se tenait tous les jours de 14h à 16h à la CAPS pour recevoir les personnes qui le souhaitent.

La troisième partie de l'ordre du jour a porté sur la situation de la Caisse des pensions. De nombreuses informations par voie de presse et de communiqués internes aux Organisations internationales ou de groupes de pression spécifiques ont circulé ces derniers mois pour évoquer autant son fonctionnement que les placements des fonds de réserve. M. Pierre Sayour, fonctionnaire du BIT et membre élu au Comité mixte des pensions, a rassuré les participants sur la situation effective qui est bonne, même si des tensions internes sont apparues et si des craintes exprimées quant à des modifications dans le recrutement, le statut du personnel et les placements des réserves de la Caisse font régulièrement l'objet de convoitises. Il a préparé une note sur le sujet pour le Comité du Syndicat qui pourra la diffuser.

M. Jean-Claude Villemonteix, Chef du Service Politiques et prestations sociales, en charge au BIT des questions de protection de santé du personnel et des pensions, a complété l'intervention précédente en évoquant une démarche des Etats membres qui viserait à transférer la gestion de l'assurance maladie des retraités sur la Caisse des pensions. Il s'est de même interrogé sur le memorandum qui définit les liens de la Caisse des pensions avec l'ONU. Ce document qui est mentionné depuis de longs mois comme allant redéfinir de nouveaux termes de référence devrait perdre son caractère confidentiel. Enfin il a évoqué les questions de placement de la Caisse et du BIT.

Plus de 120 anciens collègues étaient réunis dans la salle

Pour conclure cet après-midi chargé M. François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des anciens, a évoqué la disponibilité de la Section pour répondre aux demandes et situations des retraités qui en auraient besoin. Il a invité ensuite tous les participants au verre de l'amitié.

Par leurs applaudissements chaleureux les participants ont manifesté leur satisfaction avec la réunion et le débat.

Cette réunion riche en informations pour les retraités s'est ainsi conclue au bar des délégués où les discussions ont pu se prolonger et les échanges amicaux se raviver.

(*F.K.*)

Ils ont dit… Je m'amuse à vieillir, c'est une occupation de tous les instants. *P. Léautaud*

Réception des retraités, 28 mai 2015

F. Kientzler and Guy Ryder

La réception de printemps des retraités du BIT s'est tenue le 28 mai dans un des salons du restaurant. On venait de prendre l'habitude de l'espace Gobelins, mais en raison des travaux de rénovation du siège, la réception a eu lieu au restaurant qui a lui aussi ses avantages ; il offre un environnement de verdure extérieure exceptionnel que chacun a pu apprécier en ce jour de printemps ensoleillé.

Bien qu'à la veille de la Conférence internationale du Travail, M. Guy Ryder, Directeur général, a honoré les participants de sa présence. Ce fut pour lui l'occasion de saluer les retraités et d'évoquer les objectifs de la Conférence. Il a notamment évoqué le fait que l'OIT se doit d'intégrer les mutations en cours qui remettent en cause l'emploi standard traditionnel. Une grande diversification apparaît, temps partiel, contrats à court terme, économie informelle et nouveaux emplois découlant de l'environnement, de l'économie verte et aussi du vieillissement des populations. L'OIT doit faire face à tous ces défis.

François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des anciens du BIT a salué les participants en évoquant le rôle joué déjà dans le passé par le Bureau et ses employés dans l'adaptation nécessaire aux mutations récentes dans nos sociétés suite au développement des technologies de l'information.

Puis il a mentionné deux retraités actifs au sein du Bureau de la Section des Anciens, Robert Falaize qui allait atteindre 90 ans sous peu et Venkataraman Narasimhan 80 ans au mois de juillet, tous les deux très actifs au service des retraités du BIT.

Enfin Jack Martin, éditeur du *Bulletin des anciens / Friends Newsletter*, a évoqué le passé du BIT dans le bâtiment du Centre William Rappard, dont une publication récente de l'Organisation mondiale du Commerce, actuel occupant, venait d'être distribuée. Cet ouvrage met en valeur de nombreux trésors cachés dans le bâtiment et mis à jour lors de sa rénovation. Il a invité chacun d'entre nous à se replonger dans le passé de cet immeuble que bien des anciens ont fréquenté.

Le verre de l'amitié fut levé à la santé de tous et de toutes. Il fut noté que lors de cette réception le Directeur général a pris le temps de s'attarder, de saluer et de parler avec bon nombre d'anciens du BIT avec lesquels il avait eu l'occasion de travailler. Rendez-vous est pris pour la réception du 10 décembre 2015 et 19 mai 2016.

Séminaire de préparation à la retraite (septembre 2015)

Comme chaque année la Section des anciens a participé au Séminaire de préparation à la retraite organisé par Mme Daniella Menes, assistante sociale, le 28 septembre 2015.

F. Kientzler, I. Elsmark, D. Menes

Un premier objectif pour la Section des anciens est de rester en contact avec le maximum de retraités et aussi de permettre à chacun d'entre eux de solliciter un conseil ou une aide ponctuelle, si nécessaire. Un deuxième objectif est de regrouper au sein de la Section des anciens le maximum de nouveaux retraités afin de rester en permanence une force de proposition et d'action auprès des instances de nos administrations, Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel du BIT (CAPS) et Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) sur les questions de protection de la santé et les soins maladie, les pensions de retraite et de survivants ainsi que la fiscalité.

Le magazine de la Section, rédigé par notre collègue I. Elsmark, *Message* a été remis à chacun, ainsi que le formulaire d'adhésion à la Section. Plusieurs membres du Bureau de la section ont

participé à ce moment de rencontre ainsi qu'à la présentation des activités par le Secrétaire exécutif, François Kientzler.

Les trois membres du Bureau de la Section des anciens qui ont présenté ses activités étaient François Kientzler, Secrétaire exécutif, Ivan Elsmark, rédacteur du Message, et Abdoulaye Diallo. La prise en compte des préoccupations des retraités des différentes régions a été considérée par le Bureau de la Section comme une action prioritaire pour les prochaines années. Ce moment de rencontre lors du Séminaire de préparation à la retraite fut très important car après leur départ à la retraite la Section perd souvent le contact avec les anciens fonctionnaires non-adhérents à la Section des anciens. Aussi, si vous n'êtes pas encore membre de la Section, et même si vous êtes à la retraite depuis plusieurs années n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter par différents moyens, courrier et téléphone, mais nous privilégions le contact par e-mail : anciens@ilo.org.

N'oubliez pas de nous rejoindre en adhérant à la Section des anciens du BIT : il n'est jamais trop tard !

.

44e session de la FAFICS

La 44e session de la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAFICS) s'est tenue du 27 au 29 juillet 2015 au Palais des Nations à Genève (voir photo).

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des anciens collègues qui ont perdu la vie au service des Nations-Unies l'an dernier, les participants ont suivi l'intervention de la Présidente de la FAFICS, Mme Linda Saputelli, qui a déclaré la session ouverte.

La Présidente de l'AAFI-AFICS, Association hôte, Mme Odette Foudral, a souhaité la bienvenue aux collègues délégués venus de toutes les régions du monde et a formulé des voeux de plein succès à cette importante session dont l'ordre du jour contient des points qui font l'objet de sérieuses préoccupations des anciens fonctionnaires internationaux.

Au nom de M. Michael Möller, Directeur général du Bureau des Nations Unies à Genève (UNOG), M. Clemens Adams, Directeur de l'Administration du Bureau a souhaité la bienvenue aux participants et a aussi rendu hommage aux collègues disparus. Il a souligné tout ce qu'on doit à la FAFICS et a réitéré la volonté du Bureau de promouvoir la coopération avec la Fédération qui est et demeure engagée dans la défense, la sauvegarde et la promotion des intérêts des retraités.

L'adoption de l'ordre du jour de la session a suivi. Il comporte 14 points étant entendu que des réajustements sont possibles lors des délibérations. Conformément à l'ordre du jour adopté, les délégués ont élu Federico Riesco de l'AFICS New-York Président et Peter Lillie de l'ARICSA, rapporteur de la session.

Le président élu, après avoir remercié les délégués pour leur confiance, a souhaité que les

délibérations aboutissent à des résultats positifs et au renforcement de la solidarité et de la coopération entre les associations membres.

Fidèles à la tradition de l'Association, les délégués ont élu Roger Eggleston Président honoraire (Emeritus) de la session. Ce fut ensuite l'admission par acclamation de l'Association des Fonctionnaires internationaux d'Espagne (AFIJUB) comme 58e membre de la Fédération.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de la session ont fait l'objet de débats intenses. A la suite de ces débats des clarifications ont été faites et des propositions concrètes visant à sauvegarder et à promouvoir les intérêts légitimes des fonctionnaires internationaux retraités ont été adoptées. Les délégués ont souligné leurs préoccupations en particulier face aux menaces de réduction des pensions, aux retards dans les remboursements des frais médicaux, et ont insisté sur la nécessité pour les gestionnaires de la Caisse commune des pensions et des Caisses maladie de communiquer et d'informer sur leur gestion de ces organes les membres que nous sommes.

Les 58 délégués participants mandatés par les 27 Associations réparties comme suit : 6 d'Afrique, 6 des Amériques, 7 d'Asie et Pacifique et 8 d'Europe, ont réaffirmé leur détermination à promouvoir l'accroissement des membres affiliés qui sont au nombre de 18.000 sur environ 60.000 retraités ou bénéficiaires de la Caisse des pensions. Ils se sont engagés à tout faire pour défendre les intérêts de tous les retraités, qu'ils soient membres ou non des Associations.

Les participants ont approuvé le budget 2016 qui s'élève à environ 27'600 dollars américains.

Ils ont aussi élu un Bureau de dix membres composé de la Présidente (réélue), de 7 vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier. La composition de ce Bureau respecte la répartition régionale, à savoir deux pour l'Afrique, deux pour l'Asie-Pacifique, trois pour les Amériques et trois pour l'Europe.

Ils ont décidé que la 45e session de la FAFICS se tiendra en juillet 2016 à Vienne (Autriche) sur invitation de la Fédération membre ARICSA.

Il y a lieu de noter la participation active à cette session de la Délégation de l'AAFI-AFICS de Genève qui a organisé en marge des travaux de la session des activités sociales qui ont été fort appréciées et grâce auxquelles les participants ont pu non seulement avoir des discussions, mais aussi échanger leurs expériences et renforcer leur solidarité.

Les participants se sont félicités des résultats de cette 44e session et se sont engagés à renforcer leur coopération et à promouvoir leur solidarité afin de mériter la confiance de leurs membres. Ayant servi loyalement et à des degrés divers les Nations-Unies et les Agences spécialisées, tout en étant retraités, ils se font un devoir de sauvegarder les valeurs incarnées par celles-ci car ils se considèrent "Ambassadeurs" à vie des Nations-Unies.

Abdoulaye Lélouma Diallo,
Membre de la Délégation de l'AAFI-AFICS
sur proposition de la section des Anciens du BIT.

Pour plus d'informations visiter le site de la FAFICS : www.fafics.org et/ou prendre contact par e-mail à l'adresse ci-après:fafics@unog.ch

Election au Bureau

Conformément aux Statuts de la Section, un nouveau Bureau doit être élu pour la période 2016-2017.

Le calendrier de l'élection a été communiqué aux membres et les bulletins de vote envoyés à tous les électeurs le 27 octobre 2015.

La date limite de réception des bulletins de vote est fixée au 8 décembre 2015 et la proclamation des résultats aura lieu le 16 décembre 2015.

Le nouveau Bureau entrera en fonction le 1er janvier 2016 et répartira les responsabilités entre ses membres.

Ils ont dit…

Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. *Martin Luther King*

Pensions

Nouvelles importantes de la Caisse des pensions

Le Secrétariat de la Caisse a récemment mis en place un nouveau système de traitement des procédures administratives (SIAP), afin de gérer avec plus d'efficacité le travail de Secrétariat.

Ce passage au nouveau système intégré d'administration a malheureusement causé ces derniers mois quelques retards dans le paiement de certaines prestations ainsi qu'aux réponses à plusieurs courriers. Cependant, cette situation - plus ou moins inévitable lors d'un tel changement – devrait s'arranger, pour devenir normale au cours de 2016.

Vous avez dû recevoir une lettre datée du 12 octobre 2015, du Secrétaire de la Caisse, Sergio B. Arvizu, lettre qu'il a adressée aux retraités et autres bénéficiaires de la Caisse, et dans laquelle il indique ce changement de système de traitement des procédures administratives.

Il nous fait part également que dorénavant nous ne recevrons plus le certificat d'ayant droit, (à dater, signer et à retourner) au mois de novembre, mais dans le courant du **mois de mai, de chaque année**.

3 novembre 2015 (*GF*)

Message du Conseil de coordination du personnel de l'ONUG Retraité, 9 novembre 2015

Comme vous le savez, la Caisse des pensions a récemment adopté un nouveau système informatique appelé SIAP (Système intégré d'administration des pensions). L'objectif était d'améliorer les services fournis aux clients. Or, cela a entraîné des retards considérables dans le versement de la pension de retraite pour les collègues qui ont pris dernièrement leur retraite. Ce délai peut atteindre 6 mois, en prenant en compte le temps que prennent les organisations et les fonctionnaires pour soumettre les documents corrects à la Caisse.

Ce délai est encore plus important lorsqu'il s'agit de collègues ayant travaillé à mi-temps ou qui ont eu une interruption de carrière. De plus, les fonctionnaires n'ayant pas accumulé des jours de congé avant leur départ à la retraite et ceux qui ont d'énormes factures médicales, ont indiqué se trouver dans de graves problèmes de liquidités. Plusieurs fonctionnaires avaient contracté des prêts et nous avons appris que certains ont dû hypothéquer leur bien immobilier pour avoir suffisamment de liquidités.

Il est certain que les problèmes liés au SIAP découlent de failles dans la conception du logiciel, ce qui était possible à prévoir avant sa mise en fonction.

Ces problèmes sont de taille et vont au-delà du « ralentissement temporaire du temps de traitement » qu'a relevé l'Administrateur de la Caisse, M. Sergio Arvizu dans sa lettre de juin dernier. Nous allons, à travers notre fédération (la CCISUA œuvrant en partenariat avec la FICSA), soulever cette question au niveau de la direction de la Caisse.

Entre temps, il ne faut pas oublier que les fonctionnaires de la Caisse qui sont chargés des relations avec la clientèle déploient les efforts nécessaires pour gérer les retards accusés et pour traiter en priorité les cas de fonctionnaires veufs ou ayant un handicap. Nous savons que cette situation ne vous est pas acceptable, mais nous vous encourageons à faire montre de patience à leur égard.

De plus, si vous prenez votre retraite dans les mois à venir et surtout si vous avez de grosses factures médicales, nous vous conseillons d'accumuler des jours de congé, d'augmenter vos réserves en liquidités et de remettre à une période ultérieure vos plans post-retraite lorsqu'ils impliquent de grosses dépenses tel que l'achat d'une propriété ou d'une voiture. Vous pouvez aussi prendre contact avec le Bureau de l'aide juridique au personnel.

*****

Le Message continuera d'informer ses lecteurs du développement de ces problèmes importants et graves.

Caisse-santé

Questions relatives à la CAPS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont réagi à l'article concernant les questions d'assurance de santé paru dans notre dernier numéro. Il n'est pas dans notre politique de publier les courriels des lecteurs. Nous enregistrons seulement une déception générale du fait que la CAPS n'a pas pu tenir les assurés informés. L'attitude peu réceptive du comité de gestion a aussi été relevée. En outre, il y a le sentiment que les élus semblent être plus préoccupés par la promotion de leurs propres intérêts que par les intérêts de ceux qui les ont élus.

Il convient de noter que le message est un organe d'information et de réflexion d'opinions. Les lecteurs qui demandent de l'action devraient s'adresser à l'Administration, au Comité du Syndicat du personnel ou au Bureau de la Section des anciens fonctionnaires.

(Ed.)

Dernière minute : Nous venons d'apprendre que la CAPS va annoncer une augmentation des primes à partir de 2016. Nous ne pouvons pas, à ce stade, nous prononcer si cette décision et juste ou non.

Toujours en attente d'une réponse

Le Bureau note avec regret qu'à ce jour, il n'a toujours pas reçu de réponse à sa lettre reproduite dans *Message* n° 57, 2015, page 8, qui soulevait la question des rapports d'activité sur le fonctionnement de la CAPS Fonds dus pour 2013 et 2014 qui sont toujours en suspens. Dans la même lettre, il est rappelé que les résultats de l'étude actuarielle entreprise il y a quelques années n'ont toujours pas été portés à la connaissance des participants à la Caisse.

Il est également noté avec regret qu'aucune réponse n'a été reçue aux lettres des 20 octobre 2014 et 3 février 2015 du rédacteur en chef de *Message* demandant des explications relatives à la décision de l'UIT de quitter la CAPS afin que les vues de le Comité de gestion puissent être connues et rendues publiques.

Nouvelles du BIT

Message du Directeur général du 28 octobre 2015

Je voudrais saisir cette occasion pour vous informer de plusieurs faits nouveaux intéressant notre Organisation.

Premièrement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre. Vous le savez sûrement, il s'agit d'un excellent résultat pour l'OIT, puisque le travail décent est au cœur de l'objectif 8 et que plusieurs autres objectifs du programme font référence à des questions qui sont de notre ressort.

En octobre, j'ai assisté à la réunion des ministres du Travail, de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Coopération internationale et du Développement des pays du G7 qui s'est tenue à Berlin. Les ministres ont donné suite à l'engagement pris par leurs chefs d'Etat et de gouvernement de promouvoir les droits au travail, des conditions de travail décentes et la protection de l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Au nombre des mesures qu'ils ont adoptées figure la création d'un Fonds Vision zéro qui aura notamment vocation à promouvoir la sécurité et la santé au travail (SST). L'OIT, qui avait contribué aux travaux préparatoires, s'est vu confier la responsabilité de piloter la mise en place du Fonds.

[…] Vous savez peut-être que l'Instrument d'amendement de 1997 à la Constitution est entré en vigueur le 8 octobre 2015, après avoir été ratifié, ou accepté, par les deux tiers des Etats Membres, dont au moins cinq ayant l'importance industrielle la plus considérable. Ce seuil a été atteint avec la ratification des Iles Cook, l'Etat Membre le plus récent de l'OIT. La Conférence sera désormais habilitée à abroger les conventions dépassées, sur avis du Conseil d'administration.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et son suivi, que j'ai évoqués plus haut, est une autre question qui devrait vraisemblablement susciter des débats animés. Les documents relatifs à notre stratégie de coopération pour le développement auront ici toute leur pertinence. Une nouvelle question a été inscrite à l'ordre du jour: La crise mondiale des réfugiés et ses conséquences sur le marché du travail. Au vu de l'actualité récente, ce débat est indispensable et doit faciliter l'action qu'il faut mener de toute urgence dans ce domaine.

[…] Enfin, je suis sûr que vous aurez été nombreux à vous féliciter de l'attribution du prix Nobel de la paix 2015 au Quartet du dialogue social en Tunisie composé de mandants employeurs et travailleurs de l'OIT – l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ainsi que de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et de l'Ordre national des avocats de Tunisie. Cette belle reconnaissance de l'importance du dialogue social est extrêmement encourageante, d'autant qu'elle s'inscrit dans le droit fil du prix décerné l'année dernière à notre ami et militant de la lutte contre le travail des enfants, Kailash Satyarthi. Il semble que le message fondamental de l'OIT: «Si vous voulez la paix, cultivez la justice sociale» soit de plus en plus entendu. J'espère que, comme moi, vous avez le sentiment que ces récompenses donnent encore plus de sens à ce que nous faisons et sont un encouragement à poursuivre notre action.

Guy Ryder, Directeur général

La 104e session de la Conférence internationale du Travail

La Conférence internationale du Travail a tenu sa 104e session du 1er au 13 juin 2015. Parmi les hôtes de marque qui ont pris la parole devant la Conférence figuraient notamment M. Juan Carlos Varela, Président du Panama, M. François Hollande, Président français et M. Kailash Satyarthi, lauréat du Prix Nobel de la Paix. La Conférence était présidée par Mme Ieva Jaunzeme, secrétaire d'Etat au ministère des Affaires sociales de Lettonie.

Les rapports suivants ont été présentés à la Session de 2015 :
Rapport du Directeur général - L'initiative du centenaire sur l'avenir du travail ; La situation des travailleurs de territoires arabes occupés ; Projet de programme et de budget 2016-17 et autres questions ; Propositions de programme et de budget pour 2016-17 présentées par le Directeur général; Rapport financier et états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2014 et rapport du Commissaire aux comptes ; Donner une voix aux travailleurs ruraux (Rapport III 1B) ; Les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décents et productifs (Rapport IV) ; La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (Rapport V 1) ; la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (Rapport V 2A) ; La protection des travailleurs dans un monde du travail en mutation (Rapport VI).

Dans son discours d'ouverture, le Directeur général a plaidé pour une initiative mondiale sur l'avenir du travail. Entre autres, il a déclaré : «Nous devons nous pencher sur les facteurs de changement à long terme, sur les tendances de fond de la transformation, et leurs conséquences pour la réalisation des objectifs que l'OIT poursuivra pendant son deuxième centenaire».

[…] «Les questions d'emploi, d'équité, de durabilité, de sécurité humaine, de mobilité des travailleurs, du dialogue social qui doivent être traitées dans le cadre de l'initiative sur l'avenir du travail sont presque, par définition, les principaux enjeux stratégiques de notre temps».

M. Ryder a appelé les délégués à «se pencher sur les facteurs de changement à long terme, sur les tendances de fond, et leurs conséquences pour la réalisation des objectifs que l'OIT poursuivra pendant son deuxième centenaire».

Le Président François Hollande, hôte d'honneur de la Conférence a appelé les Etats membres, les partenaires sociaux, les entreprises et collectivités locales à se mobiliser pour faire face au changement climatique, anticiper les mutations technologiques, réussir la transition énergétique et assurer un véritable droit international du travail. « Agir pour le climat, c'est agir pour la croissance, la justice et les droits du travail » a-t-il déclaré. En annonçant les préparatifs à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques il a dit « nous devons trouver un accord universel, différencié et contraignant », a-t-il ajouté en soulignant la nécessité d'obtenir un financement mondial à hauteur de 100 millions de dollars par an à partir de 2020. « L'OIT doit davantage être associée à la préparation des grandes conférences mondiales », y compris la conférence sur le climat, l'agenda post-2015 et les négociations commerciales. « Si on ne fait rien, nous pourrions avoir des destructions d'emplois, du chômage et des dégradations du niveau de vie. La première priorité, c'est de créer des emplois».

Le Président du Panama, Juan Carlos Varela, hôte d'honneur de la Conférence, a déclaré que son pays souhaitait jouer un rôle éminent dans l'économie verte du futur qui doit aussi être une économie inclusive. Il a dit que le principal défi consistait à garantir que la croissance économique s'accompagne d'une amélioration des conditions de vie des populations et d'une transition vers une économie verte porteuse de changements considérables pour le monde du travail. […] « Nous devons poursuivre notre lutte contre les inégalités, créer des emplois et garantir l'accès des plus vulnérables aux services publics essentiels, à un logement décent, à la santé et à une éducation de qualité», a-t-il ajouté.

Le lauréat du Prix Nobel de la Paix, M. Kailash Sayarthi plaide pour des mesures immédiates contre le changement climatique et une approche respectueuse des enfants pour gérer cette situation. Evoquant une « urgence écologique qui requiert notre attention immédiate », M. Satyarthi a mis en garde contre la perte des moyens de subsistance et la migration vers les zones urbaines qui suivent toutes deux les catastrophes naturelles et la modification des régimes climatiques qui peut provoquer une augmentation du trafic d'enfants. Il a appelé les gouvernements à adopter une approche respectueuse des enfants dans la gestion des catastrophes. M. Satyarthi a exhorté les délégués à se monter courageux et à faire preuve d'autorité. « Je refuse d'accepter qu'ensemble nous ne soyons pas capables de mettre fin au travail des enfants en l'espace d'une génération ». En outre, il a invité chaque pays à ratifier et mettre en œuvre le Protocole sur le travail forcé (P 29) qui fut adopté par la Conférence de 2014.

La 104e CIT s'achève sur un consensus pour lancer une initiative majeure sur l'avenir du monde du travail.

Pendant cette Conférence de deux semaines, les Îles Cook ont été admises en tant que 186e Etat Membre de l'OIT et le Niger est devenu le premier pays à ratifier le Protocole de 2014 à la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930. De nombreux délégués ont évoqué le sort des travailleurs dans les territoires arabes occupés, où le chômage parmi les Palestiniens a augmenté de plus de 25 pour cent.

La Conférence a adopté à l'unanimité un programme et un budget de 797 millions de dollars pour la période biennale 2016-17.

Rénovation du siège du BIT
Etat d'avancement (suite)

Les principaux travaux afférents au projet (installation du chantier, travaux de démolition et désamiantage) ont commencé à la fin du mois de mars 2015 et progressent de manière satisfaisante. Quelques difficultés sont apparues et le Bureau, en collaboration avec le Syndicat du personnel et les représentants des utilisateurs, continue de prendre des mesures pour qu'elles aient le moins de répercussions possible pour les membres du personnel.

Les travaux préliminaires (déménagement du Service médical (MEDSERV) et du Département de la communication et de l'information du public (DCOMM), ouverture de nouveaux espaces de bureaux au niveau R1 et rénovation de l'espace de bureaux situé au niveau M3 ont été menés à terme dans le cadre des ressources budgétaires prévues.

En étroite collaboration avec les autorités suisses compétentes, le Bureau a conclu la vente de la parcelle de terrain non stratégique sise sur l'avenue Appia (parcelle no 3844) et met au point les modalités de cession de la parcelle occupée en vertu d'un droit de superficie sise sur la route de Ferney (parcelle no 3924).

Vente de parcelles et financement

Le 31 août 2015, le Bureau a signé un contrat avec le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite pour la vente du terrain que l'Organisation possède sur l'avenue Appia (parcelle no 3844). Ce terrain sera affecté à la construction de logements destinés au personnel diplomatique du gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite. Le produit de cette vente – 26 millions de francs suisses – a été alloué au projet de rénovation, conformément au plan de financement approuvé.

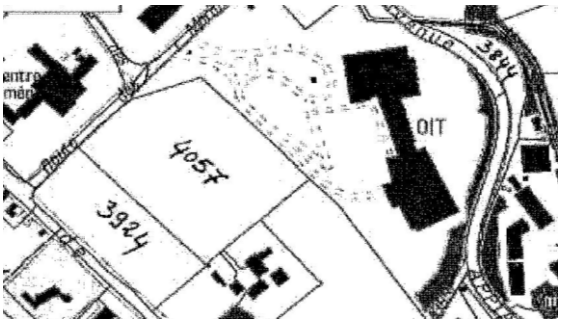

L'accord relatif à la cession de la parcelle de la route de Ferney (no 3924), sur laquelle l'Organisation détient un droit de superficie, continue de progresser par l'entremise des services compétents du Canton de Genève. Le contrat devrait être signé avant la fin de 2015.

Une fois le contrat conclu, le Bureau confirmera la demande de prêt à taux préférentiel qu'il a adressée au gouvernement suisse, prêt dont le montant sera ajusté en fonction du produit de la vente et de la cession de la parcelle, conformément à l'autorisation accordée par la Conférence internationale du Travail à sa session de juin 2015.

Nous continuerons d'informer nos lecteurs de l'avancement du projet.

Nouveau logement pour les requérants d'asile sur l'Avenue Appia

Le Bureau a été informé que le vieux bâtiment situé au croisement de l'Avenue Appia et de la Route des Morillons hébergera bientôt des requérants d'asile.

Le canton de Genève a acheté ce bâtiment à l'OMS et le met temporairement à la disposition de l'Hospice général de Genève jusqu'à sa démolition prévue en juin 2017. Les travaux de rénovation devraient être terminés au début de février 2016, date à laquelle les premiers requérants d'asile sont censés arriver.

Lors d'une réunion qui s'est tenue en septembre, à laquelle ont participé des représentants du Bureau, dont la Présidente du Syndicat du personnel, et d'autres organisations internationales, l'Hospice général a indiqué que le Centre hébergera entre 150 et 180 hommes, probablement originaires d'Érythrée et de Syrie, qui ont entrepris les démarches pour obtenir l'asile. La sécurité du Centre sera assurée, et des travailleurs sociaux seront présents pour fournir tous les conseils et l'appui nécessaires.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation et vous donnerons des informations sur les possibilités pour les fonctionnaires de s'engager personnellement aux côtés de l'Hospice quand le Centre ouvrira ses portes l'an prochain.

Les autorités suisses ont remercié les syndicats et associations de personnel et ont informé que les besoins des requérants d'asile consistaient le plus souvent en des demandes de conversation en français ou d'insertion dans des activités sportives mais que toute autre proposition pouvait faire l'objet d'un examen positif.

A l'initiative de l'Association du personnel de l'OIM, les syndicats et associations du personnel des organisations voisines (dont le BIT) se sont par la suite rencontrées pour coordonner et développer des futures initiatives conjointes afin de faciliter l'accueil de ces requérants d'asile et ne manqueront pas de faire appel à des volontaires désireux de s'investir dans ces activités.

Ces nouveaux voisins n'arriveront qu'au début de l'année prochaine mais si vous êtes intéressés, le secrétariat du Syndicat est à votre disposition (syndicat@ilo.org).

Réduction des salaires ?
Mobilisation du Syndicat du personnel

Le Syndicat du personnel de l'OIT participe à la campagne éminemment importante lancée par le Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du système des NU (CCASIP) afin de défendre le personnel contre les réductions des traitements et prestations recommandées dans le cadre de l'examen des rémunérations entrepris par la CFPI (Commission de la Fonction Publique Internationale). Cette campagne ne concerne pas uniquement les fonctionnaires des services organiques puisqu'un examen analogue sera conduit l'an prochain pour les fonctionnaires des services généraux. Parmi les mesures actuellement recommandées par la CFPI on peut citer :

- des réductions des salaires et indemnités du personnel pouvant aller jusqu'à 10 pour cent;
- des réductions des prestations aux familles monoparentales et aux familles avec enfants dans lesquelles les deux conjoints travaillent ;
- ainsi que des atteintes aux aides à la mobilité.

Le Comité du Syndicat du personnel demande aux fonctionnaires actifs et retraités, à leurs familles et amis de soutenir la campagne en signant une pétition.
https://secure.avaaz.org/en/petition/The_United_Nations_General_Assembly_Protect_UN_humanitarian_aid_workers_reject_cuts_to_pay_and_family_leave

Histoire

Les premières Conférences internationales du travail vues d'un petit pays de l'Europe centrale

par *Vladimir Rys*

Le hasard fait parfois bien les choses et c'est ainsi qu'il a dirigé récemment sur notre bureau une étude historique parue en République tchèque en 2009 dans le cadre des recherches sur les premières années de l'indépendance de la Tchécoslovaquie créée par les Traités de Versailles en 1918. Dans la section réservée aux relations internationales du nouvel État, un article est consacré à la « participation tchécoslovaque aux premières conférences internationales du Travail ».[1] Basé sur les documents déposés dans les archives d'État et ceux des syndicats tchèques,

[1] Dalibor statnik : *Ceskoslovenska ucast na prvnich mezinarodnich prace*. Jihoceske museum. Ceske Budejovice, 2009. Dans la mesure où toutes les références bibliographiques de cette étude renvoient aux documents déposés dans les archives du pays et accessibles seulement aux chercheurs sur place, nous nous abstenons de les reproduire dans cet article.

il reproduit bien l'atmosphère particulière de cette époque qui, avec l'approche des célébrations du centenaire de l'OIT, est susceptible d'intéresser les lecteurs de ce journal.

La Tchécoslovaquie et l'OIT

La fondation de l'OIT a été regardée de différentes façons selon la conviction politique de l'intéressé. Ainsi, tout à gauche, un observateur communiste considère cet événement, qui arrive au moment où la vague révolutionnaire du mécontentement prolétarien atteint le sommet, comme « un os qu'on jette aux chiens et destiné aux patriotes socialistes afin qu'ils aident la bourgeoisie à briser l'élan des masses ouvrières ». Par contre, les adhérents de la social-démocratie la saluent comme l'avènement d'une nouvelle époque dans la recherche des solutions au conflit entre le travail et le capital, initiée par les Traités de Versailles. Un témoin note que c'est la première fois que l'on tente de renverser, dans le domaine du travail, les barrières isolationnistes entre les États. Il s'agit pour lui d'une évolution logique qui vise à placer l'accent, à côté de la liberté de l'entreprise, sur l'intérêt qu'il y a pour la société de gérer en commun les questions du travail et de l'activité économique.

Fondée le 28 octobre 1918, la Tchécoslovaquie fut l'un de neuf pays à participer activement à la naissance de l'OIT. Son ministre des Affaires étrangères et le futur président Eduard Benes fut membre du Comité pour la législation internationale dans le domaine du travail qui fixa, entre le 1er février et le 24 mars 1919, les bases pour l'établissement de la nouvelle organisation. D'autres éminentes personnalités du pays suivaient avec intérêt les premiers pas du Bureau international du Travail, dont le directeur Albert Thomas effectua une visite en Tchécoslovaquie en automne 1920. Vu l'importance de son développement industriel et l'introduction d'une législation sociale progressiste, le nouvel État avait intérêt à ce que des mesures telles que la norme de huit heures de travail quotidien soient établies au plus vite sur le plan international.

Parmi les questions qui préoccupaient les délégués des premières Conférences de l'OIT fut la représentation adéquate au sein du Conseil d'administration. La délégation tchécoslovaque ayant constaté au départ qu'il n'y avait pas d'autre représentant des pays slaves insista avec succès pour que la Pologne soit élue dans le groupe des délégués gouvernementaux. Sans surprise, certains membres du Conseil devaient leur élection aux sentiments politiques du temps; ainsi un observateur note que le délégué employeur tchécoslovaque Hodac fut choisi par sentiment anti-allemand du groupe plutôt que par principe d'équité dans les représentations.

En tant que l'un des membres fondateurs de l'OIT, la Tchécoslovaquie s'efforça dès le début de gagner au sein de l'organisation une position d'importance. Cependant, elle se rendit vite compte de la difficulté d'une telle entreprise. Ses délégués purent constater assez rapidement que, pour les grandes puissances, leur pays n'était pas un partenaire intéressant et n'avait pas de poids en tant qu'acteur de la politique internationale. Certains se plaignirent ouvertement que la première conférence fut entièrement dirigée par les Anglais, les Américains, les Français et les Belges et qu'il fallut longuement négocier pour obtenir quelques postes dans les commissions. Encore faut-il ajouter que la Tchécoslovaquie était généralement considérée comme représentant également les pays de la Petite Entente.[2] Dans cette situation, certains délégués souhaitèrent vivement que la Russie rejoigne l'organisation après la défaite des bolcheviques.

Il va sans dire que les autorités tchécoslovaques déployèrent beaucoup d'efforts pour pouvoir placer un fonctionnaire au sein du BIT. Ainsi, dès la première conférence à Washington, en accord avec la délégation polonaise, la création d'un poste pour un représentant officiel des Slaves fut demandée. Le ministère des Affaires sociales de la Tchécoslovaquie ne manquait pas une seule opportunité de se plaindre du manque de représentation, mais sans beaucoup de résultats. Selon un document de ce ministère, le BIT comptait en 1923 un total de 380 fonctionnaires, dont 94 Anglais, 91 Suisses et 87 Français, et seulement un fonctionnaire professionnel et un fonctionnaire des services généraux de nationalité

[2] Alliance politique et militaire conclue entre la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie afin de maintenir le statut territorial établi par les Traités de Versailles et empêcher une éventuelle restauration de la monarchie des Habsbourg en Hongrie.

tchécoslovaque.[3] Ceci était manifestement peu pour un pays classé à l'époque par la Société des Nations au neuvième rang des pays les plus industrialisés du monde.

Première Conférence internationale du Travail à Washington en 1919

Conformément aux Traités de Versailles, la première conférence de l'Organisation internationale du Travail de la Société des Nations fut convoquée sur invitation du gouvernement des États-Unis le 29 octobre 1919 à Washington. Elle dura plus de deux mois et réunit les représentants de 32 États ainsi que ceux de l'industrie et des travailleurs de certains territoires coloniaux. L'ordre du jour englobait plusieurs thèmes importants, tels que l'introduction de la semaine de 48 heures, des mesures contre le chômage, le travail des femmes, la protection de la maternité et la limitation du travail des enfants.

Les deux premiers fonctionnaires du BIT, M. Rudolf Teltsik et Mme Anna Hejlova (voir note n° 3 ci-dessous)

La délégation tchécoslovaque à cette première Conférence était bien étoffée. Le Gouvernement était représenté par des hauts fonctionnaires du Ministère des affaires sociales, Jakub Sousek et Karel Spinka, les employeurs par le Secrétaire général de l'Union centrale des entrepreneurs d'industrie, Frantisek Hodac, avec deux conseillers, et les ouvriers par le Secrétaire de la Centrale syndicale, Rudolf Tayerle, accompagné de quatre conseillers. Le Gouvernement avait confié à la délégation la tâche de présenter à la Conférence l'information complète sur les principes de sa politique sociale, notamment en matière de la journée de travail de huit heures, où la législation nationale allait au-delà des normes proposées à la Conférence. Cependant, dès leur arrivée, la représentation diplomatique sur place leur a fait comprendre « qu'une telle présentation risquait de nuire considérablement à la nouvelle République car il y avait des raisons de croire que les milieux financiers et commerciaux américains, avec une sensibilité sociale réduite mais un pouvoir politique décisif, pourraient adopter une attitude hostile envers elle. Il paraissait plus judicieux de garder une certaine retenue pour ne pas se démarquer du reste des États présents ». Ainsi, le discours sur la législation sociale de la plus jeune république d'Europe centrale avec la recommandation concernant les heures du travail fut présenté non pas par le délégué gouvernemental mais par le délégué syndical.

Le choix des États-Unis comme lieu de la première conférence du travail fut violemment attaqué par certains représentants des travailleurs dénonçant la faiblesse des organisations syndicales américaines, la situation de non-droit existant sur les lieux de travail et la maltraitance des ouvriers, ainsi que l'absence totale de mesures de protection contre les accidents de travail. L'avis exprimé dans son rapport par le délégué gouvernemental Sousek fut différent. Considérant que les États-Unis étaient le pays le plus puissant du monde qui allait le dominer pendant longtemps, il constata que les conditions des ouvriers y étaient dans l'ensemble beaucoup plus favorables qu'en Europe: « L'organisation des travailleurs est moins développée à cause des conditions spécifiques; dans la grande majorité des cas, l'employeur américain offre à son ouvrier plus que le collègue européen de ce dernier puisse obtenir grâce à la législation sociale. Il a donc un niveau de vie supérieur à nos classes moyennes. D'autre part, les employeurs américains combattent tous les efforts socialistes chez eux et à l'étranger et n'hésitent pas à employer des méthodes agressives. L'état qui pratique une politique sociale progressiste est donc un ennemi qu'il faut isoler et priver de relations commerciales et financières. Dans ces conditions, une politique sociale radicale peut être adoptée seulement par les États forts; les autres doivent opérer dans le cadre des traités internationaux. »

Ce raisonnement, fort réaliste en ce qui concerne l'analyse de la situation ambiante de l'époque, peut paraître étrange au lecteur d'aujourd'hui. Pour le comprendre, il faut rappeler que la

[3] Selon les archives du BIT, il s'agissait de Rudolf Teltsik (1920-31, membre de Section catégorie B) et Anna Hejlova (1921-34, commis 1ère classe). Teltsik se considérait comme « exotique » parmi le reste du personnel ayant l'anglais ou le français pour langue maternelle. D'autre part, il se plaignait d'être très mal payé car selon la règle de l'époque sa catégorie salariale avait été fixée « en fonction de son dernier salaire national. »

République tchécoslovaque avait été proclamée exactement une année auparavant, que l'époque était dominée par les problèmes soulevés par la révolution communiste et que le nouvel État était engagé dans le débat politique national qui devait déterminer sa future orientation politique. La préoccupation principale du gouvernement au niveau international fut d'éviter tout isolement et de maintenir des relations amicales avec les puissants du moment afin de développer les échanges commerciaux. C'est pour cette raison qu'il fallait éviter de mettre en avant les idées progressistes en matière de législation sociale et se baser sur les normes adoptées par les conférences internationales du travail. Cette stratégie fut d'ailleurs largement utilisée par les journaux et par les politiques dans les débats avec le Parti communiste.

La délégation tchécoslovaque profita de la Première conférence pour nouer des contacts avec les autres participants et pour faire connaître le nouvel État au public américain. Le rapport de Sousek souligne qu'il s'agissait de « démontrer que notre État est déjà bien organisé, que son système de droit garantit la sécurité des citoyens, que son industrie et l'agriculture sont bien développées et qu'il souhaite nouer des relations commerciales et financières avec les autres pays ». Après la fin de la Conférence, le gros de la délégation accepta d'effectuer une visite d'étude aux États-Unis, financée par un membre employeur; cependant, les délégués travailleurs souhaitèrent regagner l'Europe au plus vite.

Vers la Troisième Conférence internationale du Travail à Genève en 1921

Selon la décision prise à la conférence de Washington, la *Deuxième Conférence internationale du Travail* eut lieu du 15 juin au 10 juillet 1920 à Gênes. Son thème principal fut directement lié à celui de la conférence précédente car il s'agissait surtout d'appliquer les normes concernant les heures de travail au secteur maritime. De ce fait, même en couvrant la navigation fluviale, le sujet fut de peu d'importance pour la nouvelle république sans accès à la mer et ceci d'autant plus que les travailleurs engagés dans le transport fluvial avaient été déjà couverts par la législation nationale en vigueur. C'est sans doute pour cette raison que la composition de la délégation qui, au départ, devait être décidée par une conférence interministérielle, fut à la fin établie par consultation téléphonique. Suivant le souhait de l'OIT, les membres principaux de la délégation présents à Washington furent retenus pour assurer le suivi dans les débats. Par contre, selon un document interne, la participation d'un spécialiste rencontra des problèmes, car celui-ci, le capitaine de frégate Wurdack, du consulat à Trieste, devait se tenir prêt à regagner son poste en cas de retour par voie maritime des légions tchécoslovaques, après leurs combats contre les bolcheviques en Sibérie.

C'est donc la *Troisième Conférence internationale du Travail*, du 25 octobre au 19 novembre 1921 à Genève, qui attira pleinement l'attention des autorités compétentes du pays. Cette fois, la composition de la délégation fut plus compliquée. D'une part, il y avait le problème du financement, car la Suisse était considérée comme « pays avec devise défavorable » et la mission de tous les membres de la délégation était, au début, prise en charge par le budget du ministère des Affaires sociales. Il fallait donc obtenir la participation d'autres ministères intéressés. D'autre part, les employeurs furent priés de bien vouloir couvrir eux-mêmes les frais de leurs conseillers techniques. Enfin, il y avait des complications politiques au sujet de la représentation dans le groupe des travailleurs. Les syndicats étaient à cette époque divisés non seulement selon l'orientation politique mais aussi selon les nationalités, à savoir tchèque, slovaque et allemande.

Le thème central de la conférence fut le travail dans l'agriculture, notamment l'introduction des huit heures journalières, les conditions de travail des femmes et des enfants, ainsi que les assurances sociales des travailleurs agricoles. Il s'agissait donc en principe de l'extension des accords de Washington à l'agriculture. Cependant, comme l'avait constaté le journal du parti social-démocrate *Pravo lidu* du 2 novembre 1921, « beaucoup de choses ont changé en défaveur de l'idée du progrès social depuis la première conférence de Washington en 1919. La période révolutionnaire d'après-guerre, source d'enthousiasme et d'encouragement à l'égard des travailleurs demandant une réforme sociale radicale, ainsi que la peur de la bourgeoisie devant la menace bolchevique, avaient rendu les opposants de la classe ouvrière plus amènes aux réformes demandées. Mais quel changement au bout de deux ans ! La crise économique étouffe l'effort et l'enthousiasme des masses ouvrières et la réaction exploite pleinement cette situation pour non seulement arrêter le progrès social mais pour révoquer la législation en matière de

politique sociale, notamment celle concernant les huit heures de travail. » Un autre quotidien pragois expliqua plus tard la position des employeurs visés par la gauche en ces termes: « Tout en restant fidèles aux nobles objectifs de la Conférence de Washington, les employeurs ne peuvent pas fermer les yeux devant la pression des circonstances qui n'épargne aucune nation et qui oblige de demander aux citoyens des sacrifices nécessaires pour restaurer la prospérité économique et la paix mondiale. »

C'est dans cette ambiance que se sont déroulées les préparations à la conférence de Genève qui revêtait une grande importance. En effet, la nouvelle république pouvait servir d'exemple aux autres étant donné que sa législation sociale avait couvert les travailleurs agricoles dès le départ. D'ailleurs, comme on pourra le constater plus tard, en matière de travail des enfants, de repos hebdomadaire dans les entreprises agricoles et de droit syndical des travailleurs agricoles, la législation nationale dépassait les normes internationales proposées. Cependant, l'approche de la Tchécoslovaquie se trouva une nouvelle fois en contradiction flagrante avec celle des autres grandes nations européennes, en particulier l'Angleterre et la France, cette dernière représentant le garant politique de l'existence du nouvel État tchécoslovaque. Les documents de l'époque mentionnent spécifiquement qu'à cause de l'opposition radicale des employeurs, la recommandation concernant le repos hebdomadaire avait peu de chance d'être adoptée dans les deux pays. Le problème était semblable s'agissant du travail des enfants, comme en témoigne la remarque suivante d'un observateur tchécoslovaque: « Le Gouvernement français pense que le travail des enfants dans l'agriculture est un sport plutôt sain et, pour cette raison, il est opposé à l'extension complète des accords de Washington à l'agriculture ».

Remarque finale

Le tableau présenté dans ces notes reflète bien la violence des affrontements sociaux au sein des nations sortant de la Grande Guerre. Nul doute, le rôle potentiel de l'OIT et sa mission d'instaurer et maintenir la paix du travail furent fortement idéalisés surtout par les plus faibles parmi ces dernières. Le cas de la Tchécoslovaquie est typique car il s'agit d'un État neuf, cherchant des appuis tous azimuts. Signalons encore que sa toute nouvelle confiance dans sa capacité à contribuer de façon importante à l'extension de la législation sociale fut fondée sur le travail d'une série d'éminentes personnalités connues aujourd'hui sous le vocable *d'école tchèque de la politique sociale;* c'est l'effort de ces pionniers qui avait permis au pays de développer sous l'Empire austro-hongrois une protection sociale destinée à l'ensemble des couches de la population tchèque portant l'espoir d'un renouveau national. On peut donc comprendre la déception de ses dirigeants lorsque, une fois atteint leur objectif d'indépendance nationale, leur ambition d'adresser au monde un message social est contrecarrée par la dure réalité politique.

Le tableau est tout aussi explicite s'agissant de la « lutte des classes » transposée au plan international; elle reste très âpres malgré l'introduction de normes en matière de législation sociale censées apporter un apaisement. La reprise d'une résistance acharnée à toute avancée sociale peu de temps après la naissance de l'OIT a de quoi surprendre. Cependant, on était au début d'un nouveau monde, c'est du moins ce qu'on croyait, et chacun voulait jeter toutes ses forces dans le combat pour l'avenir. Un siècle plus tard, le résultat final de ce combat peut être jugé dans l'ensemble satisfaisant.

Nations Unies

Information de dernière minute

20 novembre 2015 - **Terrorisme** : le Conseil de sécurité demande aux États membres de coordonner leur action contre *Daech* et d'éliminer son « sanctuaire » en Iraq et en Syrie, considérant que *Daech* constitue une menace mondiale d'une gravité « sans précédent », le Conseil de sécurité a demandé aux États Membres de coordonner leur action en vue de prévenir et mettre un terme aux actes de terrorisme commis par ce groupe.

70 ans de l'ONU

Le 70e anniversaire des Nations Unies est l'occasion de faire une pause, de contempler l'histoire des Nations Unies, et de faire le bilan de ses succès durables. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière les domaines dans lesquels l'ONU - et la communauté internationale tout entière - a besoin de redoubler d'efforts pour répondre aux défis actuels et futurs, sur trois thèmes principaux d'action : la paix et la sécurité, le développement, et les droits de l'homme.

« L'Organisation des Nations Unies est la demeure de l'humanité, pour laquelle elle est synonyme d'espoir. Son action est guidée par la Charte » a dit Ban Ki-moon aux cérémonies organisées à l'occasion du 70e anniversaire de la Charte des Nations Unies, le 26 juin 2015 à San Francisco.

Son action est guidée par la Charte. 70 ans de l'ONU en quelques chiffres, cela donne huit Secrétaires généraux, 193 pays, des Casques Bleus envoyés aux quatre coins du monde résoudre des conflits, des dizaines de campagnes pour la défense des droits humains, mais aussi des critiques sur les blocages de cette institution ou son impuissance.

Le 2 octobre, les chefs d'Etat de l'Organisation des Nations Unies se retrouvent pour un sommet dans le cadre de la 70e session de l'Assemblée générale à New York. Pour l'occasion, ils adopteront officiellement les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sur la période 2015-2030. « Cette session est celle du 70e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Les principes énoncés dans la Charte ont résisté à l'épreuve du temps et l'ONU a à son actif un grand nombre de succès », a déclaré le 15 septembre l'actuel Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Tout en reconnaissant « des revers », comme les guerres toujours en cours ou l'instabilité de certains pays. Alors 70 ans après sa création, après la sanglante Seconde Guerre mondiale, l'ONU parvient-elle toujours à assurer ses missions d'origine et à maintenir la paix ?

Une série d'événements et d'activités ont été organisés au fil des mois afin de célébrer cette année particulière autour du thème « Une ONU forte pour un monde meilleur ». L'Organisation des Nations Unies est la demeure de l'humanité, pour laquelle elle est synonyme d'espoir.

Près de 18'000 personnes ont profité des Portes ouvertes de l'ONU à Genève le 24 octobre pour découvrir les arcanes de la vénérable institution. « Le succès a été phénoménal », a indiqué le porte-parole de l'ONU, qui a avoué n'avoir jamais vu autant de monde dans les couloirs du Palais des Nations.

Un spectacle proposé par le Ballet du Grand Théâtre a fait salle comble et les lieux de réunion de la Commission des droits de l'homme ont connu une forte affluence.

Il y a eu beaucoup d'enfants. Plus de 80 stands avaient été dressés pour accueillir le public. Ils étaient tenus par des missions permanentes auprès de l'ONU, des organisations internationales liées à l'institution et même d'autres organismes indépendants de l'ONU comme le CERN, qui a présenté le LHC, son accélérateur de particules.

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Cette conférence, qui aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre, apparaît cruciale car elle doit aboutir à un accord international sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C.

Sur la base des travaux de la COP20 à Lima, il s'agira d'aboutir en décembre prochain à un ensemble de décisions.

Tout d'abord, un accord ambitieux et contraignant face au défi du dérèglement climatique qui s'appliquerait à tous les pays.

Ensuite, des contributions nationales (iNDC), qui représentent l'effort que chaque pays estime pouvoir réaliser. Le financement de la lutte contre le changement climatique sera également une composante cruciale, dont une étape a été franchie avec la première capitalisation du Fonds vert à hauteur de 9,3 milliards de dollars - dont près d'un milliard de la France.

Enfin, les initiatives développées au niveau-infra-étatique, par les collectivités locales, les organisations de la société civile et les entreprises vont amplifier la mobilisation et viendront s'ajouter aux contributions des Etats. En effet, la future présidence française a fait le choix de soutenir en vue de Paris 2015 un agenda des solutions. Il s'agit de l'ensemble des initiatives complémentaires à l'accord international, entreprises au niveau local par les gouvernements, les autorités locales comme les acteurs non étatiques et contribuant à renforcer les engagements des Etats en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation aux impacts du dérèglement climatique et de financement. Cet agenda des solutions repose sur un échange de bonnes pratiques, de transfert de connaissances et des technologies nécessaires à une transition vers des économies bas carbone.

Les grandes étapes vers un accord

La communauté internationale s'est accordée sur les premiers éléments du texte de l'accord dès décembre 2014, lors de la conférence de Lima COP20.

Les États vont être invités à soumettre leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui seront intégrés dans l'accord dès le premier trimestre 2016. Ces engagements prévisionnels seront contenus dans des projets de contribution déterminée au niveau national (Intended Nationally Determined Contributions – INDC). Ils devraient ensuite être soumis à une période de consultation afin de déterminer si les engagements agrégés permettront de tenir l'objectif d'une limitation de l'augmentation moyenne de la température mondiale en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels.

L'accord devra garantir que tous les pays sont soumis aux mêmes règles afin qu'ils puissent vérifier mutuellement qu'ils entreprennent des efforts pour réduire leurs émissions et avoir des assurances sur la bonne mise en œuvre des engagements prévus dans les contributions. Ces règles de mesure, de rapportage et de vérification seront le cœur de l'accord de 2015 et devraient donc être contenues dans la partie juridiquement contraignante du « paquet de Paris ».

L'ensemble des travaux d'élaboration du futur accord qui devra être adopté lors de la conférence de Paris sont menés au sein du groupe de travail de la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP). Les co-présidents de ce groupe de travail jouent un rôle clef pour la réussite du processus, en lien étroit avec le Secrétariat de la CCNUCC et le pays qui assume la présidence de la conférence. Ils cherchent à tenir compte des vues de toutes les parties qui sont placées sur un pied d'égalité. Alors que seuls 28 pays avaient été associés aux ultimes négociations de l'accord de Copenhague, les 196 parties à l'accord de Paris devront avoir le sentiment de l'avoir co-écrit afin de pouvoir se l'approprier.

Malgré toutes les déclarations politiques, une ratification contraignante par les pays sera difficile à atteindre.

Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun mais pas assez pour la cupidité de tous.

Journée internationale des personnes âgées 2015

Message du Secrétaire général de l'ONU.
En cette vingt-cinquième Journée internationale des personnes âgées, nous reconnaissons que les personnes âgées sont un atout majeur de notre société et qu'elles apportent une contribution considérable au développement mondial.

Le 25 septembre, au Siège de l'ONU à New York, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à construire un monde durable ou nul ne sera laissé de côté, quel que soit son âge ou son sexe. En mettant en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, récemment adopté, nous devons tenir compte des modifications démographiques qui surviendront au cours des quinze années à venir. Elles auront une incidence directe sur la réalisation des objectifs de développement durable.

Le vieillissement rapide de la population et l'urbanisation détermineront de plus en plus la forme que prendront nos sociétés. On prévoit que le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans vivant dans des villes augmentera de plus de 900 millions d'ici à 2050. Elles totaliseront alors le quart de la population urbaine des pays développés.

Le thème de la Journée internationale des personnes âgées de cette année, « Durabilité et ouverture aux personnes de tous les âges dans l'environnement urbain », souligne la nécessité d'ouvrir les villes aux personnes de tous les âges. La Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui se tiendra à Quito en octobre 2016, est l'occasion de progresser dans cette action.

Ouvrir les villes aux personnes âgées signifie qu'il faut créer pour elles des possibilités de participation économique et sociale dans un environnement accessible et sûr. Cela suppose aussi de leur assurer un logement abordable ainsi que les services de santé et les services sociaux dont elles ont besoin pour vieillir dans leur environnement.

En cette Journée internationale des personnes âgées, je demande aux gouvernements de tous les pays de rendre les villes et les établissements humains ouverts, surs, résilients et durables de sorte que nul ne soit laissé de côté, quel que soit son âge.

Ban Ki-moon

Nouveau Rapport de l'OMS sur le vieillissement

L'OMS vient de publier un *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé* (GSAP). Ce rapport fait état de nos connaissances actuelles sur la manière dont les pays ont élaboré des politiques et des réponses aux problèmes de santé des personnes âgées. Il définit un cadre d'action pour promouvoir une vieillesse en bonne santé, construit autour du nouveau concept des capacités fonctionnelles.

Le rapport principal est disponible en anglais et espagnol. Un résumé est disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, japonais, portugais et russe à l'adresse internet www.who.int/ageing

Parmi d'autres, les questions suivantes sont soulevées :

- Indicateurs recommandés pour surveiller et évaluer les progrès.
- Aperçu des objectifs stratégiques et des actions des programmes régionaux de l'OMS.
- Aperçu des contributions des parties prenantes.
- Présentation des contributions des Nations Unies et des autres organismes internationaux.
- Aperçu des implications pour chaque niveau de l'OMS.
- Estimation préliminaire des coûts et des besoins de financement pour mettre en oeuvre le GSAP, en mettant l'accent sur les implications pour le Secrétariat de l'OMS.
- Bénéfices préliminaires de la mise en oeuvre du GSAP.
- Réflexions préliminaires pour soutenir, dans un environnement spécifique, la concrétisation des choix politiques en actions tangibles.
- Récapitulatif des pays et des organisations qui ont contribué au GSAP.

Vieillissement de la population
Entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans va doubler, passant d'environ 11% à 22%. Le nombre absolu de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter de 901 millions en 2015, à 1,4 milliard en 2030 et à 2,1 milliards en 2050, et pourrait atteindre 3,2 milliards en 2100. En 2050, l'Europe comptera une population d'environ 34% de plus de 60 ans ; l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Asie, environ 25%; et bien que l'Afrique affiche la pyramide des âges la plus jeune de toute la zone, on estime également qu'elle connaîtra un vieillissement rapide : sa population âgée de 60 ans ou plus passera de 5% aujourd'hui, à 9% d'ici 2050. En outre, les populations âgées seront de plus en plus concentrées dans les régions les moins développées sur le plan économique. (DESA, Nations Unies, Perspectives démographiques mondiales: Révision 2015, Principaux résultats et tableaux des progressions).

Inégalités en matière d'espérance de vie
Les statistiques mondiales de l'OMS révèlent d'importantes inégalités entre les pays que ce soit en matière d'espérance de vie ou de probabilité d'une vieillesse en bonne santé. Par exemple, entre les pays les moins performants et les plus performants, il existe une différence de 38 ans pour l'espérance de vie à la naissance, de 37 ans pour l'espérance de vie en bonne santé à la naissance, et de 13 ans pour l'espérance de vie à l'âge de 60 ans. En outre, au cours des deux dernières décennies, l'écart en matière d'espérance de vie à 60 ans entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible et intermédiaire, s'est creusé. (Base de données de l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS)

Opportunités politiques pour vieillir en bonne santé
Des politiques adéquates peuvent :

- Éliminer les nombreux obstacles qui limitent la contribution des personnes âgées et leur participation sociale continue.
- Maîtriser, plutôt que renforcer, les inégalités sur le plan des déterminants du vieillissement en bonne santé.
- Renforcer la capacité des personnes âgées à apporter leurs nombreuses contributions, et ce, dans un environnement qui respecte les droits.
- Refléter la participation des diverses parties prenantes, y compris celle des personnes âgées, des professionnels de la santé et des prestataires de soins, des organisations non gouvernementales et des associations, et enfin, des décideurs de divers secteurs.
- Tenir compte de la nécessité croissante en matière de soins de longue durée.
- Ne pas se concentrer uniquement sur l'augmentation de l'espérance de vie, mais permettre une vie plus longue, en meilleure santé, sans limitations fonctionnelles.
- Permettre aux personnes âgées de tirer le meilleur parti des opportunités qui se présentent, et surmonter les nouveaux défis résultant du développement de l'urbanisation et de la mondialisation.
- Accorder une attention particulière à la situation spécifique des femmes âgées, en leur fournissant un soutien supplémentaire pour surmonter les conséquences négatives des iniquités subies tout au long de leur vie.
- Permettre à autant de personnes que possible de vieillir en bonne santé.

(*OMS*)

Santé

Ces articles ne doivent pas être considérés comme une alternative à une consultation avec un professionnel.
L'état de santé de chaque individu concerné ne peut être évalué que par un professionnel de la médecine qualifié.

Les vertiges chez la personne âgée

Les personnes âgées se plaignent souvent de vertiges, dont les causes sont multiples, bénignes ou graves. Le mot vertige est d'ailleurs souvent employé à tort. Il convient donc de distinguer les "vrais" vertiges des "faux" vertiges. C'est ainsi qu'on confond souvent le vertige avec un étourdissement (sensation de tête légère, troubles de la vision, parfois impression d'être absent pendant quelques secondes, de s'évanouir). Le vertige se caractérise par une sensation de mouvement dans l'espace. On a l'impression de tourner sur soi-même, ou que la pièce tournoie autour de nous.

Pour maintenir l'équilibre du corps, le cerveau a besoin des informations provenant de quatre systèmes :

- *les muscles et les articulations* contiennent des capteurs de pression qui informent le cerveau sur la position du corps dans l'espace ;
- *les yeux* précisent la position de la tête ;
- les organes de l'équilibre se trouvent dans *l'oreille interne* (labyrinthe) et informent sur les mouvements du corps dans l'espace ;
- le *cervelet* intègre toutes ces données et distribue les ordres pour maintenir l'équilibre.

En cas de discordance dans les informations, on ressent une sensation de vertige.

Causes les plus fréquentes:

Troubles de l'oreille interne: vertige de position paroxystique bénin (VPPB), maladie de Ménière, infections (labyrinthite virale ou névrite vestibulaire, par exemple) ;

- troubles visuels (vision double) ;
- effets indésirables de certains médicaments (en particulier, ceux destinés à soigner les troubles psychiques), alcool, drogues ;
- le mal des transports ;
- plus rarement, augmentation de la pression intracrânienne, lésions des nerfs du cou (problèmes de vertèbres cervicales) ou du nerf acoustique (neurinome acoustique), un traumatisme crânien, une tumeur du cervelet ou du nerf auditif, la sclérose en plaques, etc.

Les malaises (sensation de vertige avec le sentiment d'être sur le point de perdre connaissance) ont de nombreuses causes.

- chute soudaine de la pression sanguine (hypotension orthostatique), lorsque la personne passe de la position couchée ou assise à la position debout ;
- troubles circulatoires (hypertension ou hypotension) ou encore troubles du rythme cardiaque ;
- hypoglycémie (taux de sucre trop faible dans le sang);
- crise d'anxiété ;
- atmosphère trop chaude avec la sensation de manquer d'oxygène ;
- AVC (accident vasculaire cérébral);
- troubles neurologiques.

Vertige de position paroxystique bénin

Le vertige de position paroxystique bénin (VPPB ou vertige positionnel) est un trouble sans gravité, fréquemment observé chez les personnes âgées. Il se traduit par des vertiges fréquents qui se produisent lorsque la personne bouge la tête, par exemple en se levant ou en se retournant dans son lit. Le vertige se déclenche quelques secondes après le mouvement et dure moins d'une minute. *Les causes* sont connues. A la suite d'une plaie ou d'une infection des canaux du labyrinthe (dans l'oreille interne), les petits cristaux de calcium (otolithes) habituellement répartis de manière homogène dans ces canaux s'accumulent dans un seul canal. Lors d'un mouvement, ces cristaux signalent l'amplitude du mouvement. Lorsqu'ils sont agglutinés dans un seul canal, l'oreille interne perçoit un signal anormalement fort qui est en contradiction avec ce que perçoivent les yeux et le corps. Cette discordance déclenche le vertige. Le traitement du vertige de position paroxystique bénin repose sur des manipulations de la tête du patient (dites manœuvres libératoires, manœuvre de Sémont ou manœuvre d'Epley). Le patient est allongé et le médecin effectue diverses rotations de la tête du patient entrecoupées de pauses. Les cristaux de calcium sont ainsi débloqués et répartis de nouveau uniformément dans l'oreille interne. Ces manœuvres sont indolores et le soulagement est immédiat. Le patient doit ensuite rester assis pendant 24 heures (même pour dormir). Il peut être nécessaire de répéter ces manœuvres au cours de plusieurs séances.

Maladie de Ménière

La maladie de Ménière (ou syndrome de Ménière) se caractérise par des crises récurrentes de vertige accompagné de sifflements et de bourdonnements d'oreilles (acouphènes) et d'une baisse d'audition. Le plus souvent, une seule oreille est atteinte.

Il s'agit d'une maladie chronique. La fréquence des crises est très variable et imprévisible - de quelques-unes par an à plusieurs par semaine. Entre les crises, les périodes de rémission peuvent durer plusieurs mois, voire plusieurs années. Il n'existe pas de traitement permettant de guérir la maladie de Ménière, mais les symptômes peuvent être soulagés efficacement dans la plupart des cas.

Le traitement repose sur des mesures destinées à réduire la pression des liquides dans l'oreille interne : médicaments diurétiques, réduction de la consommation de sel de cuisine (sodium) et suppression des aliments contenant de la caféine (café, thé, chocolat, sodas). Eventuellement, des mesures chirurgicales sont prises pour réduire la pression dans l'oreille interne (shunt

endolymphatique) ou pour supprimer le rôle de l'oreille interne touchée dans le maintien de l'équilibre: ablation du labyrinthe, section du nerf vestibulaire, ou injection d'une substance sclérosante dans le labyrinthe. Ces mesures n'ont pas d'impact sur le maintien de l'équilibre: l'oreille intacte et le cerveau compensent la perte de l'oreille interne traitée. Lors des crises, des médicaments destinés à soulager les symptômes de vertige (médicaments anti-vertigineux) peuvent également être prescrits.

Dans la majorité des cas, la diminution progressive de l'audition persiste au niveau de l'oreille atteinte.

Que fait le médecin en cas de vertiges ?
S'il diagnostique un vertige, il essaie d'en trouver la cause à l'aide de divers tests. Par exemple, il demande à son/sa patient/e de marcher en ligne droite, les bras le long du corps, les yeux ouverts puis les yeux fermés. Il peut également lui demander de tendre les bras et les index.
Pour rechercher un *nystagmus (*mouvement involontaire des deux yeux, rythmique, rapide, en saccade et qui change alternativement de sens), il effectue des rotations rapides de la tête du /de la patient/e (ou il lui demande de secouer la tête rapidement). Enfin, il peut pratiquer une série de manipulations de la tête et du tronc du/de la patient/e (manœuvre de Dix et Hallpike) pour rechercher un vertige de position paroxystique bénin (VPPB).

Il peut également prescrire des examens complémentaires: examen ORL, ophtalmologique, IRM, scanner, etc.

Comment soigne-t-on les vertiges ?
Les causes des vertiges étant nombreuses et variées, leur traitement dépend du diagnostic. Ainsi le traitement de la maladie de Ménière est différent du traitement du vertige de position paroxystique bénin (VPPB) ou de celui de la névrite vestibulaire.

Des médicaments dits antivertigineux (acétylleucine, bétahistine, certains antihistaminiques H1) sont parfois prescrits pour soulager les symptômes en attendant de traiter la cause véritable des vertiges.

Enfin, lorsque les vertiges sont associés au mal des transports, les médicaments destinés à traiter le mal des transports peuvent être utiles.

Dr David Cohen
dans AFSM/OMS Nouvelles

Selon une étude américaine –Tinetti et al- portant sur 1'087 personnes de plus de 72 ans (âge moyen 79 ans) ayant ressenti des sensations vertigineuses les mois précédents - déséquilibre ou instabilité, impression d'évanouissement; impression de mouvement ou de tournoiement, autres sensations, plus de la moitié avaient des sensations multiples. La durée des épisodes était de l'ordre de la minute dans 44% des cas, rarement au-delà de 2 heures; la fréquence était variable, quotidienne pour 33%, mensuelle pour 50%.

Les circonstances d'apparition étaient multiples pour la plupart (74%). Les causes déclenchantes les plus fréquentes étaient le lever d'une position basse, les rotations de la tête ou du corps, les émotions ou l'anxiété.

Sept caractéristiques cliniques étaient plus fréquentes chez les vertigineux que chez les témoins: l'anxiété, des symptômes dépressifs, un équilibre fragile, un passé d'infarctus du myocarde, une hypotension posturale, la prise de 5 médicaments ou plus, des troubles auditifs. Le risque de "vertige" croissait avec le nombre de ces caractéristiques.

Les auteurs insistent sur la nature multifactorielle des vertiges: un vertige peut apparaître quand une fonction est sévèrement altérée, ou quand plusieurs le sont plus ou moins gravement. C'est dans ce sens qu'ils en font un syndrome gériatrique, comme les chutes, les syndromes confusionnels, l'incontinence urinaire.

Surpoids ?

Des kilos en trop ?

Il est crucial de prendre son poids en main. Loin de n'être qu'une considération esthétique, il en va de votre santé.

Le surpoids conduit à des problèmes cardio-vasculaires, mais peut aussi causer le diabète, certains cancers ou des complications au niveau respiratoire.

Les conseils pour une alimentation saine sont de manger équilibré, avec un apport abondant de fruits et légumes. Le geste de bon sens : lever le pied sur les aliments gras ou transformés, en particulier pendant les périodes des fêtes.

Comment calculer son IMC
L'indice de masse corporelle permet de déterminer si une personne est en surpoids. Prenez votre calculatrice et divisez votre poids (en kilo) par votre taille (en mètre) au carré. Si vous obtenez un résultat entre 18,5 et 25, cela signifie que votre corpulence est normale. De 25 à 30, vous êtes en surpoids, et au-delà de 30, il est crucial de se tourner vers un professionnel, qui saura diagnostiquer chaque situation.

Il s'agit d'un outil statistique, à utiliser à titre indicatif. En cas de problème sérieux, une évaluation d'un professionnel médical s'impose.

Lumière sur les médecines naturelles

De l'hypnose à l'homéopathie, en passant par la médicine traditionnelle chinoise, ces médecines douces offrent de nombreuses applications. Cependant, leurs noms et leur nombre peuvent prêter à confusion et il devient alors difficile de s'y retrouver.

Les médecines complémentaires ont subi une hausse de popularité durant ces dernières années, notamment en mettant en avant leur côté naturel ou exotique. Mais que sont-elles vraiment ?

Les médecines complémentaires en Suisse
Les médecines naturelles, appelées aussi médecines complémentaires, sont très variées et proposent de multiples thérapies. En Suisse, cinq de celles-ci sont reconnues et donc remboursées par l'assurance maladie de base : l'homéopathie, la phytothérapie, la médecine chinoise traditionnelle, l'aromathérapie et la médecine anthroposophique. L'homéopathie est probablement la plus connue, elle se base sur les principes de la similitude, de l'individualisation et de l'infinitésimal, c'est-à-dire que des molécules produisant des effets indésirables peuvent avoir un effet bénéfique à très faible dose. La phytothérapie, utilisée déjà depuis plusieurs siècles, se base sur les principes actifs que l'on retrouve dans les plantes, elle s'utilise en tisane, poudre ou encore gélules.

Toutes les médecines naturelles participent au bien-être de la personne, que ce soit par des effets directs ou indirects. La médecine traditionnelle chinoise date de plus de 3000 ans et est composée de diverses branches, comme par exemple le traitement par les plantes ou encore l'acupuncture, qui se basent sur la gestion de l'équilibre de l'énergie, appelé Qi. La thérapie neurale consiste en l'injection d'analgésique dans des points précis du corps, ceci permet d'apporter l'impulsion nécessaire à la mise en route des processus d'auto-guérison. La médecine anthroposophique se base sur le concept des quatre éléments constitutifs de l'être humain : le corps physique, le corps éthérique, le corps astral et le Moi. Les remèdes anthroposophiques sont le plus souvent issus de minéraux et de plantes, ils ramènent l'harmonie au sein de la personne.

Leur utilisation hivernale
On peut ainsi se demander, parmi ces médecines complémentaires, lesquelles peuvent être utilisées dans le cadre d'une prévention des maux hivernaux. La réponse est simple : toutes. En effet, toutes ces médecines participent au bien-être de la personne, que ce soit par des effets directs ou indirects. Les effets directs sont produits par l'action de certaines molécules spécifiques, par exemple dans la cas d'un traitement par la phytothérapie. En revanche, l'effet indirect est plus subtil, il agit sur le bien-être global de la personne en réduisant par exemple le stress.

Les autres médecines naturelles
Il existe d'autres médecines complémentaires que celles reconnues en Suisse, on citera les techniques de relaxation, comme le reiki et le yoga, l'hypnose, l'oligothérapie, l'aromathérapie ou encore la luminothérapie. Celles-ci peuvent constituer une aide supplémentaire. D'autres facteurs jouent aussi un rôle sur notre santé, comme l'exercice physique et la nutrition.

Dans quels cas s'en servir ?
Dans le cadre des symptômes hivernaux, la thérapie par la lumière pourrait agir contre le fameux « blues hivernal ». Les techniques de relaxation agissent contre le stress et peuvent

ainsi renforcer notre système immunitaire. Il convient de prendre des compléments (vitamines, minéraux, oligo-éléments) lors de certaines carences.

Quels avantages et limites de la médecine naturelle ?
La médecine naturelle intervient souvent lorsque la médecine classique est à ses limites et qu'elle n'a plus rien à proposer. En effet, les médecines complémentaires offrent tout une palette de thérapie et répondent à de nombreux besoins. Bien que cette médecine soit douce, il existe quelques effets indésirables et potentiellement dangereux, il convient de ce fait de consulter un médecin ou un pharmacien.

Ralph Briner/étudiant en médecine

Dépression saisonnière : le blues hivernal

La dépression saisonnière, plus communément appelée le « blues hivernal », est un état dépressif qui se manifeste dès le mois d'octobre et qui peut persister jusqu'au printemps. Bien que le mécanisme reste inexpliqué, il est admis que cet état est lié au manque de lumière suite au raccourcissement de la durée de l'ensoleillement et de lumière du jour.

Les symptômes sont divers et peuvent varier d'une simple déprime (baisse d'énergie, fatigue, perte d'intérêt) à une dépression sévère (hypersomnie, isolement, perte d'appétit) et sont souvent accompagnés d'une baisse de la concentration et des performances intellectuelles, d'une immunité peu performante avec une susceptibilité aux infections principalement virales augmentée.

Le traitement de choix est la luminothérapie. Il consiste en une exposition de 30 minutes, chaque matin, à une lumière de 10'000 lux dès la baisse de la luminosité et durant tout l'hiver. Ce traitement se fait à domicile.

Vitamine D3 – la substance vitale anti-âge

Des études ont démontré que jusqu'à 50 % de la population présente une insuffisance en vitamine D3. Il s'agit particulièrement des enfants, des végétariens et des personnes âgées de même que des personnes obèses et de celles à peau noire. La vitamine D est produite par l'action des rayons solaires sur la peau (UVB) ou absorbées par la nourriture. Le saumon et les oeufs sont riches en vitamine D mais pour combler les besoins journaliers cela représente 2 portions de saumon ou 20 œufs tous les jours ! Les besoins journaliers minimaux dès 2 ans sont de 600 unités jour et dès 60 ans de 800 unités jour. Une personne en bonne santé ayant une alimentation variée et une exposition régulière au soleil n'a normalement pas besoin de supplément en vitamine D durant l'été, sauf si elle a la peau noire ou foncée. Des études montrent toutefois qu'une grande partie de la population n'a pas le taux minimum de vitamine D dans le sang.

On connaissait les fonctions de cette vitamine hormone liposoluble pour permettre la fixation du calcium dans les os, renforcer les muscles pour assurer une mobilité stable et une réduction du nombre et des conséquences d'une chute accidentelle. Les recherches de ces dernières années, toutefois, ont mis en évidence ses rôles insoupçonnés dans l'équilibre de la santé, notamment la relation entre les insuffisances et l'apparition de certains troubles liés à l'âge, problèmes cutanés, diabète ou encore certains cancers.

Bien d'autres symptômes, comme la fatigue, la lassitude, l'épuisement ou la dépression sont atténués par un apport régulier et à long terme de vitamine D3. Plusieurs études ont prouvé que le système immunitaire était renforcé permettant une réduction de la fréquence de certaines infections, notamment hivernales.

Ainsi, on commence tout juste à mesurer les avantages déterminants d'un apport régulier de cette vitamine D3 pour la santé mais également pour la beauté puisqu'on la surnomme vitamine anti-âge… Il est particulièrement recommandé de la prendre tous les jours des mois pauvres en soleil. Elle est disponible sous plusieurs formes, par exemple en capsules associées à la vitamine C ou d'un tout nouveau spray pratique à vaporiser dans la bouche.

Attention, nous restons trop assis !

Déjà considéré comme un fléau outre-Atlantique et dans les pays scandinaves, le « too much sitting » va être encore plus difficile à combattre que l'inactivité physique.

Et si les salariés assis étaient en train de devenir les nouveaux fumeurs ? Une espèce menacée et soupçonnée d'efficacité moindre et de laisser-aller coupable. En Suisse, l'inquiétude face au « too much sitting » n'est encore que murmure. Ailleurs, selon plusieurs études et des voix de plus en plus nombreuses, rester sur sa chaise ou son fauteuil au bureau – avant de s'affaler sur son canapé à la maison – serait tellement mauvais pour la santé que nous serions à la veille de voir le travail debout devenir la norme. Voici donc quelques bonnes raisons de s'y mettre!

C'est meilleur pour la santé
Passer plus de cinq heures par jour assis devant un écran ou un livre augmente de 34% le risque d'insuffisance cardiaque.

Dès huit heures par jour (à peu près la moyenne en Amérique du Nord), on encourt 15% de risque de décès prématuré supplémentaire par rapport à ceux qui s'asseyent moins de quatre heures. Très mauvaise nouvelle pour la plupart des travailleurs du secteur tertiaire, le plus actif de notre pays. « On se prépare, assis, à en mourir » lance même Rob Danoff, un médecin ostéopathe américain. Là-bas, la mode du travail debout revient alors que les signaux d'alarme se multiplient. C'est Thomas Jefferson, l'un des pères fondateurs de la nation étasunienne, qui va être content, lui qui, bien avant que la médecine n'étudie les méfaits de l'excès de sédentarité, restait debout à son bureau.

Douleurs de dos, dégénérescence musculaire, maladies cardiaques et cardiovasculaires, diabète, cancer du côlon, insuffisance du cœur provoquent un essoufflement à l'effort : la liste des risques encourus par notre génération trop assise est longue. « Nous sommes une société qui s'avachit, passant du siège du bureau au canapé de la maison. Et la combinaison peut être mortelle », poursuit Rob Danoff.

Quelques conseils
Rester un peu moins longtemps assis ? Quelques conseils d'Emma Wilmot, du Centre de diabète de l'Université de Leicester, qui a publié fin 2012 une anayse de 18 études antérieures sur le sujet.

1. Se lever pour téléphoner.
2. Grâce à une chaise spécifique ou à un bureau de type dessinateur, alterner les phases assises et les phases verticales. Certaines marques commercialisent des bureaux conçus pour cela.
3. Une pause thé ou café ? On reste debout.
4. Marcher pour aller prendre le repas de midi. Et après le repas, aménager une petite balade. Excellent pour éliminer un peu de glucose.
5. Installer une poubellle, ou des affaires dont on a régulièrement besoin, à l'autre bout de la pièce : on sera contraint de se lever (en évitant les séances de tirs au panier, bien sûr).
6. Une petite alarme toutes les demi-heures ou toutes les heures et hop un petit tour de l'étage, voir du pâté de maisons, si son emploi le permet.
7. Ne prenez pas l'ascenseur.
8. Faites des réunions debout, à la mode d'Aristote.

Ces conseils sont aussi applicables à nous retraités car ils peuvent presque tous s'appliquer à la vie courante et à domicile.

Pierre Léderrey, extrait de Migros magazine

Argent et fiscalité

Note : Voir aussi sous *Point de vue* une étude de notre collègue, Clément Roche, sur la double imposition des pensions versées par la CCPPNU.

Nous publions ci-dessous un article paru dans Le Dauphiné *du 16 septembre 2015 qui peut intéresser nos lecteurs.*

Les frontaliers exemptés de CSG-CRDS sur leurs revenus du patrimoine

Conformément au Règlement (CE) 883/2004 qui prévoit l'application d'une seule législation de sécurité sociale, les frontaliers contribuables vivant en France et travaillant dans un autre Etat (UE, Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse) relèvent de la législation sociale de leur pays d'emploi, et ce, même s'ils sont affiliés à la CMU pour le seul risque maladie.

Dans son arrêt du 26 février 2015, la Cour de justice de l'UE a jugé que le fait de cotiser à deux régimes de sécurité sociale différents (suisse et français) constitue une violation du principe communautaire de l'unicité de la législation applicable.

Cette décision vient compléter la jurisprudence obtenue par le GTE (Groupement Transfrontalier Européen) en 2000, confirmant le non assujettissement des frontaliers à la CSG/CRDS sur leurs revenus d'activité et de remplacement. La position de la CJUE a été confirmée le 27 juillet 2015 par le Conseil d'Etat.

La décision du Conseil d'Etat ouvre la voie à de nombreuses réclamations.

A cet effet, le GTE ouvre un service qui s'adresse à ses membres. La prise de rendez-vous se fait par téléphone : 0 892 70 10 74 (0,34 €/mn).

Pour plus d'information, veuillez consulter www.frontalier.org

En complément, un communiqué de presse du gouvernement français daté du 20 octobre 2015 précise : S'agissant des prélèvements réalisés sur les périodes passées, comme il s'y était engagé d'emblée et sur la base de la décision de justice rendue par le Conseil d'Etat dans le courant de l'été, le Gouvernement a arrêté des modalités simples pour le traitement des réclamations. Le détail de ces modalités est précisé sur le site internet de la DGFIP : http://www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive (7642/fichedescriptive 7642.pdf)

Du liquide ou pas ?

En dépit de tout ce que la presse et les experts nous disent, l'argent liquide est loin de disparaître avec le progrès des systèmes de paiement électronique.

D'après la Banque centrale européenne, les billets de banque sont en demande accrue lors des crises financières. Les grosses coupures sont le plus recherchées, tels les billets de 200 ou 500 euros, et il en va de même pour les autres devises. En Suisse, le nombre de billets de 1'000 francs a augmenté de 5 millions l'année dernière. Il n'y a rien de bien surprenant à ce que les épargnants commencent à les amasser, anxieux que les banques et institutions financières ne viennent à s'effondrer et un taux très bas sur les comptes d'épargne. Quand les temps sont difficiles, la demande de liquidités et d'or augmente brusquement, les épargnants étant désireux de stocker leur richesse de manière palpable.

Il faut aussi rappeler que, dans les économies avancées, plus de la moitié des paiements se fait en liquide ; au niveau mondial ce chiffre atteint les 80 pour cent.

Donc, ne pensons pas que c'est l'ancienne génération qui reste seule accrochée à ses pièces et à ses billets. Les choses ne changent pas aussi vite qu'on voudrait nous le faire croire. (*IE*)

Le temps de lire

A la Rencontre de l'Europe au Travail. Récits de Voyages d'Albert Thomas (1920-1932)

publié sous la direction de Dorothea Hoehtker et Sandrine Kott

344 p., BIT et Publication de la Sorbonne, Paris, 2015, ISBN 978-2-85944-915-5, prix CHF 30, Euro 28,
Dans le numéro 57 du Message *nous avons déjà annoncé la publication de cet ouvrage en préparation. Mme Hoehtker a bien voulu nous fournir des informations intéressantes sur la préparation de ce livre.*

De l'idée au livre

Depuis longtemps les récits des voyages européens d'Albert Thomas sont consultés par des historiens et des chercheurs et mentionnés comme sources précieuses et inspirantes dans leurs travaux. Personne en revanche n'a jamais pensé à les publier, vu l'ampleur du corpus qui compte environ 800 pages dactylographiées. C'est le Projet du Centenaire, à l'époque sous la direction d'Emmanuel Reynaud, qui décide en 2010 de relever le défi.

Le travail débute avec une sélection rigoureuse des récits pertinents et intéressants pour un lecteur contemporain, des récits qui ne parlent pas des questions techniques et institutionnelles, mais abordent les grandes questions qui se posent à la nouvelle Organisation internationale du Travail. Comment améliorer les conditions de travail dans les pays membres qui souffrent d'abord des conséquences d'une guerre dévastatrice et, plus tard, de la crise économique des années trente ? Comment aider les syndicats face à leurs adversaires, à droite et à gauche du spectre politique? Comment faire connaître l'OIT et promouvoir les premières conventions ? Et comment faire face au fait, vite perçu par Albert Thomas lors de ses voyages, qu'il y a de grandes différences entre les pays européens quant à leur niveau de développement économique et social ?

De la découverte de l'Europe à la découverte d'une personne

Albert Thomas retrace dans ses récits les multiples rencontres qu'il a eues avec les acteurs du monde du travail, aussi bien avec des ministres et des chefs d'Etat qu'avec des employeurs et des travailleurs ordinaires. Comme pour lui le monde du travail ne se réduit pas à ces acteurs principaux, mais reste inséparable de la vie sociale et culturelle d'un pays, le charme particulier de ses récits consiste à nous faire découvrir des paysages et des villes et à entrer en contact avec d'autres acteurs de la société civile, des hommes d'église jusqu'aux féministes et aux associations de réfugiés. L'idée derrière le livre était justement de faire partager avec un plus large public la vivacité et les facettes multiples de ces récits de voyages, dont le style et la beauté du langage étonnent toujours, vu qu'ils ont été rédigés au jour le jour.

Si le lecteur découvre à travers ces récits une Europe qui n'existe plus, mais dont les tensions et problèmes ont eu des répercussions jusqu'à aujourd'hui, il découvre aussi un homme fascinant qui, dans la mémoire institutionnelle de l'OIT, est un personnage presque mythique.

Pourtant, Albert Thomas était bel et bien un enfant de son époque. Il avait par exemple une idée plutôt conservatrice du rôle des femmes, ce qui rendait difficiles les rencontres avec les féministes radicales des pays nordiques, farouchement opposées à l'idée d'une protection trop poussée des femmes travailleuses. Etonnamment, il apparaît souvent à l'aise avec les employeurs, avec lesquels il avait appris à négocier pendant la Grande Guerre, en tant que ministre de l'Armement. En revanche, il n'arrive que rarement à surmonter sa méfiance envers les communistes, même s'il poursuivait pendant tout son mandat l'idée de gagner à la cause de l'OIT la jeune Union soviétique, qu'il visite d'ailleurs en 1928 dans le cadre de son grand voyage en Orient et publié en 1959 sous le titre *A la Rencontre de l'Orient*.

On découvre les côtés humains d'Albert Thomas, qui fut un homme cultivé, doté d'un grand sens

de l'humour et d'une patience exceptionnelle, régulièrement mise à l'épreuve vu les problèmes de communication causés par les différences de langue ou l'interaction, par moment difficile, avec des interlocuteurs qui ne sont pas du tout acquis à la cause de l'OIT et politiquement souvent très éloignés de ses propres convictions de socialiste modéré.

On découvre enfin un homme qui est motivé par une conviction profonde, assurer la paix en Europe. Profondément marqué par les destructions de la guerre, les insurrections qui avaient mis à la fin de celle-ci les élites politiques européennes devant la possibilité réelle d'un renversement de l'ordre établi et face à l'essor de la droite anti-démocratique, Albert Thomas est convaincu que la paix ne sera pas durable sans justice sociale et que l'OIT et les normes internationales du travail ont, de ce point de vue, un rôle fondamental à jouer.

Alice Rivaz - Devenir Romancière

par *Valérie Cossy*

304 pages, 113 illustrations en couleurs et noir et blanc, éditions Suzanne Hurter, 2015, édition reliée pleine toile cousue au fil, prix : CHF 35.-
Nous avons le plaisir de présenter un nouvel ouvrage sur notre ancienne collègue Alice Golay connue sous son nom d'auteur, Alice Rivaz. Certains lecteurs se rappelleront qu'un article sur Alice Rivaz a paru en décembre 2001 dans notre Lettre aux anciens fonctionnaires.

Cette présentation d'Alice Rivaz, réalisée en collaboration avec l'Association Mémoire de femmes et les éditions Suzanne Hurter, vise à une relecture qui, en ancrant l'oeuvre dans son époque, puisse permettre à un public généraliste, tel que celui pour lequel elle écrivait, de la découvrir ou de la redécouvrir. Il s'agit de souligner ses caractéristiques littéraires tout en inscrivant son oeuvre dans l'histoire du XXe siècle avec laquelle elle n'a cessé de mettre l'écriture en dialogue.

Figure marquante de la littérature romande, première femme à recevoir le prix Ramuz pour l'ensemble de son oeuvre, honorée de la médaille « Genève reconnaissante » offerte par la Ville de Genève en janvier 1997, Alice Rivaz est l'auteure de romans et d'essais disponibles aujourd'hui en format de poche, lus et enseignés dans les établissements du secondaire supérieur et dans les universités. Son oeuvre a également fait l'objet d'une étude significative sous la plume de Françoise Fornerod : *Alice Rivaz, pêcheuse et bergère de mots* (Zoé, 1998).

La romancière repose désormais au cimetière des Rois à Plainpalais, réservé aux célébrités genevoises. Les liens entretenus par Alice Rivaz de son vivant avec la République de Genève et la Genève internationale demandent néanmoins à être mieux connus de même que, plus généralement, la manière dont son oeuvre embrasse le monde moderne car, dans la conception de la romancière, ce sont bien ses crises et ses guerres, ses espoirs et ses souffrances qui affectent les personnages jusque dans leur intimité… tout comme ils l'affectent elle-même. Le livre éclaire la singularité du parcours d'Alice Rivaz en tant que femme, en tant qu'employée du BIT (de 1925 à 1940 et de 1948 à 1954) et en tant qu'écrivain, tout en s'arrêtant ponctuellement sur certaines oeuvres qui ont fini par qualifier son identité d'auteure et par caractériser son rapport à l'histoire des femmes et à la modernité.

.

La Suisse, Pays le plus heureux du monde.

par *François Garçon*

288 pp., Ed. Tallandier, Paris, septembre 2015, ISBN 9791021007468, prix EUR 19.90

La Suisse est le pays le plus heureux du monde. C'est une étude internationale qui l'affirme. Les critères retenus ? L'emploi, le logement, la santé, la richesse, l'environnement, la sécurité… Pourtant, la patrie de Rousseau reflète une image assez négative : corruption, évasion fiscale,

islamophobie… Face à ce paradoxe, quels sont les secrets du bonheur suisse ? La Suisse n'est pas seulement un îlot où cohabitent banquiers et gruyères sur fond d'alpages enneigés. Au cœur du miracle helvète ? Les votations. Composé de 26 cantons, qui sont autant d'États souverains, c'est le seul pays où, quatre fois par an, le peuple initie des lois et en surveille l'application : de l'immigration à la religion, de l'énergie à la fiscalité, de la protection des animaux aux bruits des avions ! Unique en son genre, cette démocratie participative suscite la curiosité des démocrates et des républicains du monde entier. Ses résultats sont en effet incroyables : un chômage quasi inexistant, une compétitivité à toute épreuve et le système de formation le plus performant sur le continent. Les Suisses sont-ils alors xénophobes ? Non, car 24% de la population résidente y est étrangère. Alliant la rigueur de l'historien et la férocité de l'essayiste, François Garçon pose un franc diagnostic : affaiblie par une crise dont elle ne parvient pas à sortir, il est temps que l'Europe arrête de mépriser la Suisse pour enfin s'en inspirer.

Les aventures de Sherlock Holmes

Arthur Conan Doyle

Sherlock Holmes, coffret 3 volumes, 2013 Editions Omnibus, ISBN 2258067219, prix EUR 76.20

Quand Arthur Conan Doyle fait paraître en 1887 dans le numéro de Noël d'un magazine la première partie d'un roman mettant en scène un détective aux méthodes originales, il ne se doute évidemment pas qu'il vient de donner naissance au personnage le plus célèbre de la littérature, l'archétype même du détective, et que par la même occasion il vient d'inventer le roman policier moderne.

Le succès viendra rapidement, puis ce sera un triomphe mondial, qui ne s'est pas tari à ce jour. De 1887 à 1927, quatre romans et cinquante-six nouvelles mettront en scène Sherlock Holmes et son fidèle Dr Watson, le narrateur fictif de ses aventures.

Il ne s'agit pas vraiment d'une audace éditoriale, puisque le succès ne se dément pas. Reste qu'en ressortant l'intégrale des nouvelles consacrées à Sherlock Holmes, retraduite pour l'occasion par Eric Wittersheim, les Editions Omnibus offrent aux lecteurs l'occasion de replonger avec leurs héros, n'oublions pas Dr Watson, dans cet univers si particulier et ses crimes « à l'anglaise ». L'ouvrage est accompagné de 400 dessins ou esquisses réalisés par Sidney Paget, l'illustrateur de Conan Doyle lorsque les aventures de Sherlock paraissaient dans *Strand Magazine.*

Questions informatiques

Données personnelles: l'Union européenne invalide l'accord

La Cour de justice européenne a donné raison à l'activiste Max Schems. Il s'était opposé au transfert de ses données vers les Etats-Unis.

L'Autrichien Max Schrems attend à présent le verdict de la Cour de justice du Luxembourg.

La justice européenne a invalidé mardi le cadre juridique couvrant le transfert de données personnelles de l'UE vers les Etats-Unis. Son arrêt cinglant ouvre la voie au blocage du transfert des données de tous les abonnés européens de Facebook.

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a porté un coup fatal aux règles qui régissent depuis quinze ans ces transferts de données à des fins commerciales. Connues sous le nom de « Safe Harbour », elles concernent Facebook, mais aussi des milliers d'autres entreprises américaines.

« Cette décision est un coup majeur pour la surveillance de masse exercée par les Etats-Unis, qui repose lourdement sur des partenaires privés », s'est réjoui le juriste autrichien Max Schrems. Ce dernier est à l'origine du recours en Irlande qui a conduit la justice européenne à se prononcer.

Respect de la vie privée
S'appuyant sur les révélations concernant les pratiques du renseignement américain, en particulier après l'affaire Snowden, Max Schrems s'était adressé aux autorités de contrôle en Irlande. La filiale irlandaise de Facebook transfère, à partir de ce pays, les données personnelles de ses abonnés européens vers des serveurs situés aux Etats-Unis.

Il revendiquait le droit de s'opposer au transfert de ses données. considérant que les Etats-Unis n'offraient pas de garanties suffisantes de respect de la vie privée. Mais sa requête avait été rejetée: les autorités irlandaises de contrôle avaient estimé que les Etats-Unis assuraient un niveau suffisant de protection aux données transférées.

« Sphère de sécurité »
Elles avaient invoqué le régime juridique dit de la « sphère de sécurité », plus connu sous le nom anglais de « Safe Harbour ». Celui-ci a été mis en place par les autorités américaines pour leurs entreprises transférant des données depuis l'Europe. Dans une décision datant de 2000, la Commission européenne avait considéré que ce cadre protégeait suffisamment les citoyens de l'Union européenne.

Max Schrems avait alors lancé un nouveau recours, devant la justice irlandaise. Celle-ci avait décidé de saisir la CJUE, basée à Luxembourg.

Pas la compétence
« L'existence d'une décision de la Commission constatant qu'un pays tiers assure un niveau de protection adéquat aux données à caractère personnel transférées ne saurait annihiler ni même réduire les pouvoirs dont disposent les autorités nationales de contrôle », a jugé la Cour.

La Commission «n'avait pas la compétence de restreindre ainsi les pouvoirs des autorités nationales de contrôle», a-t-elle jugé. Elle a donc déclaré « invalide » la décision de l'exécutif européen.

Droits fondamentaux
« Cet arrêt a pour conséquence que l'autorité irlandaise de contrôle est tenue d'examiner la plainte de Max Schrems avec toute la diligence requise », a précisé la Cour. « Il lui appartient, au terme de son enquête, de décider s'il convient (...) de suspendre le transfert des données des abonnés européens de Facebook vers les Etats-Unis », a-t-elle ajouté.

« Ce jugement montre clairement que les entreprises américaines ne peuvent pas simplement s'allier aux efforts de l'espionnage américain en violant les droits fondamentaux européens », a estimé Max Schrems, qui avait fait le déplacement au Luxembourg pour assister au prononcé de l'arrêt.

Attention à votre courriel

La quantité de tentatives de « phishing » à travers le courriel ne cesse d'augmenter. Ce sont des attaques ciblées pour vous inciter à ouvrir les pièces-jointes dans les courriels ou à cliquer sur des liens contenant un virus. Bien que ces courriels soient partiellement bloqués, vos outils automatiques ne pourront jamais tout bloquer. Il faut donc prendre le temps de lire vos courriels avec attention **avant d'ouvrir des pièces-jointes ou des liens**.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples pouvant indiquer qu'un courriel est frauduleux :

- Le nom de l'expéditeur et l'adresse ne correspondent pas
- Le nom de l'organisation/compagnie et le domaine du courriel ne correspondent pas
- Le message contient des fautes d'orthographe ou une mauvaise syntaxe
- Le message contient des menaces ou une demande de réponse urgente
- Le message vous demande de fournir vos coordonnées privées, telles que votre carte de crédit, passeport ou vos détails bancaires.

Il faut donc être toujours très attentif !

Le saviez-vous ?

Les Prix Nobel 2015

Prix Nobel de la Paix
Le prix Nobel de la Paix 2015 a été attribué au Quartet conduisant le dialogue national en Tunisie, pour ses efforts pour la construction d'une démocratie pluraliste dans le pays depuis 2013. Le comité Nobel a déjoué les pronostics en attribuant le prix aux quatre organisations menant le dialogue national en Tunisie, qui ont oeuvré à la construction d'une démocratie pluraliste dans le pays, après la *Révolution de Jasmin***.** Cette dernière avait mené au départ de l'ancien président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali, en janvier 2011.

Quatre associations tunisiennes, dont la Ligue tunisienne des droits de l'homme, reçoivent le Prix Nobel de la paix pour leur « contribution décisive à la construction d'une démocratie pluraliste ». Le prix est attribué au quartet parrainant le dialogue national en Tunisie (ou instance de dialogue tunisienne) pour « sa contribution décisive à la construction d'une démocratie pluraliste » dans le pays. C'est ce groupe qui a négocié la feuille de route de la transition démocratique avec les partis politiques.

Dans son message du 28 octobre 2015, le Directeur général a déclaré, « je suis sûr que vous aurez été nombreux à vous féliciter de l'attribution du prix Nobel de la paix 2015 au Quartet du dialogue social en Tunisie composé de mandants employeurs et travailleurs de l'OIT – l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ainsi que de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et de l'Ordre national des avocats de Tunisie. Cette belle reconnaissance de l'importance du dialogue social est extrêmement encourageante, d'autant qu'elle s'inscrit dans le droit fil du prix décerné l'année dernière à notre ami et militant de la lutte contre le travail des enfants, Kailash Satyarthi. Il semble que le message fondamental de l'OIT: «Si vous voulez la paix, cultivez la justice sociale» soit de plus en plus entendu. J'espère que, comme moi, vous avez le sentiment que ces récompenses donnent encore plus de sens à ce que nous faisons et sont un encouragement à poursuivre notre action.

Les médiateurs du Quartet du dialogue national tunisien

Les 5 autres prix Nobel sont :
Médecine
Le premier Nobel de la saison a été divisé en deux: l'Irlandais William Campbell et le Japonais Satoshi Omura sont récompensés pour leurs travaux sur les parasites, plus précisément sur un nouveau traitement contre les infections causées par des vers. Le travail de la Chinoise Youyou Tu dans la lutte contre la malaria a aussi été salué par le comité Nobel.

Physique
Le prix Nobel de physique a été attribué au Japonais Takaaki Kajita et au Canadien Arthur McDonald. Ils ont été primés « pour la découverte des oscillations des neutrinos, qui montre que les neutrinos ont une masse », permettant de comprendre le fonctionnement interne de la matière et ainsi mieux connaître l'univers, a expliqué le jury suédois dans ses motivations.

Chimie
Tomas Lindahl, Paul Modrich et Aziz Sancar, ont reçu conjointement le prix Nobel de chimie 2015 pour leurs études sur la réparation de l'ADN. Parmi les papables, la radio publique suédoise imaginait le sacre de l'électrochimie avec l'Américain John Goodenough, dont les travaux ont permis les piles rechargeables, ou de la chimie organique avec le Suédois Per Siegbahn.

Littérature
En littérature, le prix est allé à la Bélarusse Svetlana Alexievitch, récompensée pour « son oeuvre polyphonique, mémorial de la souffrance et du courage à notre époque », a expliqué le jury. Elle était en concurrence avec l'Américaine Joyce Carol Oates, le Kenyan Ngugi wa Thiong'o, le Norvégien Jon Fosse et le Roumain Mircea Cartarescu.

Économie
L'Américano-Britannique Angus Deaton, 69 ans, a remporté le prix d'économie pour ses recherches sur la consommation, en particulier celles des pauvres.

Ce professeur écossais, qui travaille à l'Université de Princeton aux Etats-Unis, a été primé « pour son analyse de la consommation, de la pauvreté et du bien-être », a précisé le jury suédois.

Réunification de l'Allemagne

L'Allemagne a célébré l'anniversaire de sa Réunification dans un contexte d'afflux sans précédent de réfugiés, dont l'accueil et l'intégration posent un défi au pays au moins à la taille de celui auquel il faisait face il y a 25 ans.

Le 3 octobre 1990 les deux Allemagne sont redevenues une et cette date évoque toujours pour beaucoup « les larmes de joie (...), l'impression que tout est possible, une grande chance », a déclaré le président de la République Joachim Gauck à Francfort-sur-le-Main. « Utilisons ce souvenir comme un pont », a-t-il plaidé, estimant que «le réservoir d'expériences» du lent et parfois douloureux cheminement vers un pays unifié pouvait « rendre (les Allemands) plus forts dans la situation actuelle ».

« En 1990 aussi on pouvait légitimement se demander: 'sommes-nous à la hauteur du défi ?' Il n'y avait pas non plus d'exemple historique pour servir d'orientation », a-t-il rappelé, « mais des millions de personnes ont tout même pris ce défi à bras le corps ».

La majorité des Allemands considèrent que la Réunification a été un succès, même si certaines différences Est/Ouest sont tenaces. L'ex-RDA était en butte à un chômage plus élevé qu'à l'Ouest, s'était graduellement dépeuplée et n'abritait aucune des grandes entreprises allemandes - tout comme aucun de ses clubs de football ne jouait en Bundesliga. C'est aussi là que les actes de violence contre les demandeurs d'asile qui ont émaillé ces derniers mois ont été les plus nombreux.

Joachim Gauck a grandi en RDA communiste. Il a été un acteur de la «révolution pacifique» qui a conduit à la chute du Mur de Berlin en 1989 et moins d'un an plus tard à la Réunification.

La chancelière Angela Merkel, également originaire de l'Est, a elle aussi appelé ses concitoyens à retrouver l'élan de la Réunification pour faire face à l'arrivée d'environ un million de migrants cette année. « Nous ne devons pas baisser les bras mais au contraire oeuvrer à ce que cela soit possible. C'est ce que nous pouvons apprendre de notre histoire en Allemagne », a-t-elle dit.

Comme la Réunification, l'arrivée des réfugiés marquera « un tournant » pour la société allemande, a jugé récemment la chancelière. Mais elle a promis à ses concitoyens que le pays allait « y arriver ». Sa confiance est ancrée dans la position bien assise de l'Allemagne comme première puissance économique et, de plus en plus, politique en Europe.

Nucléaire iranien: entente sur les points clés en vue d'un accord

Les six puissances mondiales (Etats-Unis, Chine, Russie, Grande-Bretagne, France et Allemagne) annoncent avoir trouvé des « solutions sur les paramètres clés » en vue de la rédaction d'un accord final sur le nucléaire iranien. Elles négocient avec les Iraniens depuis le 26 mars à Lausanne.

Un accord de base a finalement été trouvé sur le programme nucléaire iranien. Après d'âpres discussions, les délégations de l'Iran et des six

pays impliqués dans les négociations ont annoncé lors d'une conférence de presse qu'un pas décisif avait été fait : Téhéran ayant accepté de limiter ses capacités d'enrichissement de l'uranium, les sanctions contre l'Iran pourront être progressivement levées, à condition que le gouvernement iranien tienne ses engagements.

Il faut se féliciter que les discussions de Lausanne aient permis aux interlocuteurs d'arriver à un accord depuis longtemps attendu.

Les 800 ans de la Grande Charte

Le 15 juin 1215, à Runnymede, le Roi Jean sans Terre apposa son sceau sur la Grande Charte (*Magna Carta Libertatum*), l'acte constitutionnel le plus important de l'histoire des Iles Britanniques, et qui se trouve être le fondement de la Constitution britannique. Ce fut le point de départ de toutes les libertés que les Britanniques gagneront au cours des huit cents années qui suivirent. Dans ce document était incluse la clause suivante: *«Aucun homme libre ne sera saisi, ni emprisonné ou dépossédé de ses biens, déclaré hors-la-loi, exilé ou exécuté, de quelques manières que ce soit. Nous ne le condamnerons pas non plus à l'emprisonnement sans un jugement légal de ses pairs, conforme aux lois du pays».* Ce fut la première limitation imposée à l'arbitraire Roi. Il ne pouvait alors plus agir qu'en conformité avec les principes légaux qui avaient été promulgués par les représentants du peuple.

Le Roi Jean s'apprêtant à signer la Grande Charte à Runnymede sous le regard attentif de Robert Fitzwalter

La Grande Charte ne fut signée qu'avec beaucoup de réticence par le Roi Jean sans Terre après qu'une pression extrême fut exercée sur lui par un groupe de Barons anglais influents qui, parmi beaucoup d'autres, étaient excédés par la manière dont le pays était gouverné.

Alors que le Roi Jean sans Terre n'avait pas la moindre intention de respecter la Charte, beaucoup de choses changèrent durant l'année qui suivit sa signature. Louis, le fils du Roi Philippe de France revint avec une armée pour soutenir les Barons. Le Roi Jean fut battu. Il partit en direction du nord et mourut de dysenterie à Newark après, dit-on, avoir perdu les bijoux de la couronne tandis qu'il traversait le Wash à Norfolk. Le nouveau Roi, Henri III, fit la paix avec les rebelles et promulgua ensuite par deux fois une version révisée de la Grande Charte.

Un certain nombre de festivités ont eu lieu pour célébrer les 800 ans de la Grande Charte. La Reine Elisabeth, accompagnée d'autres membres de la famille royale et du Premier Ministre David Cameron, présida la cérémonie de commémoration à Runnymede, le 15 juin 2015.

Dans son discours, le Premier Ministre déclara: "La Grande Charte est la fierté de tout un chacun en Grande Bretagne, c'est pourquoi en cette journée historique, faisons tout notre possible pour maintenir le rayonnement de ses principes. Gardons la Grande Charte vivante."

Le prix Chatham House 2015 décerné à MSF

Médecins sans frontières vient de recevoir le prix Chatham House 2015 pour son travail de sauvetage dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Le Prix Chatham House est décerné chaque année à la personne ou à l'organisation honorée par les membres de l'Institut royal des affaires internationales pour avoir contribué de façon significative à l'amélioration des relations internationales l'année précédente. Le prix a été remis à Londres en Octobre 2015.

Tribune de Genève

Genève: Deuxième ville de Suisse

La ville de Genève a franchi le cap des 200'000 habitants. La population connaît une progression constante. En 1902 elle compte 100'000 habitants, et en 1952 150'000.

Genève reste la deuxième du pays, loin derrière Zürich avec 391'000 habitants, mais plus que Berne qui compte 130'000 habitants seulement. Dans le canton de Genève se trouve 29'000 fonctionnaires internationaux avec leurs familles et 4'000 membres des missions. Le secteur international, public et privé, impacte plus de 50% du revenu du canton.

Sécurité à Genève

Nous sommes informés d'une recrudescence de vols par ruse, perpétrés par des **individus usurpant la qualité de policier.** Dans la majorité des cas, deux ou trois hommes, en tenue civile (complets), présentent brièvement à leur victime un document ressemblant à une carte de police. Ces faux policiers ne sont pas violents et sévissent dans les secteurs touristiques, incluant les Organisations internationales et les zones hôtelières.

Dans l'éventualité où vous seriez confrontés à une telle situation, nous vous conseillons de :

- Ne pas hésiter à vérifier la carte de Police de l'agent. Elle comporte le mot « Police » mais aussi la photo de son détenteur, son nom, son prénom, sa fonction, ainsi que l'écusson « République et Canton de Genève ». Le tout est barré d'un trait jaune et rouge.
- Le « policier » doit également montrer sa plaque.
- En cas de doute, ne pas présenter vos effets personnels et appelez le **117**.
- Informez largement votre entourage (famille, amis, collègues, etc.).

(*Service de sécurité du BIT*)

Causes de décès en Suisse

Depuis de nombreuses années, le nombre de décès annuels se situe autour de 60'000. Alors que le nombre de décès de personnes âgées de plus de 80 ans diminue, l'évolution est inverse pour les personnes âgées de plus de 80 ans. Cela s'explique par le changement de la structure démographique de la population. Les maladies cardiovasculaires et les cancers sont les deux principales causes de décès devant les maladies de l'appareil respiratoire et les accidents. L'ordre d'importance de ces causes est différent selon les périodes de la vie. Ce sont là quelques-uns des résultats au sujet de la mortalité en 2012 en Suisse publiés par l'Office fédéral de la statistique.

Ils ont dit…

A parler humainement, la mort a un bel endroit qui est de mettre fin à la vieillesse. La mort qui prévient la caducité arrive plus à propos que celle qui la termine. *Jean de la Bruyère*

Il était une fois un tsunami sur Genève

Une étude menée par des chercheurs de l'Université de Genève et publiée dans la revue *Nature Geoscience* le 29 octobre, montre qu'une vague de 8 mètres de haut a submergé Genève en 563 ap. J.-C. « Il s'agit d'une hauteur à minima, note Stéphanie Girardclos, coauteur de l'étude, la vague était certainement plus importante. » L'histoire est connue. Elle fut rapportée par des chroniqueurs contemporains du drame. « Nous avons découvert un gigantesque dépôt au fond du lac. Nos recherches montrent que des sédiments se sont déposés en une seule fois entre les années 381 et 612. » Cette découverte a permis aux chercheurs d'établir le scénario de la catastrophe de 563. « Nous supposons qu'un énorme amas rocheux s'est détaché de la montagne pour tomber dans le delta du Rhône. Cela a déstabilisé les sédiments du lac et induit une vague gigantesque. » Un tel scénario pourrait-il se reproduire aujourd'hui ? « Nous ne voulons pas faire de catastrophisme. La probabilité qu'une partie de la montagne se détache à nouveau pour tomber dans le delta me semble improbable. Il s'agit d'un événement rare et nous connaissons mieux les montagnes qu'à l'époque. Néanmoins, les sédiments du delta peuvent se déstabiliser tout seuls et entraîner une nouvelle crue. »

Patrimoine culturel en danger

Le patrimoine culturel d'un pays gravement menacé par une guerre ou une catastrophe devrait pouvoir être entreposé en Suisse pour une durée limitée. Cette proposition a été acceptée par le Conseil National. La Suisse est le premier pays du monde à créer les bases pour la mise en place d'un « refuge » de biens culturels en danger. Le projet prévoit que ce lieu et les objets qui s'y trouvent seront gérés par des spécialistes du Musée national suisse. Cette procédure est de grande importance pour la protection des objets.

La mise en œuvre se ferait sous l'égide de l'UNESCO.

Petit hommage aux cloches

Depuis l'âge du bronze, les cloches rythment universellement la vie de nos communautés tant religieuses que civiles, dont elles sont l'âme.

Au clocher, leur première fonction, utile à tous, est de donner l'heure. Elles frappent la demie et l'heure, parfois les quarts. Elles appellent à la messe, accompagnent la Consécration.

Joyeuses à l'annonce d'un baptême, d'un mariage ou pour l'angélus, elles se font plus graves pour une sépulture, sonnant le glas, et insistantes lorsque, par le tocsin, elles donnent l'alerte.

A l'école, elles annoncent la récréation pour la plus grande joie des enfants, ou la reprise des cours au terme de celle-ci, toujours trop courte !

Dans les campagnes, elles témoignent de la présence du bétail.

Les malades, les anciens, ceux qui ont des insomnies ou des angoisses nocturnes, entendent parfois les cloches au cœur de leur nuit ou de leur solitude et sont apaisés de pouvoir se situer dans le temps. Elles sont une présence rassurante à leur côté.

Denis Lepine

Une seconde de plus en 2015

Une seconde sera ajoutée afin de faire coïncider le temps officiel avec la rotation de la Terre.

La rotation de la terre est en perte de vitesse. La grande responsable de ce ralentissement est la Lune. Elle avance moins vite que la Terre. La Lune effectue une rotation sur son axe en 27,3216 jours, ce qui est la durée de sa période orbitale, c'est pourquoi la Lune présente toujours la même face à la Terre.

Les hommes entendent mieux que les femmes

Qui l'eût cru ? Les hommes sont capables de localiser une source sonore de manière beaucoup plus précise que les femmes. Ainsi, lors d'une fête ou d'une soirée, ils sont capables de mieux se concentrer sur une voix, tout en faisant abstraction des autres voix et bruits ambiants. Et c'est une femme qui le dit, la neuropsychologue Ida Zündorf, Université de Tubingue, Allemagne. Elle a découvert ce phénomène dans le cadre d'une étude. Elle pense que ce phénomène est la conséquence de l'évolution. « Les hommes se procuraient de la nourriture en chassant. Les perceptions liées à l'espace étaient extrêmement importantes, par exemple pour localiser des proies bien avant qu'elles ne soient visibles, » a-t-elle déclaré.

Exposition du Cercle Arts et décoration du BIT en hommage à Alexandre Djokitch

Le Cercle remercie le Directeur général de lui avoir accordé l'autorisation d'organiser une exposition du 5 au 16 octobre 2015 dans l'espace des Colonnades du BIT. L'exposition a été l'occasion de rendre hommage à Alexandre Djokitch, décédé en 2013, Président du Cercle durant de nombreuses années, et qui a organisé de nombreuses expositions au même endroit.

François Kientzler et Robert Falaize

Son ami Robert Falaize a rappelé durant la cérémonie de vernissage toute la contribution, le dévouement et la passion qu'Alexandre a apportés au Cercle mais aussi aux activités de la Section des anciens du BIT. Un panneau de dédicace avec deux œuvres d'Alexandre l'ont remis au cœur de cette exposition.

Quatorze artistes, membres du Cercle, ont contribué à l'exposition. La luminosité exceptionnelle des Colonnades a donné un relief particulier à toutes les œuvres exposées, aux tableaux réalisés avec différentes techniques de peinture, aux sculptures, aux photos et aux bijoux.

Le Comité exécutif du Cercle Arts et décoration, membre de l'Association Sports et loisirs du BIT, souhaite développer ses activités en les diversifiant. Le Cercle est ouvert aux fonctionnaires internationaux et aux membres de leurs familles des Organisations internationales de Genève. Si vous souhaitez obtenir des informations sur le Cercle vous pouvez contacter son secrétariat par e-mail, de préférence à l'adresse suivante: anciens@ilo.org. (*FK*)

Apprendre

«Apprendre, c'est un effort… Apprendre, c'est une aventure… Apprendre, c'est une initiation… Apprendre, c'est un plaisir… Apprendre, c'est beaucoup plus qu'apprendre… Apprendre, c'est un art de vivre…»

François de Closets

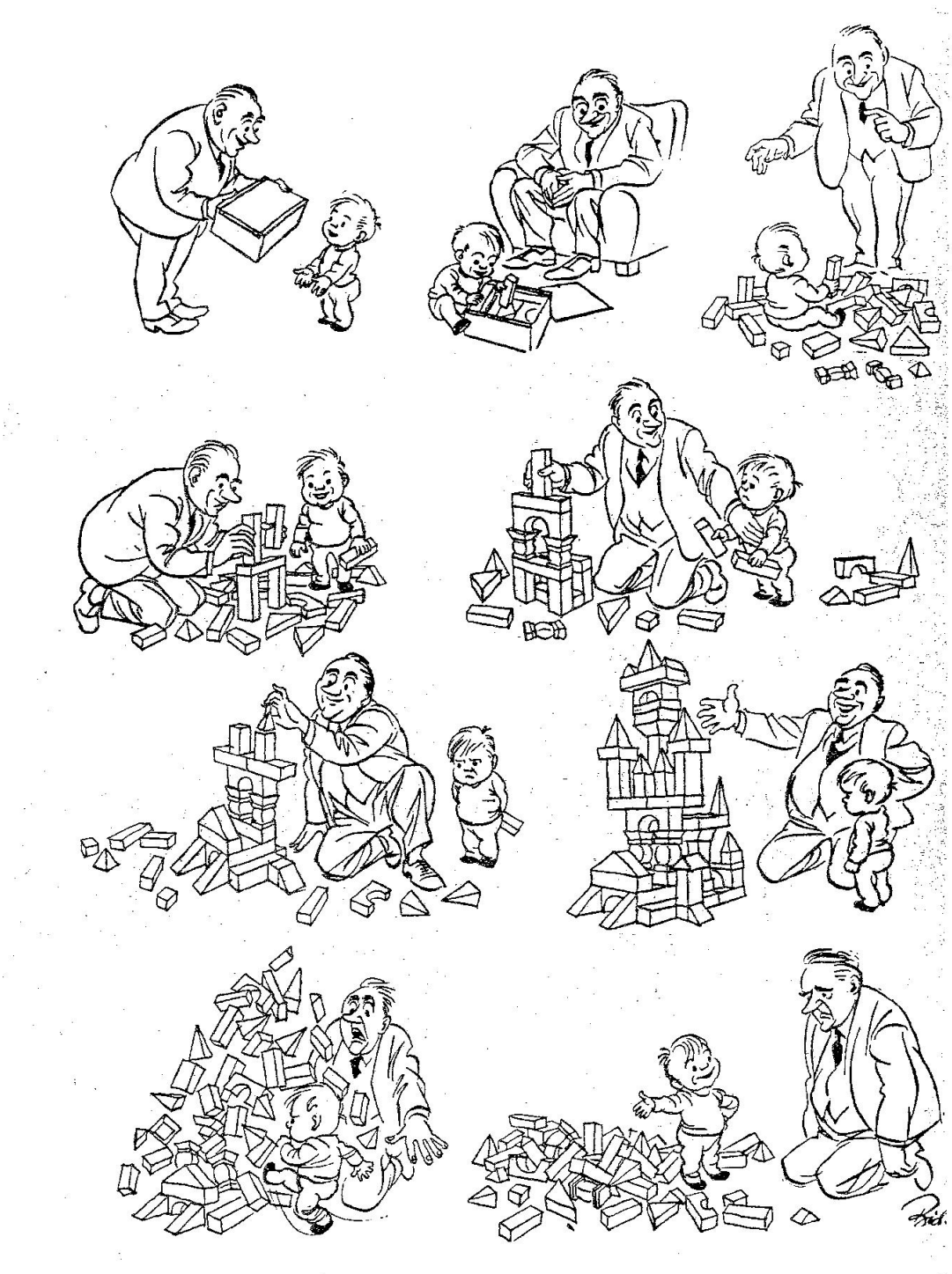

Et encore …

Discours du Pape François à l'ONU

Dans son discours aux Nations Unies (New York), le 25 septembre 2015, le Pape François est revenu sur l'histoire et le rôle de l'Organisation.

Il a aussi évoqué la crise climatique, la lutte contre la prolifération des armes nucléaires et le narcotrafic. Nous vous donnons ci-dessous quelques extraits de son intervention.

« C'est la cinquième fois qu'un Pape visite les Nations Unies. Je ne peux que m'associer à l'appréciation de mes prédécesseurs en réaffirmant l'importance que l'Eglise catholique accorde à cette institution et l'espérance qu'elle met dans ses activités.

L'Histoire de la communauté organisée des Etats représentés par les Nations Unies, qui célèbre ces jours-ci son 70e anniversaire, est une histoire d'importants succès communs, dans une période d'accélération inhabituelle des événements. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut mentionner la codification et le développement du droit international, la construction de la législation internationale des droits humains, le perfectionnement du droit humanitaire, la résolution de nombreux conflits ainsi que les opérations de paix et de réconciliation, et tant d'autres acquis dans tous les domaines de portée internationale de l'activité humaine. Toutes ces réalisations sont des lumières en contraste avec l'obscurité du désordre causé par les ambitions incontrôlées et par les égoïsmes collectifs. Certes, les graves problèmes non résolus sont encore nombreux, mais il est évident que si toute cette activité internationale avait manqué, l'humanité pourrait n'avoir pas survécu à l'utilisation incontrôlée de ses propres potentialités. Chacun de ces progrès politiques, juridiques et techniques est un chemin d'accomplissement de l'idéal de fraternité humaine et un moyen pour sa plus grande réalisation. Je rends hommage pour cela à tous les hommes et femmes qui ont servi loyalement, et dans un esprit de sacrifice, toute l'humanité durant ces 70 ans.

Il faut affirmer qu'il existe un vrai « droit à l'environnement ». L'homme, même s'il est doté de « capacités inédites » qui montrent une singularité qui transcende le domaine physique et biologique est en même temps une portion de l'environnement. Il a un corps composé d'éléments physiques, chimiques et biologiques, et il peut survivre et se développer seulement si l'environnement écologique lui est favorable. Toute atteinte à l'environnement, par conséquent, est une atteinte à l'humanité. Parce que chacune des créatures, surtout les créatures vivantes, a une valeur en soi, d'existence, de vie, de beauté et d'interdépendance avec les autres créatures, nous les chrétiens, avec les autres religions monothéistes, nous croyons que l'Univers provient d'une décision d'amour du Créateur, qui permet à l'homme de se servir, avec respect, de la création pour le bien de ses semblables et pour la gloire du Créateur. Mais l'homme ne peut abuser de la création et encore moins n'est autorisé à la détruire. Pour toutes les croyances religieuses l'environnement est un bien fondamental. L'abus et la destruction de l'environnement sont en même temps accompagnés par un processus implacable d'exclusion. En effet, la soif égoïste et illimitée de pouvoir et de bien-être matériel conduit autant à abuser des ressources matérielles disponibles qu'à exclure les faibles et les personnes ayant moins de capacités, soit parce que dotées de capacités différences (les handicapés), soit parce que privées des connaissances et des instruments techniques adéquats, ou encore parce qu'ayant une capacité insuffisante de décision politique. L'exclusion économique et sociale est une négation totale de la fraternité humaine et une très grave atteinte aux droits humains et à l'environnement. Les plus pauvres sont ceux qui souffrent le plus de ces atteintes pour un triple motif grave : ils sont marginalisés par la société, ils sont en même temps obligés de vivre des restes, et ils doivent subir injustement les conséquences des abus sur l'environnement. Ces phénomènes constituent

« la culture de déchet » aujourd'hui si répandue et inconsciemment renforcée. Le drame de toute cette situation d'exclusion et d'injustice, avec ces conséquences claires, me conduit, avec tout le peuple chrétien et avec tant d'autres, à prendre conscience aussi de ma grave responsabilité à ce sujet, et pour cette raison, j'élève la voix, me joignant à tous ceux qui souhaitent des solutions urgentes et efficaces. L'adoption de « l'*Agenda 2030* » pour le Développement Durable au Sommet mondial est un signe important d'espérance. J'espère que la Conférence de Paris sur le changement climatique aboutira à des accords fondamentaux et efficaces.

Cependant, les engagements assumés solennellement ne suffisent pas, même s'ils constituent un pas nécessaire aux solutions. La définition classique de la justice, contient comme élément essentiel une volonté constante et permanente : *Justicia est constans et perpétua voluntas ius suum cuique tribuendi.* Le monde réclame de tous les gouvernants une volonté effective, pratique, constante, des pas concrets et des mesures immédiates, pour préserver et améliorer l'environnement naturel et vaincre le plus tôt possible le phénomène de l'exclusion sociale et économique, avec ses tristes conséquences de traites d'êtres humains, de commerce d'organes et de tissus humains, d'exploitation sexuelle d'enfants, de travail esclave – y compris la prostitution -, de trafic de drogues et d'armes, de terrorisme et de crime international organisé. Nous devons veiller à ce que nos institutions soient réellement efficaces dans la lutte contre tous ces fléaux.

La multiplicité et la complexité des problèmes exigent de compter sur des instruments techniques de mesure. Cela, cependant, comporte un double danger : se limiter au travail bureaucratique consistant à rédiger de longues listes de bonnes intentions – but, objectifs et indicateurs statistiques – ou bien croire qu'une solution théorique et aprioriste donnera une réponse à tous les défis. A aucun moment il ne faut oublier que l'action politique et économique est efficace seulement lorsqu'on l'entend comme une activité prudentielle, guidée par un concept immuable de justice, et qui ne perd jamais de vue qu'avant et au-delà des plans comme des programmes, il y a des femmes et des hommes concrets, égaux aux gouvernants, qui vivent, luttent et souffrent, et qui bien des fois se voient obligés de vivre dans la misère, privés de tout droit. Pour que tous ces hommes et femmes concrets puissent échapper à l'extrême pauvreté, il faut leur permettre d'être de dignes acteurs de leur propre destin. Le développement humain intégral et le plein exercice de la dignité humaine ne peuvent être imposés. Ils doivent être édifiés et déployés par chacun, par chaque famille, en communion avec les autres hommes, et dans une juste relation avec tous les cercles où se développe la société humaine – amis, communautés, villages et commune, écoles, entreprises et syndicats, provinces, nations, entre autres. Cela suppose et exige le droit à l'éducation – également pour les filles (exclues dans certaines régions) -, droit qui est assuré en premier lieu par le respect et le renforcement du droit primordial de la famille à éduquer, et le droit des Eglises comme des regroupements sociaux à soutenir et à collaborer avec les familles dans la formation de leurs filles et de leurs fils. L'éducation, ainsi conçue, est la base pour la réalisation de *l'Agenda 2030* et pour sauver l'environnement.

En même temps, les gouvernants doivent faire tout leur possible afin que tous puissent avoir les conditions matérielles et spirituelles minimum pour exercer leur dignité, comme pour fonder et entretenir une famille qui est la cellule de base de tout développement social. Ce minimum absolu a, sur le plan matériel, trois noms : toit, travail et terre: et un nom sur le plan spirituel : la liberté de pensée, qui comprend la liberté religieuse, le droit à l'éducation et les autres droits civiques. Pour toutes ces raisons, la mesure et l'indicateur les plus simples et les plus adéquats de l'exécution du nouvel *Agenda* pour le développement seront l'accès effectif, pratique et immédiat, de tous, aux biens matériels et spirituels indispensables : logement personnel, travail digne et convenablement rémunéré, alimentation adéquate et eau potable : liberté religieuse, et, plus généralement, liberté de pensée et éducation

La crise écologique, avec la destruction d'une bonne partie de la biodiversité, peut mettre en péril l'existence même de l'espèce humaine. Les conséquences néfastes d'une gestion irresponsable de l'économie mondiale, guidée seulement par l'ambition du profit et du pouvoir doivent être un appel à une sérieuse réflexion sur l'homme. La création subit des préjudices « là où nous-mêmes sommes les dernières instances… Le gaspillage des ressources de la Création commence là où nous ne reconnaissons plus aucune instance au-dessus de nous, mais ne

voyons plus que nous-mêmes ». C'est pourquoi la défense de l'environnement et la lutte contre l'exclusion, exigent la reconnaissance d'une loi morale inscrite dans la nature humaine elle-même, qui comprend la distinction naturelle entre homme et femme et le respect absolu de la vie à toutes ses étapes et dans toutes ses dimensions. Sans la reconnaissance de certaines limites éthiques naturelles à ne pas franchir, et sans la concrétisation immédiate de ces piliers du développement humain intégral, l'idéal de « préserver les générations futures du fléau de la guerre » (*Charte des Nations Unies, Préambule)* et de « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande » court le risque de se transformer en un mirage inaccessible ou, pire encore, en paroles vides qui servent d'excuse à tous les abus et à toutes les corruptions, ou pour promouvoir une colonisation idéologique à travers l'imposition de modes et de styles de vie anormaux, étrangers à l'identité des peuples et, en dernier ressort, irresponsables.

La guerre est la négation de tous les droits et une agression dramatique contre l'environnement. Si l'on veut un vrai développement humain intégral pour tous, on doit poursuivre inlassablement l'effort pour éviter la guerre entre les nations et entre les peuples. A cette fin, il faut assurer l'incontestable état de droit et le recours inlassable à la négociation, aux bons offices et à l'arbitrage, comme proposé par la *Charte des Nations unies* vraie norme juridique fondamentale.

L'expérience des 70 ans d'existence des Nations Unies, en général, et en particulier l'expérience des 15 premières années du troisième millénaire montrent aussi bien l'efficacité de la pleine application des normes internationales que l'inefficacité de leur inobservance. Lorsqu'on confond la norme avec un simple instrument, à utiliser quand cela convient et à éviter dans le cas contraire, on ouvre une véritable boîte de Pandore de forces incontrôlables, qui nuisent gravement aux populations démunies, à l'environnement culturel, voire à l'environnement biologique. Le Préambule et le premier article de la *Charte des Nations Unies* montrent quels sont les ciments de la construction juridique internationale : la paix, la résolution pacifique des conflits et le développement de relations d'amitié entre les nations. La tendance toujours actuelle à la prolifération des armes, spécialement les armes de destruction massive comme les armes nucléaires, contraste fortement avec des affirmations et le nie dans la pratique. Une éthique et un droit fondés sur la menace de destruction mutuelle – et probablement de toute l'humanité – sont contradictoires et constituent une manipulation de toute la construction des Nations Unies, qui finiraient par être « Nations unies par la peur et la méfiance ». Il faut œuvrer pour un monde sans armes nucléaires, en appliquant pleinement l'esprit et la lettre du Traité de non-prolifération, en vue d'une prohibition totale de ces instruments.

Le récent accord sur la question nucléaire dans une région sensible de l'Asie et du Moyen Orient est une preuve des possibilités d'une bonne volonté politique et du droit, exercés de façon sincère, patiente et constante. Je forme le vœu que cet accord soit durable et efficace, et qu'il porte les fruits désirés avec la collaboration de toutes les parties impliquées. En ce sens, ne manquent pas de rudes épreuves liées aux conséquences négatives des interventions politiques et militaire qui n'ont pas été coordonnées entre les membres de la communauté internationale.

C'est pourquoi, tout en souhaitant ne pas avoir besoin de le faire, je ne peux m'empêcher de réitérer mes appels incessants concernant la douloureuse situation de tout le Moyen Orient, du nord de l'Afrique et d'autres pays africains, où les chrétiens, avec d'autres groupes culturels ou ethniques, y compris avec les membres de la religion majoritaire qui ne veulent pas se laisser gagner par la haine et la folie, ont été forcés à être témoins de la destruction de leurs lieux de culte, de leur patrimoine culturel et religieux, de leurs maisons comme de leur propriétés, et ont été mis devant l'alternative de fuir ou bien de payer de leur propre vie, ou encore par l'esclavage, leur adhésion au bien et à la paix. Ces réalités doivent constituer un sérieux appel à un examen de conscience de la part de ceux qui sont en charge de la conduite des affaires internationales.

Comme je le demandais au Secrétaire Général des Nations unies dans ma lettre du 9 août 2014, « la compréhension la plus élémentaire de la dignité humaine (…) contraint la communauté internationale, en particulier en vertu des normes et des mécanismes du droit international, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour arrêter et prévenir d'ultérieures violences systématiques contre les minorités ethniques et religieuses » et pour protéger les populations innocentes.

Dans cette même ligne, je voudrais faire mention d'un autre genre de conflit pas toujours clairement déclaré mais qui, en silence, provoque la mort de millions de personnes. Un autre genre de guerre « assumée » et faiblement combattue. Le narcotrafic, de par sa propre dynamique, est accompagné par la traite des personnes, le blanchiment des actifs, le trafic des armes, l'exploitation des enfants et par d'autres formes de corruption.

Corruption qui a infiltré les divers niveaux de la vie sociale, politique, militaire, artistique et religieuse, en général, dans beaucoup de cas, une structure parallèle qui met en péril la crédibilité de nos institutions.

La maison commune de tous les hommes doit continuer de s'élever sur une juste compréhension de la fraternité universelle et sur le respect de la sacralité de chaque vie humaine, de chaque homme et de chaque femme parce qu'on ne les perçoit plus que comme des chiffres de l'une ou l'autre statistique. La maison commune de tous les hommes doit aussi s'édifier sur la compréhension d'une certaine sacralité de la nature créée. Cette compréhension et ce respect exigent un niveau supérieur de sagesse, qui accepte la transcendance, renonce à la construction d'une élite toute puissante, et comprenne que le sens de la vie individuelle et collective se révèle dans le service dévoué des autres et dans la prudente et respectueuse utilisation de la création, pour le bien commun.

La louable construction juridique internationale de l'Organisation des Nations Unies et de toutes ses réalisations, perfectible comme toute œuvre humaine et, en même temps, nécessaire, peut être le gage d'un avenir sûr et heureux pour les futures générations. Elle le sera quand les représentants des Etats sauront laisser de côté des intérêts sectoriels et idéologiques, et chercher sincèrement le service du bien commun.

Les personnes âgées sont encore quotidiennement l'objet de maltraitances et de violences

Les personnes âgées ont des droits et doivent pouvoir vivre avec dignité et respect, libres de maltraitances et de violences. C'est ce qu'un groupe d'experts en droits de l'homme des Nations unies a exprimé à la veille de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, le 15 juin 2015.

« Bien que des politiques et programmes innovateurs aient été adoptés par beaucoup de pays au niveau national, nos populations âgées sont toujours exposées quotidiennement à différentes formes de maltraitances et de violences » a déclaré Rosa Kornfeld-Matte, l'expert indépendant mandaté par la Commission des Droits de l'Homme des Nations unies pour contrôler et faire rapport sur la jouissance des droits par les personnes âgées du monde.

Le rapporteur des Nations unies sur la violence faite aux femmes, Rashida Manjoo, a souligné le besoin d'aborder le problème en tenant compte du genre, l'âge étant un facteur supplémentaire de risque de violence.

« Les femmes âgées, en raison de leur âge et des désavantages physiques, sociaux et économiques qui y sont liés, sont particulièrement vulnérables à la violence », dit-elle, « mais la manière dont les droits des femmes âgées sont bafoués et les formes de violence qui les affectent ont été jusqu'à présent ignorées et négligées ».

« La gamme des formes de violence contre les femmes âgées et le fait que cette violence se produit souvent à l'intersection de différentes formes de discrimination, demande l'adoption de stratégies multidimensionnelles pour prévenir et lutter efficacement contre cette violence » a ajouté Mme Manjoo.

L'expert en droits de l'homme, Emna Aouij, qui dirige actuellement le Groupe de Travail des Nations unies a remarqué que « la violence et les

maltraitances contre les femmes âgées dérivent des multiples formes de discrimination auxquelles elles ont dû faire face durant leur vie. […] Les lois et pratiques discriminatoires envers les femmes dans toutes les sphères de leur vie politique, économique, sociale et familiale donnent naissance à de la violence et des maltraitances et doivent être abrogées ».

L'expert indépendant des Nations unies sur les personnes âgées a remarqué que « la réalisation et l'application (des programmes de lutte contre les maltraitances des personnes âgées) étaient encore inadéquates pour prévenir, criminaliser et éliminer ces pratiques outrageuses envers les personnes âgées ».

« Il est temps d'agir efficacement. Des mesures urgentes doivent être prises pour mettre fin à ce problème pressant et mondial qui détruit des vies et des familles dans toutes les régions du monde – développé ou en développement - » a ajouté Mme Kornfeld-Matte, rappelant l'obligation de tous les pays d'éliminer les maltraitances aux personnes âgées par la législation, des politiques complètes et des stratégies préventives.

« En ce jour de sensibilisation aux maltraitances des personnes âgées, nous demandons à tous les gouvernements et organisations civiques de renouveler leur engagement à lutter contre toutes formes de maltraitance et de violence contre les âgées », a déclaré l'expert en droits de l'homme.

Carl Nielsen, grand compositeur danois

Sa renommée est très bien établie au Danemark, mais est toutefois sans commune mesure sur le plan international avec celle des compositeurs scandinaves Edvard Grieg et Jean Sibelius.

Carl August Nielsen est né le 9 juin 1865 près d'Odense, sur l'île de Fionie et est mort le 3 octobre 1931 à Copenhague. Il a vécu les deux dernières années de son enfance dans une chaumière, au numéro 42 de la route d'Odense, à Faaborg, où ses parents vécurent jusqu'en 1891. Cette maison est devenue un musée. Il est issu d'une famille nombreuse et très modeste. Son père était ouvrier peintre en bâtiment et était très apprécié aussi comme musicien du village. Il apprit à jouer du violon à ses enfants. En 1879, à l'âge de 14 ans, Carl quitte sa famille pour occuper une place de cornettiste dans l'orchestre militaire d'Odense, où il va rester 4 ans avant de rejoindre Copenhague pour suivre une formation musicale.

Carl Nielsen a écrit six symphonies, dont les trois dernières sont d'une puissance expressive remarquable. Les adagios de la quatrième et de la sixième évoquent ceux des futures symphonies de Dmitri Chostakovitch et comptent parmi les plus émouvants du XX^{e} siècle. La violence, l'humour noir du dernier mouvement de la quatrième symphonie ou du premier mouvement de la cinquième se retrouveront aussi dans les productions de l'école russo-soviétique. Egalement violiniste virtuose, Carl Nielsen a aussi écrit un remarquable concerto pour cet instrument, une oeuvre redécouverte par Yehudi Menuhin. Il a également écrit des ballets, des opéras et des lieder.

Le langage harmonique de Nielsen ne s'enrichit pas d'une inspiration populaire, et sa musique n'est pas à l'écoute de la nature. Il se considérait comme un héritier du classicisme et de Johannes Brahms, dont il appréciait la rigueur dans la construction et l'absence de sentimentalisme.

On peut reconnaître toutefois dans ses trois premières symphonies, écrites entre 1914 et 1925, l'écho de l'angoisse et des déchirements de son temps. Quant au deuxième mouvement de la dernière symphonie, il reflète le scepticisme de Nielsen vis-à-vis des nouveaux courants musicaux de son époque. Le triptyque que forment ces trois chefs-d'oeuvre soutient la comparaison, du point de vue de l'unité spirituelle et de l'homogénéité de l'inspiration, avec ces monuments de la

musique symphonique que sont les symphonies numéros 4, 5 et 6 de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Il a également composé l'hymne national du Danemark « det er et ynd ». Maintenant, je vous laisse apprécier et je vous encourage vivement à écouter sa musique qui est aujourd'hui enregistrée par de grands musiciens.

(*I.E.*)

La philosophie des Français en matière de langues étrangères ...

Un Allemand qui visite la France s'arrête à coté de deux types qui attendent un bus.
- « Entschuldigen Sie, bitte, sprechen Sie Deutsch ? » demande-t-il.
Les deux Francais le regardent en silence.
- « Spreekt u misschien Nederlands ? »
Les deux Francais ne bougent pas...
L'Allemand essaie alors :
- « Sorry, do you speak English ? »
Les deux autres continuent à le regarder.
- « Parlate Italiano ? »
Pas de réponse.
- « Hablan Ustedes Español ? »
Toujours rien.
L'Allemand hoche alors la tête d'un air dégoûté et s'en va.
Le premier Français dit alors à l'autre : « Tu ne crois pas qu'on devrait quand même apprendre une langue étrangère ? »
« Pourquoi ? », répond l'autre « ce type en connaissait cinq et ça ne lui a servi à rien ! »

L'Inde aux petits soins pour ses tigres

Cocorico ou plutôt Grrrr. Alors qu'on les disait condamnés à disparaître, ils sont de retour. De 1411 tigres en liberté en 2006, l'Inde est passée à 2226 individus neuf ans plus tard.

Evidemment, le gouvernement se targue d'être à l'origine de ce bon résultat, même si certains relèvent le rôle efficace des ONG dans cette affaire. Qu'importe, cela reste une bonne nouvelle.

Point de vue

Double Imposition

par *Clément Roche*

Clément Roche est membre du Bureau de la Section des anciens et suit plus particulièrement les questions de fiscalité. Dans cet article il analyse et exprime son point de vue sur la problématique de la double imposition.

Nous sommes tous censés savoir que, pour les fonctionnaires internationaux dans le système de l'ONU, la rémunération brute est soumise à un impôt interne dont le barème correspond à la moyenne des impôts nationaux des Etats Siège (Genève – Londres – Montréal – New York – Paris – Rome – Vienne). L'ONU (159e séance plénière, 18.11.1948, Résolution 239 (III) A, art.7) précise que « les recettes provenant de cet impôt seront utilisées comme crédits accessoires du budget ».

En septembre 2004, le Groupe de Travail « ad hoc » sur la fiscalité (Groupe de Travail sur la Fiscalité du Comité du Syndicat du Personnel de l'OIT et de la Section des Anciens Fonctionnaires

du BIT) a noté que, dans certains cas, « il y a donc double imposition : imposition interne des cotisations incluses dans le salaire brut et imposition des pensions qui représentent un salaire différé des fonctionnaires internationaux ».

Comment traiter ce problème ?

La solution de la CFPI est de transformer si nécessaire la pension nette en une pension brute, afin de compenser toute double imposition.

Cette solution est, sans aucun doute, justifiée et bénéfique pour les retraités ; toutefois, elle serait parfaitement corrective s'il était tenu compte de l'imposition interne à la charge des fonctionnaires, mais ce n'est pas le cas.

L'Attestation du BIT « A qui de droit et à toutes fins utiles » (22 janvier 2008) précise que le montant des cotisations à la CCPPNU (2/3 BIT, 1/3 fonctionnaire) est calculé sur la base de la rémunération brute (salaire, émoluments, cotisations CAPS). Cette rémunération brute est soumise à un barème d'impôt interne correspondant à la moyenne des impôts nationaux des Etats Siège, ainsi qu'il est indiqué plus haut.

Cette Attestation – qui met en évidence le risque d'une double imposition pour certains fonctionnaires retraités – justifie la non-imposition d'un tiers de la pension versée.

A ce sujet, il conviendrait de se souvenir du texte de l'article « Les cotisations à la CCPPNU sont déjà imposées par l'OIT » (publié en 2008 par le Groupe de Travail sur la Fiscalité) qui, en fait, affirme déjà que la seule solution correcte, justifiée et parfaitement équitable est l'application de l'Attestation du BIT « A qui de droit et à toutes fins utiles ».

******

Hélas, force est de constater que tous les pays n'ont pas la même attitude face à l'Attestation du BIT ou face au concept de double imposition :

- En Espagne, trois Tribunaux Supérieurs de Justice : Séville (Andalousie), le 17 janvier 2003 ; Madrid, le 23 décembre 2005 et Barcelone (Catalogne), le 25 mars 2007, jugent que « si les émoluments ne sont pas sujets à l'impôt, il en sera de même des pensions qui ne sont pas autre chose qu'un revenu différé ».

- Le Canada et les Etats-Unis n'imposent que les deux tiers de la pension et respectent donc l'Attestation du BIT.
- Certains Etats-Membres (France, Japon, Suisse, …) ne tiennent pas compte de l'Attestation du BIT et imposent la totalité de la pension.
- D'autres Etats-Membre n'imposent pas du tout la pension.

Prenons le cas de la France. Le Conciliateur Fiscal de Haute Savoie précise, dans sa lettre du 17 décembre 2009, « L'argument que vous faites valoir, selon lequel les pensions versées devraient être exonérées d'impôt sur le revenu en France à hauteur de la proportion (un tiers) des cotisations correspondantes que vous avez versées antérieurement à la CCPPNU, en période d'activité, et qui n'ont pu être déduites de la base de l'impôt interne prélevé par le BIT, est sans incidence sur cette situation. Le principe de l'imposition en France des pensions perçues a été confirmé par les plus hautes instances judiciaires. Le fait qu'une partie des cotisations qui sont à l'origine de ces pensions ait pu éventuellement être soumise à l'impôt interne du BIT demeure sans incidence sur cette situation. Il relève uniquement de vos relations avec cet organisme. ». On ne peut ici que constater et apprécier le rappel de la situation :

= impôts internes,
= versés au compte « Crédits Accessoires » du budget, donc :
= le règlement du problème de la double imposition ne relève que de l'organisation concernée.

Toujours en France, le Médiateur du Ministère de l'Economie et des Finances, par lettre du 03.02.2012, mentionne : « Ainsi, certaines organisations, notamment les organisations dites coordonnées comme l'OCDE et le Conseil de l'Europe, remboursent à leur personnel une partie de l'impôt acquitté au titre des cotisations de retraite. Il s'agit de l'ajustement fiscal. Ce choix relève également d'une décision interne à ces organisations. »

L'Attestation du BIT constate la réalité des faits, ce qui est normal étant donné le but dans lequel cette organisation a été créée, mais apparemment les services concernés de cette même organisation

ont oublié l'existence du compte « Crédits Accessoires » … Rappelons ici ce que le Tribunal Administratif du BIT avait rappelé dans l'un de ses jugements : « … de plus, le système de contribution du personnel ne vise pas d'imposer les traitements des membres du personnel ; il est un moyen permettant de prévenir ou de supprimer les inégalités et différences qui résulteraient de l'imposition par les Etats Membres ».

A mon avis, il appartient donc au BIT de respecter – et faire respecter par les autres organisations – l'utilisation de ce compte. Ce qui est demandé ici n'est, en fait, que le respect de la décision prise par l'ONU à sa 159e séance plénière (Résolution 239/III) appliquée par les différentes organisations internationales. Il est incompréhensible qu'aucune organisation appliquant cette correction pour les fonctionnaires en activité ne l'ait appliquée aux retraités.

C'est assez dire qu'une remise en ordre s'impose (comme l'avait déjà déclaré le nouveau Directeur général du BIT à son arrivée en 2012) :

- Il serait normal que le BIT respecte le droit de ses retraités, et corrige les pertes subies par les retraités résidents dans les pays ne respectant pas son Attestation « A qui de droit et à toutes fins utiles ».[4]
- Pour ce faire, le BIT devrait utiliser le compte « Crédits Accessoires » du budget.

Il est évident que le coût de correction des pertes subies par les retraités serait important. Bien que cela ne soit que le résultat d'erreurs commises par les organisations, il faut bien constater que le remboursement total de ces pertes serait impossible à réaliser par les organisations. Mais ceci ne justifie en rien, de la part de ces dernières, l'immobilisme et la persistance de ces erreurs.

Pour leur part, les retraités veulent tenir compte de la réalité : l'Attestation du BIT reconnait enfin les faits à partir des revenus de l'année 2007. Malgré les pertes subies depuis de nombreuses années, on peut supposer que les retraités seraient prêts à accepter une correction respectant les dates de cette attestation, à savoir janvier 2008 pour les revenus à partir de 2007.

Pour ce faire, et tenant compte

- d'une part, « que la valeur réelle de la pension versée reste la même, puisque les seuls ajustements ne sont faits que pour tenir compte de l'inflation subie » ;
- d'autre part, que le montant à prendre en compte doit être celui indiqué sur les « Fiches trimestrielles » envoyées à chaque retraité par l'Unité de paiement de la CCPPNU (le montant de l'attestation annuelle remise en fin d'année aux mêmes retraités étant très souvent différent de celui des fiches trimestrielles).

Il suffirait que les retraités présentent à l'organisation les photocopies des fiches trimestrielles de l'année 2014 (valables pour les années 2007 à 2014), afin que l'organisation applique rétroactivement la correction correspondante. A partir des revenus de 2015 (déclaration 2016), les retraités transmettraient chaque année au BIT les photocopies des fiches trimestrielles, et l'organisation appliquerait alors la correction annuelle.[5]

Selon le document CCPI-ICS/72/R4 (Doc 3), le taux d'imposition interne est de 23,942% du brut (y compris, évidemment, les cotisations à la caisse des pensions). C'est donc ce taux qui devra être pris en considération pour 1/3 de la pension versée. Le BIT – dans le respect de son « Attestation à qui de droit et à toutes fins utiles » de 2008 devra effectuer ce remboursement en joignant une attestation « Ajustement fiscal » concernant 1/3 de la pension versée (Doc 7) afin d'éviter toute imposition supplémentaire de la part du pays de résidence.

Pour régler correctement ce problème, il conviendrait de tenir compte du changement apporté à l'échelle des traitements dans le cas où

[4] Il ne fait aucun doute qu'en France, par exemple, à la réception de l'Attestation du BIT, de nombreux retraités ont fait leur déclaration (à partir de la déclaration des revenus de 2007 faite en 2008), soit sur la base des 2/3, soit sur la totalité avec possibilité d'un crédit fiscal sur 1/3 ; ils ont dû recevoir ensuite un document du fisc, rejetant leurs déclarations et les pénalisant d'une imposition supplémentaire ; cette imposition supplémentaire devrait donc faire également partie des pertes subies.

[5] L'avis d'impôt du pays de résidence pouvant varier selon qu'il existe, ou non, des revenus supplémentaires, les fiches trimestrielles transmises aux retraités par la CCPPNU sont bel et bien la seule base de calcul correcte pour cet exercice.

l'impôt interne serait supérieur à celui indiqué par la CFPI-ICS.

Enfin, compte tenu de l'information donnée par le Médiateur du Ministère des Finances de l'Etat Français (Doc.7), une autre solution, respectant la décision actuelle prise par la Caisse des Pensions, serait qu'elle verse le montant net de la pension imposée par le pays de résidence, et verse séparément aux retraités le montant correctif en y joignant une attestation « Ajustement Fiscal » (Doc.7), afin d'éviter toute imposition supplémentaire de la part du pays de résidence. Cette dernière solution respecterait les droits de la Caisse des Pensions, des retraités et des organisations concernées.

Bien évidemment, tant que cette dernière solution ne serait pas adoptée, l'Attestation du BIT du 22 janvier 2008 devrait être respectée comme indiqué plus haut.

Note :
Les documents cités dans le texte ont été rassemblés par l'auteur. Ils sont disponibles sur demande auprès du secrétariat de la Section, e-mail : anciens@ilo.org. Les questions concernant le contenu sont à adresser directement à l'auteur.

Toutefois, c'est une question difficile qui devrait être discutée avec une spécialiste des législations concernées.
(NdE)

In memoriam

Helga Ossolinski (1938-2015)

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ancienne collègue, Mme Helga Ossolinski, à la suite d'une longue et pénible maladie.

Helga Ossolinski est entrée au BIT en janvier 1967 et pendant plus de trente ans a travaillé comme bibliothécaire, chargée des publications et assistante administrative au Bureau de correspondance de Bonn. Son application, sa connaissance des activités du BIT ainsi que son sens de la coopération et du travail bien fait ont été très appréciés par les membres du Bureau de Bonn, ainsi que ceux du siège.

J'ai eu le plaisir de collaborer avec Mme Ossolinski pendant plus de 25 ans et ai apprécié ses grandes connaissances professionnelles, son amabilité et, en particulier, son aide efficace lors de mes visites annuelles au Bureau de correspondance de Bonn.

Mme Ossolinski a quitté le Bureau de Bonn en juin 1996 à la suite de la détérioration de son état de santé. Tout en étant retraitée, elle a maintenu des liens réguliers et amicaux avec le BIT.

Nous garderons longtemps le souvenir d'Helga Ossolinski et nous exprimons notre condoléance à sa famille.

Qu'elle repose en paix.

Ivan M.C.S. Elsmark

« L'adieu » – Guillaume Apollinaire

J'ai cueilli ce brin de bruyère.
L'automne est morte, souviens-t'en.
Nous ne verrons plus sur terre
Odeur du temps, brin de bruyère,
Et souviens-toi que je t'attends

In memoriam

Depuis le dernier numéro du *Message*, nous avons eu connaissance du décès des collègues dont les noms suivent et nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles:

AZERAD Jean-Claude	12.07.2015	MORISSEAU R.	29.01.2015
BADAWI Laila	24.02.2015	NEDELNIK Alois	21.06.2015
BANDERA Elisa	16.07.2015	NORSKY Margaret	29.09.2015
BARONI Hubert	19.11.2014	OSSOLINSKI Helga	22.05.2015
BOHERE Gérard	01.11.2015	PARRAT Marietta Julia	04.10.2014
BOURLARD Marcel	13.06.2015	PEHOU KADA NAGNI Hélène	01.09.2015
CABRERA Joséphine	13.07.2015	PERSSON Birgit Maria	03.01.2015
CHAPPUIS Paul	15.06.2015	PILATOS Niki	04.01.2015
CHARTIER Marie-Antoinette	19.12.2014	POCHMANN Betty	30.09.2015
CHATELANA Alexandre	05.12.2014	POCHMANN Georges	21.07.2015
CHOTHIA Khorsed	05.10.2014	PRIME Denise	24.08.2015
CORADINHO Jaime	20.07.2015	RIBEIRO Oscar	18.08.2015
CUCCHI Umberto	05.06.2015	SALIM Hamida	15.08.2015
DOBBERNACK Donate Magdalena	13.07.2015	SAMARINE Michel	15.10.2015
		SANTOS SANCHEZ Tomas	05.09.2015
DUEÑAS DE ARAUJO Marina	03.10.2015	SANVITALE Amélia Susana	30.07.2015
DUFFOUR Denise	23.08.2015	SCHAEGIS Danielle	16.04.2015
EL DEFRAWI Mohamed Elwi	17.10.2015	SEIB Friedrich Georg	12.05.2015
ERIKSSON Edith Maria	22.11.2014	SIERRA VALENTI Eduardo	20.11.2014
FERRARI Franco	28.02.2015	SINGH Andrea	16.05.2015
FISCHER Gabrielle	08.10.2015	SOCQUET Marc	05.11.2015
GRIFFA CLARK Giulia	03.11.2015	SPIELMANN Petra	15.06.2015
KARLICEK Jiri Georges	31.10.2014	TAKIZALA Kahuit Mayala	23.06.2015
KARLSSON Birgit Maria	03.01.2015	TIREFORT-VUICHARD Hedwige	26.07.2015
KHOURY Nabil F.	02.06.2015		
LARRUE G.	21.10.2014	TOMASINI Roberto	12.09.2015
LESLIE Astley	28.05.2015	VOUGHT William H.	27.10.2015
MARTIN Renée	27.09.2015	WHITAKER-PENTEADO Vera	06.10.2015
MELLGREN Dagny Marianne	02.09.2015	YOSHITOMI M.	25.10.2014
MICHOUD Paul	10.07.2015	ZOETEWEIJ HARDMAN Freda	04.07.2015

Si l'un de nos lecteurs souhaitait rédiger une chronique nécrologique relative à un ami et/ou ancien collègue du BIT, il peut envoyer son texte (et photo) au Rédacteur qui, dans la mesure du possible, le publiera dans le prochain numéro de Message.

Les époux/épouses survivants de membres de la Section des Anciens fonctionnaires deviennent automatiquement membres, sans frais. Sauf avis contraire des intéressés nous considérons que tel est bien le cas. Ils continueront donc à recevoir nos communications ainsi que la publication biannuelle du MESSAGE. Ils pourront, en cas de besoin, demander l'assistance du Bureau de la Section qui fera de son mieux pour les aider.

BULLETIN D'ADHESION
A LA SECTION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES

Veuillez remplir toutes les rubriques et envoyer à l'adresse suivante:

Section des Anciens Fonctionnaires du BIT
BIT, Bureau 6-77, CH-1211 Genève 22
Téléphone +41(0)22 799.64.23, e-mail: anciens@ilo.org

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : _____ (*pour usage interne seulement*)

Fonctionnaire au BIT du _____ au _____ (*pour usage interne seulement*)

Téléphone : _____ ☐

Fax : _____ ☐

e-mail : _____ ☐

Cochez les cases ci-contre seulement si vous ne souhaitez pas que ces données apparaissent dans notre Liste des membres.

Je désire (*cocher ce qui convient*) :

☐ devenir membre à vie en faisant un versement unique de 300.- CHF
(pour le personnel local des pays en développement, 50.- CH

☐ devenir membre sympathisant (fonctionnaire actif), cotisation unique 100.- CHF
(20.- CHF pour le personnel local des pays en développement)
déductible de la cotisation future de membre actif

REJOIGNEZ NOUS !

Vu le montant des frais d'encaissement en constante augmentation, LES SEULS MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES SONT:
- le paiement au moyen d'un bulletin de versement (ccp 17-359482-0)
- le transfert sur notre compte à la Banque cantonale, Genève N° K 165 2835 2 ;
IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352; BIC/SWIFT Code: BCGECHGGXXX

Signature ..... Date: .....

APPLICATION FOR MEMBERSHIP OF THE SECTION OF FORMER OFFICIALS OF THE ILO

Please complete all items and return to the following address:

Section of Former ILO Officials
ILO, Room 6-77, CH-1211 Geneva 22
Telephone (022) 799.64.23, e-mail: anciens@ilo.org

Family name: _____

Given name: _____

Postal address: _____

_____

Postal code: _____ Town: _____

Country: _____

Date of birth: _____ (*for internal use only*)

ILO official from _____ to _____ (*for internal use only*)

Telephone: _____ □ □

Fax: _____ □□

E-mail: _____ □□

Please check the above boxes if you do not wish to have this information published in the annual List of Members.

I wish to (*please check*):

□ become a life member making a one-time payment of 300 Swiss francs
(for local office staff in developing countries 50 Swiss francs)

□ become a supporting member (active officials) making a one-time payment of 100 Swiss francs
(for local office staff in developing countries 20 Swiss francs) deductible from the future contribution as active member

COME AND JOIN US!

In order to limit bank and postal collection charges, PLEASE USE THE FOLLOWING WAYS OF PAYMENT :
- Banque cantonale, Genève N° K 165 2835 2; IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352; BIC/SWIFT Code: BCGECHGGXXX
- our Geneva postal account N° 17-359482-0.

Signature **.....** Date: **.....**

From the Editor's Desk

In the tumult of civil disorder
the laws of society lose their force,
and their place is seldom supplied
by those of humanity.
Edward Gibbon,
Decline and Fall, Vol. I, ch.IV

Seventy years ago the Second World War came to an end. As with all historical events, it has a tendency to fade from memory. However, for the generation that lived through these dark years, the awareness of the many millions who lost their lives is still vivid. But lessons of history will never be fully learned. The ideals of universal peace seem today as distant as if they had been just a dream.

Since then, the second half of the 20th Century was marked by the "Cold War". While the spread of inter-state wars could then be avoided, peaceful coexistence has been precarious, as shown by the Korean and Vietnam wars. These conflicts inflicted a heavy toll on the population, estimated at some 4 million civil casualties – at least double as many as the military losses. They were also to leave a deep mark in the political and economic development of the warring parties.

The Israel-Palestine conflict is a particularly sad example of a long and bloody conflict which without a solution has been carried into this century. Year after year it has caused the civil population many casualties and suffering together with mutual sentiments of fear and hatred. The incapacity of the parties to bring a stop to the violence and the failure of the United Nations and the major powers to enforce a peaceful solution is a great human tragedy.

While formal wars have at least been subject to certain rules established by the Hague-, Geneva- and Human Rights Conventions (even if not always fully observed) a new pattern of armed conflict has emerged. Opposing armies no longer face each other in regular battle lines with a clear distinction between combatants and non-combatants. In many of these unconventional forms of armed conflict international rules of law and humanitarian considerations are unobserved while the civil population is thrown into an environment of arbitrary violence.

When the distinction between organised combat forces and non-combatants becomes irrelevant, the greater number of casualties invariably falls on the unarmed population. Furthermore, when the states of *war* and *peace* become blurred, with formal declarations of neither one nor the other, a dangerous vacuum is created permitting the opposing parties to enact violence, unquestioned and without constraint.

Thus, civil wars, rebellions and ethnic and religious confrontations have been particularly cruel to the civil population while a state of war is not recognised *per se*. Consequently, men, women and children have been subject to random killings, mutilation, kidnapping, hunger and displacement, while international humanitarian aid has often proved ineffective.

The number of civilians forced into migration, killed wounded or displaced runs into millions and millions. The predicted figures are staggering and frequently even underestimated. In this context it should be noted that the loss of civilian lives does not only concern those hit in action, but also the ones who later die from injury, illness, starvation and inhuman treatment.

Since the beginning of this century, armed confrontations seem to be emerging with terrifying consequences. This is evident when we consider the wars in Afghanistan (2001) and Iraq (2003). Although officially declared over, uninterrupted violence is continuing, and the civil population remains an unprotected target. It is deplorable that the allied western powers in their actions have shown neither understanding of the sentiments of the population, nor any foresight on how to establish conditions for peaceful settlement. Even more serious, in denouncing any and all opponents as "terrorists" to whom the "rules of war" do not apply, the conflict has been dehumanised to a degree where any kind of excess seems permitted.

A similar observation applies to the anti-government combatants who commit indiscriminate suicide attacks, target killings, executions and rape. When every civilian is suspected as a potential enemy, liberty is oppressed and the value of life loses its meaning. A report by the UN High Commission for Human Rights notes that "impunity for serious violations of international human rights and humanitarian law has been reigning for too long. [...] There need to be urgent, concrete steps towards accountability, to break this venomous cycle".

Another example is the insurgency by *"Boko Haram"* in Nigeria (2009) with the confrontation between religious communities. It has since escalated to become a major regional conflict. Again, the civilians are the first victims. Whatever the cause fought for, there is no justification for shooting and bombing innocent people in places of worship, streets, markets and public places. To do so is pure barbarism.

Most recently, the war in Syria (2012), which started as a political rebellion against a dictatorial government, has had a catalytic effect. Loyalists and opposition are facing each other in a bloody fight for the control of cities and provinces. At the same time, Kurdish and other militia and guerrillas are acting in their own interest and the fanatic religious insurgent, "*Islamic State*", are occupying large territories, spreading terror, violence and destruction in its wake. Far from bringing an end to the conflict, foreign military interventions have created an additional element of tension which, uncontrolled, could bring unforeseeable consequences. Current estimates suggest a civilian casualty figure of some 200,000, although, as the UN High Commissioner for Human Rights has observed: "Tragically, it is probably an underestimate of this murderous conflict".

It has been observed that the opposing parties are carrying on warfare with different means. Government forces generally have access to modern and high-tech weapons, avoiding heavy losses of military personnel. Long distance artillery fire, airstrikes and drone attacks may be effective towards a concentrated enemy force, but frequently fail to reach their main targets; instead they destroy civil installations, including homes, schools and hospitals.

Faced with never-ending armed conflict, people in fear of death see no other hope for the future but by flight from the war-zones. Year by year more and more are fleeing, and in increasing numbers. What countries in Africa, Middle East and Europe are now being faced with is not just the arrival of occasional refugees, but an unstoppable *tide of migration*. A problem is that unfamiliarity with the refugees breeds contempt, but whatever their language, colour and religion, they need our compassion and help. Whether they stay and integrate or return one day to their homeland, that is the question of the future. Much depends on the ability to reinstate peace in their own devastated countries.

While mourning those who have lost their lives and pity those in need, it is a sad reflection that in spite of enormous technological progress, human beings have not improved. Once greed and passion are awoken: *"Cry Havoc, and let slip the dogs of war!!*

As I write this, a murderous terrorist attack has just struck Paris, bringing death and suffering in its wake. The consequences are incalculable. Our thoughts and condolences go to those who lost their lives, their families and the people of France now in grief. Those with evil intentions to spread terror psychosis among the civil population should know that "the only thing we have to fear is fear itself" as famously phrased by Roosevelt. Otherwise the door will be open for security mania by manipulators and fear mongers of all kinds.

Can we not change human nature, we can at least fight any evil it may cause. By showing trust in a free, democratic society and compassion for our fellow beings, we may be able to pave the way for a better future. With this I wish all our readers, near and far, good health, joy and a Happy New Year.

16 November 2015 *Ivan M.C.S. Elsmark*

Message of condolences

After the recent terrorist attacks in Nigeria, Egypt and Lebanon and the bombing of a Russian airplane over Sinaï these past months, again Paris was targeted by terrorist attacks on 13 November.

The Bureau of the Section with the editors wish to expresses its solidarity and compassion to the families of the numerous victims who died or were wounded and all those who suffered by these inhuman acts.

Don't let it fail

When the *Message* arrives in your letter box, do you consider how it has come about?

The Office Team: Nicole Vallée, documentation; Françoise Falquet, editing/proofreading; Marianne Stämpfli, text processing and layout; and the editor-in-chief

Destined to all retired ILO officials, it is an important link with former colleagues and a concrete proof of belonging among those who have served the Organization.

To ensure the biannual publication of a bi-lingual magazine is not an easy task. Many thanks are due to those who submit articles as well as to the small team of volunteers who unflaggingly assist with translation, editing, proofreading and related administrative tasks. But none of us are getting younger, and new blood is becoming increasingly necessary, if the *Message* is to continue in its present form.

As you were informed in the last issue of the *Message* the editor-in-chief and some members of his team will be retiring in the course of 2016. Their replacements are urgently needed, as well as new volunteers for translating and proofreading.

Do not let this appeal fall on deaf ears. We count on your help. Contact us at anciens@ilo.org

News of the Section

Information meeting, 17 June 2015

On the afternoon of 17 June 2015, the Former Officials Section held a highly successful information meeting. More than 120 retirees from the Geneva region were in attendance, attracted by a draft agenda covering issues around health protection and the situation in SHIF as well as the common system's Staff Pension Fund.

The Executive Secretary of the Section, François Kientzler, opened the meeting by welcoming speakers and participants, who included Jean-Claude Villemonteix, Chief of the Human Resource Policy and Social Security Branch; Florian Léger, Executive Secretary of the SHIF; Odette Foudral, President of AAFI-AFICS; and Catherine Comte, Chair of the ILO Staff Union Committee. He also thanked the officers of the Section for their work throughout the year.

The first session was led by Raynald Dubuis, Chair of the ILO Sports and Leisure Association, and Stéphane Birchmeier, Director of Cité Seniors Geneva.

Mr Dubuis presented the 25 ILO Sports and Leisure sections, which are open to all retirees. Although this includes the fitness centre, it is not accessible to retired staff during the lunch break,

when current officials have priority. The difficulties created by the ongoing building renovation are likely to last for some years. Some of the 25 sections are more active than others, and fresh blood is key to their renewal. Among the sports sections, he mentioned dance, volleyball, aerobics, basketball, cycling, fencing, the fitness centre with its 345 members, golf, sailing, bowling and yoga. Other activities are more culture oriented, like the music club and the arts circle, now undergoing something of a revival, and the staff library, as well as bridge and chess. Several sections were represented at the meeting and much interest expressed.

Mr Birchmeier provided details of the mission and activities of Cité Seniors. This organization was established by the City of Geneva to facilitate pensioners' quality of life by developing their links with the general population, fostering their active participation in the life of the city and thus reducing the risk of loneliness. It acts primarily as a hub for information and documentation on activities available in Geneva. A programme on a different theme is offered each year. It organizes both physical and intellectual activities; recent themes have included: "Retirement: Help!", "Geneva and migration" and "Why stay young?" Lectures on various subjects are also offered as well as discussion groups and courses, for instance on information technology.

Seniors must also be active in their city and their neighbourhoods by participating in community action. This can include facilitating contacts by organizing meals in neighbourhood bistros to show solidarity, or volunteering to accompany older persons on trips to the theatre. During the discussion that followed, Mr Birchmeier explained that price reductions are possible for certain shows, Cité Seniors having its own ticket service, with easy access for everyone (ID to prove place of residence is not required). Providing a platform for Geneva seniors, it brings together a number of associations including WHO retirees and those of the UN (AAFI-AFICS). One participant remarked on the interest of joint action across the generations.

The second session covered health insurance issues. Jean-François Santarelli, Chair of the SHIF Management Committee, discussed various changes about to be adopted, such as raising the ceiling for lump sum benefits in the areas of dental care and hearing aids. As an indication of SHIF's commitment to a prevention-oriented policy, procedures such as mammograms and prostate cancer screenings would now be reimbursed at 100%, as would flu vaccination. A circular on the subject should be distributed before the end of 2015.

Long-time Management Committee member Mireille Ecuvillon recalled the shortcomings and criticisms raised by many SHIF members. Among these are basic delays in reimbursement, which are even more acute for beneficiaries in Africa, Asia and the Americas. She also cited the secretariat's operational difficulties due to a human resources shortfall, which is the responsibility of the ILO administration. Updating of IT and information systems has not been carried out for some years, resulting in further major delays, and the current operation has still not integrated the communication tools that are available through the Internet.

P. Sayour, F. Léger, F. Kientzler

Florian Léger, SHIF Executive Secretary since September 2014, then took the floor to report on action taken and current priorities, and address the criticisms. He acknowledged the delays associated with a vacancy on the secretariat staff, absences due to sickness and even a fatality. In such a situation it was not easy to identify and recruit people who are immediately operational.

The ILO also has its recruitment rules and procedures and it is true that the exchange of information by email has not yet been integrated into the Fund's management practices. A person has now been hired, but it would take time before being fully operational. SHIF must also improve its communications: the information included on the website is not always up to date. The updated Regulations and Administrative Rules are available on the site; however, the printed copies held by beneficiaries, especially pensioners who do not have Internet access, are old, dating from 2002, and no longer up to date.

There were a number of questions from the floor concerning alternative medicine, homeopathy and natural treatments. The discussion focused on the fact that certain drugs that had been reimbursed in the past are no longer covered today. Naturopathy should also be encouraged. The Executive Secretary mentioned in his reply the difficulty of taking into account the full diversity of approaches in the many countries of origin represented by beneficiaries. A speaker also expressed the wish that SHIF would offer supplementary health cover. The response was that the Fund's cover is good and benefits can rise to 100 per cent in cases where costs exceed a certain threshold. Questions were raised about reaching agreements between care providers and the SHIF to enable direct billing and payment to third parties. There are issues around out-of-pocket expenses and the solutions are not easy to implement. The Chair of the Staff Union Committee raised the problem of staff in external offices, who may wait for weeks or even months for reimbursement. Any increase in SHIF contributions now being mooted would not be acceptable until an improvement in service had not only been decided but actually put into effect. The Executive Secretary recalled that SHIF staff are available every day between 2 and 4pm for those who wish to consult them.

More than 120 former colleagues filled the room

The third part of the agenda focused on the situation of the Pension Fund. In recent months much information has been circulated, both in the press and in the internal communications of international organizations or special interest groups, about either the operations of the Fund or its investments. Pierre Sayour, ILO official and elected member of the UN Joint Staff Pension Board, assured participants that the true situation is a healthy one, although internal tensions have come to light and fears have been expressed both about changes to staff recruitment and conditions, and the investment of reserve funds, which are regularly coveted. He had prepared a note on the subject for circulation by the Staff Union Committee.

Mr Jean-Claude Villemonteix, Chief of ILO Human Resources Policy and Social Security Branch responsible for staff health protection issues and pensions, supplemented the previous intervention by referring to a move among member States to seek to transfer the management of retirees' health insurance to the Pension Fund. He wondered about the existence of a memorandum supposedly setting out the relationship between the Pension Fund and the UN. For many months now, it has been claimed that this document is going to define new terms of reference; it is time it was no longer confidential. Finally he discussed investment issues in relation to both the Fund and the ILO.

Rounding off a busy afternoon, F. Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials Section, recalled that the Section stands ready to respond to the requirements and circumstances of pensioners whenever needed. He then invited all participants to join him in a drink.

What had proved to be a stimulating information meeting for retirees then repaired to the Delegates' Bar, where lively discussions continued and friendships were renewed.

Reception for retired officials, 28 May 2015

The spring reception for retirees was held on 28 May in one of the lounges of the ILO restaurant. While we had only just got used to the Gobelins bar, the restaurant has its own advantages, affording an exceptionally verdant vista that in the spring sunshine was much appreciated by all.

Even though this was the eve of the International Labour Conference, the gathering was honoured by the presence of Director-General, Guy Ryder, who seized the opportunity to greet former staff and discuss ILC objectives. He particularly underlined the need for the Organization to take on board the on-going transformation in traditional, standard employment. Among many areas where change is afoot are part-time work, short-term contracts, the informal economy and new jobs arising from the environment, the green

economy and an ageing population. The ILO has to face up to all of these challenges.

In welcoming participants, François Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials Section, cited the role the ILO and its staff had already played in recent years in the necessary adaptation to the social changes triggered by the development of information technologies.

He went on to single out two active retirees who are officers of the Section: Robert Falaize, soon to be 90 years young, and "Nari" Narasimhan, who would be celebrating his 80th birthday in July, both active as ever in the service of ILO retirees.

Finally Jack Martin, editor of the *Friends Newsletter,* spoke about one of the ILO's previous headquarters, on the premises of the present William Rappard Centre. Participants were given a recent publication by the current occupant, the World Trade Organization, highlighting the building's many hidden treasures brought to light as a result of renovation work. He invited everyone to immerse themselves in the past of this building, once part of the daily life of so many former officials.

With a glass being raised to the health of all colleagues near or far, the Director-General, Guy Ryder, kindly took the time to stay on for a chat with his former ILO colleagues, including many he had personally worked alongside. We shall certainly be looking forward to the next receptions, due on 10 December 2015 and on 19 May 2016.

Pre-retirement seminar (September 2015)

As every year, the Section participated in the pre-retirement seminar organised for officials expected to retire in the near future. The seminar was arranged and conducted by Ms Daniela Menes, who is the Social Welfare Officer. Participants were informed that once retired they could not count on her service, while the Section can provide support and assistance to the retirees with problems they might encounter in their dealings with the ILO Administration, the Pension Fund, SHIF and local authorities. For the Section it is always of importance to recruit new members, as the more there are, the stronger will its position be in negotiation with the Administration.

To facilitate contact with future retirees the Section set up an information stand at the entrance to the meeting room. This initiative proved as in the past to be useful for contacting individual officials and creating "visibility" of the Section and the members of its Bureau. An information paper was distributed to each participant together with a membership application form. The presentation of the activities of the Section this year took place on 28 September. The speakers were: François Kientzler, the Executive Secretary**;** Ivan Elsmark, Editor in chief of *Message* and Abdoulaye Diallo.

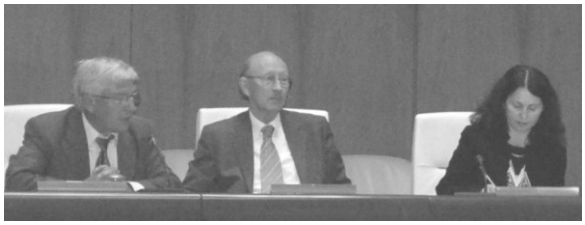

F. Kientzler, I Elsmark and D. Menes

The pre-retirement Seminar is of considerable importance as a meeting point, as the Section often loses contact with former colleagues after retirement. So if you are a retiree who is not yet a member of the Section, and even if retirement is several years away, we encourage you to join. Do not hesitate in contacting the Section of Former Officials, by letter, email or phone, but preferably by email: anciens@ilo.org. *(F.K.)*

Quote – unquote …

A few years make such havoc in human generations that we soon see ourselves deprived of those with whom we entered the world, and whom the participation of pleasures or fatigues had endeared to our remembrance.

Samuel Johnson (1752)

44th Session of FAFICS

The 44th session of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) was held on 27-29 July 2015 at the Palais des Nations in Geneva in which 58 delegates participated (photo).

After observing a minute of silence in memory of former colleagues who lost their life in the service of the United Nations last year, the participants listened to the President of FAFICS, Mrs Linda Saputelli, who declared the session open.

In her capacity as President of AAFI-AFICS, Mrs Odette Foudral welcomed the colleagues who were delegates from every region in the world and expressed her hope for the full success of this important session whose agenda includes matters which have given rise to serious concerns among former international civil servants.

In the name of Mr Michel Möller, Director-General of the UN Office in Geneva, Mr Clemens Adams, the Office's Director of Administration, welcomed the participants and paid homage to the colleagues who had passed away. He stressed the respect in which FAFICS is held and repeated the Office's determination to promote co-operation with the Federation, which is and remains committed to the defence, safeguard and promotion of the interests of retirees.

The agenda adopted contained 14 items, while adjustments would be possible in the course of the discussions. Following the order of the agenda, the delegates elected Federico Riesco of the New York AFICS as President and Peter Lillie of ARICSA as reporter of the session.

The elected President, after thanking the delegates for their confidence, expressed the hope that their deliberations would lead to positive results and to the strengthening of the co-operation between the members.

Faithful to the Association's traditions, the delegates elected Roger Eggleston Honorary President (Emeritus) of the session. This was followed by the admission, by acclaim, of the Spanish Association (AFIJUB) as 58th member of the Federation.

All the items on the agenda of the session were the subject of intense discussion. Following these discussions a number of clarifications were given and concrete proposals aimed at promoting the legitimate interests of retired international civil servants were adopted. The delegates stressed in particular their concerns at the threat of reduction in pensions and delays in the reimbursement of medical expenses and insisted on the need for the managers of the Joint Staff Pension Fund and the staff health insurance funds to communicate with the members which we are and to inform us of their operations.

The 58 delegates present, appointed by the 27 Associations (namely 6 from Africa, 6 from the Americas, 7 from Asia and the Pacific and 8 from Europe) reaffirmed their determination to promote an increase in the affiliated members, who number 18,000 from among about 60,000 retirees or beneficiaries of the Pension Fund. They undertook to do all they can to defend the interests of all retirees, whether or not they are members of the Associations.

The participants adopted the budget for 2016 which amounts to 27,600 US dollars. They also

elected a committee of ten members, composed of the President (re-elected), seven vice-presidents, a secretary and a treasurer. The composition of this committee respects the regional distribution, namely two for Africa, two for the Asia-Pacific, three for the Americas and three for Europe. The 45th Session of FAFICS is to be held in July 2016 in Vienna on the invitation of the Austrian Federation (ARICSA).

Mention should also be made of the participation in this session of a delegation of AAFI-AFICS which organised alongside the work of the session a series of social activities which were much appreciated and thanks to which the participants were able not only to have discussions but also to exchange their experiences and reinforce their solidarity.

The participants welcomed the results of this 44th session and undertook to reinforce their co-operation and promote their solidarity so as to merit the confidence of their members. Having served loyally and at varying levels the UN and the specialised agencies, while being now retired, they feel it is their duty to safeguard the values incarnated in these organisations because they feel that they are "ambassadors" for life for the United Nations.

Abdoulaye Lelouma Diallo,
Member of the Delegation of AAFI-AFICS,
representing the Section of Former ILO Officials

For further information: www.fafics.org and/or contact the FAFICS office: fafics@unog.ch

Robert Falaize named Honourary Member

Our colleague Robert Falaize has announced that due to health reasons he has decided not to present himself for the forthcoming election of the Bureau for the period 2016-17.

At the meeting of the Bureau on 30 September it was unanimously decided to propose him as honourary member of the Bureau, a nomination which he was pleased to accept.

Robert Falaize is a founding member of the Section and became the first editor of its newsletter in 1987. He has also been member of the Bureau from 1985-87 and 2007 to 2015.

The Bureau is very pleased that it also in the future will be able to count on Robert Falaize's participation in its work.

Election of the Bureau

In accordance with the Rules of the Section, the term of office of the present Bureau will expire on 31 December 2015.

The process of election of a new Bureau has been set in motion, and the ballots were dispatched on 27 October. The deadline for reception is 8 December and the publication of the results of the election will take place on 16 December 2015.

The new Bureau will convene in January 2016 and then assign responsibilities to its members.

Pensions

Important news of the Pension Fund

The secretariat of the Fund has recently implemented a new computer system for its administrative procedures, in order to manage the Secretariat's work more efficiently.

During the last few months, this change from the old system to the new integrated pension administration system (IPAS) has unfortunately caused late payment of certain allowances as well as replies to some communications. However, this situation, more or less inevitable during such a change – ought to return to normal some time next year.

You will have received a letter dated 12 October from the Chief Executive Officer, Sergio B. Arvizu, in which he provides information concerning the change of the computer system and related administrative procedures.

Of particular importance is that as from now on you will no longer, as in the past, receive the Certificate of Entitlement (to date, sign and return) in November. In the future the certificate will mailed during the month of **May each year**. Please take note.

3 November 2015 *Guy Favre*

Message from the UNOG Staff Coordinating Council (Retirement)

We have received the following communication, dated 9 November 2015. We will keep you updated.

As you may be aware, the pension fund recently put in place a new IT system called IPAS (Integrated Pension Administration System). While this was supposed to improve the client experience, it has instead led to significant delays in paying out pensions to newly retired colleagues - the delay can be as long as six months (although this also includes delays by organizations and staff in submitting correct documents to the fund) and could grow longer.

The delay is extended for staff who have worked part time or had breaks in service. Furthermore, staff who have not accumulated leave prior to retiring as well as those with large medical bills have reported serious cashflow difficulties. Several have taken loans and we have heard of staff mortgaging their houses to maintain cashflow.

We understand that the problems with IPAS stem from flaws in the software concept and design, which we believe could have been addressed prior to implementation, and a shortage of staff. These problems are serious and go well beyond the "temporary slowdown of processing times" flagged by the fund CEO, Sergio Arvizu in his letter last June. Through our union federation (CCISUA working in partnership with FICSA), we will be taking this issue up with the pension fund leadership.

In the meantime, you should be aware that the client-facing staff of the pension fund are doing their best to address the backlog and prioritizing cases of widows and staff with disabilities. While we understand your frustration we urge that you do not focus your heat on them.

At the same time, if you are retiring in the coming months, and especially if you have large medical bills, we advise that you accumulate leave to cash-in, increase your cash reserves and defer any post-retirement plans for large expenditures such as a new property or car. You may also wish to contact the ILO Staff Union.

Health Insurance Fund

SHIF Questions

We would like to thank all those who have reacted to the article on health insurance matters in our last issue. It is, however, not our policy to publish readers' emails. We note however that there is a certain disapproval of the failure by SHIF to ensure timely reimbursement, to keep the insured persons informed and the unreceptive attitude of the Management Committee. Moreover, there is a feeling that the elected representatives are powerless and may be more occupied in promoting their own interests, than that of those who elected them.

Hopes for and improvement remains just that.

It should be noted that the *Message* is an organ for information and reflection of opinions, and those who ask for action should address themselves to the Administration, the Staff Union Committee or the Bureau of the Former Officials Section.

(*Ed.*)

Latest news from SHIF

Before going to press we have just learned that SHIF intends to announce an increase in contributions with effect from 2016. At the moment we cannot express a view on this being justified or not.

Still awaiting a reply

The Bureau notes with regret that until today it has not received a reply to the letter of 14 April 2015 reproduced in *Message* N**o.** 57, 2015, page 53, in which it raised the question of the outstanding Reports on the operation of the Fund due for 2013 and 2014. In the same letter it is called for the actuarial study that was undertaken to be made known to the participants in the Fund.

It is also noted with regret that no reply has been received to the letters of 20 October 2014 and 3 February 2015 from the editor of the *Message* asking to know the background of the decision why the ITU left the Fund so that the views of the Management Committee can be known and made public.

Apparently SHIF will neither communicate nor listen to the concerns of the participants.

News of the ILO

Update from the Director-General, 28 October 2015 (*extracts*)

I wish to take this opportunity to update you on some developments around the organization.

First – the UN 2030 Sustainable Development Agenda adopted by the UN General Assembly in September. As you may well know, the outcome was excellent for the ILO with decent work being the core of Goal 8 and many of our specific issues featuring in several other goals.

In October I attended the G7 meeting in Berlin where ministers of labour, employment, social affairs, international cooperation and development followed up on their leaders' commitment to promote labour rights, decent working conditions and environmental protection in global supply chains. The measures included the launch of a Vision Zero Fund for action on safety and health in particular. The ILO was asked to take the lead in implementing the Fund, having provided inputs to the preparatory phase.

[…] You may be aware that the 1997 Instrument for the Amendment of the Constitution took effect on 8 October 2015 having been ratified or accepted by two-thirds of member States including at least five Members of chief industrial importance. The threshold was reached with ratification by the Cook Islands, our newest Member. The Conference will now be able to abrogate obsolete Conventions on the advice of the Governing Body.

Another item likely to stimulate a lively exchange is the 2030 Sustainable Development Agenda and its follow up which I already mentioned above. Papers relating to our Development Cooperation Strategy will be relevant to this. A new item has been included on the agenda on the global refugee crisis and its labour market implications. Given recent developments, we have to have this debate as a basis for the urgent action that is imperative.

[…] Finally, I am sure many of you will have followed the award of the 2015 Nobel Peace Prize to the Tunisia National Dialogue Quartet, which includes ILO employer and worker constituents – the Tunisian General Labour Union (UGTT) and the Tunisian Confederation of Industry Trade and Handicrafts (UTICA) along with the Tunisian Human Rights League and the Tunisian Order of Lawyers. It was a great and extremely encouraging recognition of the value of social dialogue and follows on the award to our friend and child labour activist Kailash Satyarthi last year. It seems that the ILO's basic message "if you want peace promote social justice" is more and more recognized. I hope that, like me, you feel that these awards give still more sense to what we do and encouragement for our work.

Guy Ryder, Director-General

104th Session of the International Labour Conference

The International Labour Conference (ILC) held its 104th session from 1-13 June 2015. Some 4.000 participants from the tripartite delegations from the member States considered a wide range of issues. Among the special guests addressing the Conference were H.E. Mr. Juan Carlos Varela Rodriguez, President of the Republic of Panama, H.E. Mr. François Hollande, President of the French Republic and Mr. Kailash Satyarthi, Nobel Peace Prize Laureate 2014 and President of the Global March Against Child Labour. The Conference was chaired by H.E. Jeva Jaunzeme, Ministry of Welfare of Latvia.

The following reports were presented to the Conference:

Report of the Director-General - The future of work centenary initiative; The situation of workers of the occupied Arab territories; Draft Programme and Budget for 2016–17 and other questions; The Director-General's Programme and Budget for 2016–17; Financial report and audited consolidated financial statements for the year ended 31 December 2014 and Report of the External Auditor; Giving a voice to rural workers (Report III 1B); Small and medium-sized enterprises and decent and productive employment creation (Report IV); The transition from the informal to the formal economy; (Report V 1); The transition from the informal to the formal economy (Report V 2A); The transition from the informal to the formal economy (Report V 2B); Labour protection in a transforming world of work (Report VI).

In his opening speech, the Director-General said: "My main Report to the Conference is dedicated to the Future of Work, and more specifically to the centenary initiative that I suggested on taking up office and which has gathered, I have to say, very wide support and interest among and beyond the ILO's constituency.

The idea is that in a world of work being transformed by changes of unprecedented speed and scale, it is generally difficult for the ILO and you, its Members, to step back from immediate and specific policy challenges which are our predominant occupation and to look at the longer term drivers of change, the

transformational mega-trends which operate beyond the usual timeframes of political mandates, and what they imply for the goals we pursue in the ILO. The centenary in 2019 gives us unprecedented opportunity to do just that. We would be negligent if we use the centenary only to look back on 100 years of history and achievement. Instead, let us use it to work out what we need to do to equip our Organization to fulfil its mandate for social justice in the years ahead, the second 100 years of its existence. This is the significance of what is proposed.

There can be no doubting the importance of the work that we have before us. But it will take your commitment and your skills to ensure that to those ingredients of innovation and ambition with which this Conference begins is added that of achievement in its results," he said

President François Hollande, guest of honor of the Conference, called for tripartite mobilization to address climate change, anticipate technological transformation, ensure success for energy transition and guarantee a true international labour law. "To act for climate is to act for growth, justice and labour rights", he said. Announcing preparations for the UN Conference on Climate change, he said: "we need a global agreement, differentiated and compelling," he remarked, stressing the need for global financing of up to $100 million per year as of 2020. "The ILO should be more involved in the preparation of major world conferences," including the climate conference, the post-2015 agenda and trade negotiations. A first priority is to create jobs. If we do nothing, we could have job losses, unemployment and deterioration of living standards", warned François Hollande.

The President of Panama, Juan Carlos Varela, also guest of honor of the Conference, said that his country wanted to be a protagonist in shaping a green economy of the future which should also be an inclusive economy. He declared "that the key challenge was to ensure that economic growth was accompanied by an improvement of people's living conditions, together with a move towards a green economy generating significant change in the world of work. […] We have to continue our fight against inequality, create jobs and ensure the access of the most vulnerable to essential public services, decent housing, health care and quality education."

The Nobel Peace Laureate, Kailash Satyarthi (India), calls for immediate action on climate change and a child-friendly approach to disaster management. Speaking on the subject of "ecological emergency that requires immediate attention, he warned that the loss of livelihoods and migration to urban areas that follows both natural disasters and changes in weather patterns can lead directly to increase child trafficking. He appealed to governments to adopt a child-friendly approach towards disaster management. He further called on delegates to be bold and show leadership. "I refuse to accept that we together cannot end child labour in this generation." Finally, he urged every country to ratify and implement the Forced Labour Protocol (PO.29) that was adopted by the International Labour Conference in 2014.

Nobel Peace Laureate, Kailash Satyarthi meets ILO staff

The Conference unanimously adopted a programme and budget for the 2016-17 biennium of US$ 797 million.

Also, the Cook Islands was admitted as the ILO's 186th member State and Niger became the first country to ratify the 2014 ILO Protocol to the Forced Labour Convention (CO29, 1930). Many delegates spoke of the plight of workers in the occupied Arab territories, where unemployment among Palestinians has increased by more than 25 per cent.

Update on the headquarters building renovation project

The main project works (site installation, demolition works and asbestos removal) commenced at the end of March 2015 and are progressing well. Some issues have been identified and measures continue to be taken to minimize their impact on staff, in coordination with the Staff Union and the user representatives.

The preliminary works comprising: Medical Service relocation, Department of Communication and Public Information office space on R1 and renovation of the M3 office space have all been completed within budget.

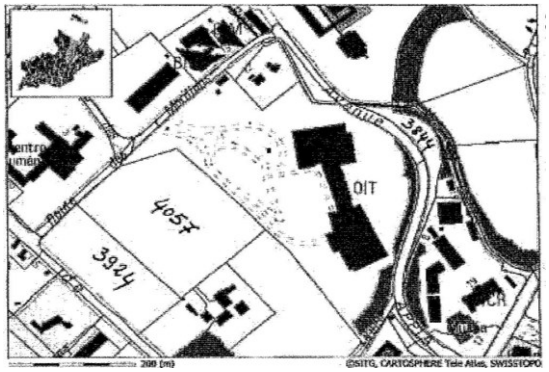

In close cooperation with the competent Swiss authorities, the Office has completed the sale of the non-strategic plot of land located on Avenue Appia (Plot 3844) and is finalizing arrangements for the disposal of the leasehold plot located on the Route de Ferney (Plot 3924).

Land sales and financing

On 31 August 2015, the Office signed a contract with the Government of Saudi Arabia for the sale of the freehold land located on Avenue Appia (plot 3844). The land will be used to construct residential accommodation for diplomatic staff of the Government of Saudi Arabia. The amount of CHF 26 million realized from the sale has been allocated to the renovation project in accordance with the approved financial plan.

The agreement relating to the disposition of the leasehold property on Route de Ferney (plot 3924) continues to progress through the competent services of the Canton of Geneva. It is expected that the contract will be signed before the end of 2015.

Following the conclusion of this contract, the Office will confirm its request to the Swiss Government for loan financing at preferential rates, adjusted for the proceeds from the sale and disposition of land and in accordance with the authorization provided by the International Labour Conference at its June 2015 session.

We shall keep you informed of further developments.

New Housing for asylum seekers in Avenue Appia

The ILO has been informed that the old building situated at the cross roads of Avenue Appia and the Route des Morillons will soon be providing accommodation for asylum seekers in Geneva. The Canton de Genève recently bought the building from the World Health Organization and is making it temporarily available to the Hospice Général de Genève until its scheduled demolition in June 2017. Renovation works are expected to be completed in February 2016 when the first asylum seekers are expected to arrive.

At a meeting held in September, attended by the Office including the President of the Staff Union, and other international organizations, the Hospice Général indicated that the Centre will house between 150 and 180 male persons, most likely from Eritrea and Syria, who are currently seeking asylum. The Centre will be secure and social workers will be on-site to provide all necessary advice and support.

At the initiative of the Staff Association of the IOM, the staff unions and staff associations of neighbouring organizations (including the ILO) have subsequently met to coordinate and develop future joint initiatives to facilitate the reception of these asylum seekers, and are sure to call for volunteers to get involved in these activities.

These new neighbours will not arrive until early next year, but if any readers are interested please contact the secretariat of the ILO Staff Union at syndicat@ilo.org.

Pay cuts? Mobilisation of ILO Staff Union

The ILO Staff Union participates in the critically important campaign launched by the Coordinating Committee for International Staff Unions and Associations (CCISUA) to defend staff against the cuts to your pay and benefits recommended in the ICSC compensation review (International Civil Servants Commission). This campaign does not concern only professional staff, as a similar review will take place next year for General Service staff.

The package being recommended by the ICSC would include:

- cut pay and allowances for staff by up to 10 per cent.
- take most from single parents and parents' allowances.
- and damage mobility incentives.

The Staff Union is taking the case to the public and asking for their support – so that they put pressure on their Governments to reject the pay and allowances cuts that is going to the UN General Assembly in November.

The ILO Staff Union Committee asks active and retired officials, their families and friends to support the campaign by signing a petition.
https://secure.avaaz.org/en/petition/The_United_Nations_General_Assembly_Protect_UN_humanitarian_aid_workers_reject_cuts_to_pay_and_family_leave

*****

Naturally, we always welcome criticism.

History

The first International Labour Conferences as seen from a small country of Central Europe

The case of Czechoslovakia

by *Vladimir Rys*

Chance does things well at times and it was thus that it recently sent on my desk a historical study appearing in the Czech Republic during 2009 as part of research project concerning the first years of independence of Czechoslovakia created by the Treaties of Versailles in 1918. In the section dealing with the international relations of the new State, one article is devoted to "the participation of Czechoslovakia, in the first International Labour Conference. [6] Based on documents stored in the State's archives and those of the Czech trade unions, it describes very well that period which, with the approach of the celebrations of the ILO's centennial, is likely of interesting the readers of the *Message*.

Czechoslovakia and the ILO

The founding of the ILO was viewed in different ways depending on the political conviction of the party concerned. Thus, at the extreme left, a Communist observer considers this event, which arrives at the time when the revolutionary wave of proletarian discontent is reaching the summit, as "a bone thrown to the dogs and intended for socialist patriots so that they will assist the bourgeoisie in interrupting the momentum of the working classes." On the other hand, adherents of social democracy salute it as the arrival of a new era in seeking solutions to the conflict between labour and capital, initiated by the

[6] Dalibor Statnik: *Ceskoslovenska ucast na prvnich konferencich prace,* Jihoceske museum, Ceske Budejovice, 2009. Because all the references in this study relate to documents stored in the Czech archives and are accessible only to researchers on site, we have refrained from reproducing them in the present article.

Treaties of Versailles. One observer notes that this is the first time that an attempt is being made to brake down, in the field of labour, the isolationist barriers between States. For him a logical evolution is involved which is aimed at putting the accent, alongside freedom of enterprise, on the interest which exists for society to manage labour issues and economic activity jointly.

Eduard Benes

Founded on 28 October 1918, Czechoslovakia was one of the nine countries to participate actively in the birth of the ILO. Its Minister of Foreign Affairs and future President, Eduard Benes, was a member of the Labour Legislation Commission which was set up by the Paris Peace Conference, between 1 February and 24 March 1919, laid the bases for the establishment of the new organization. Other eminent personalities of the country followed with interest the first steps of the International Labour Office of which the Director, Albert Thomas, made a visit to Czechoslovakia in the autumn of 1920. Given the importance of its industrial development and the introduction of progressive social legislation, the new State had an interest in measures such as the eight hours daily work standard being established as quickly as possible at the international level.

Among the issues preoccupying delegates to the early conferences of the ILO was adequate representation within the Governing Body. Having noted from the outset that there was no other representative from the Slavic countries, the Czechoslovak delegation insisted with success that Poland be elected to the group of governmental delegates. Not surprisingly, certain members of the Governing Body owed their election to political sentiments of the time; one observer thus notes that the Czechoslovak employers' delegate Hodac had been chosen through anti-German sentiment of the group rather than by the principle of equity in representations.

As one of the founding members of the ILO, Czechoslovakia strove from the beginning to gain a position of importance within the organization. However, it quickly realized the difficulty of such an undertaking. Its delegates very rapidly noted that, for the great powers, their country was not an interesting partner and had no weight as an actor in international politics. Some complained openly that the first Conference was directed entirely by the English, the Americans, the French and the Belgians and long negotiations were necessary to obtain a few positions in committees. It should also be added that Czechoslovakia was generally considered as likewise representing the countries of the Little Entente. [7] In this situation, certain delegates wished strongly that Russia would join the organization if the Bolsheviks were defeated.

It goes without saying that the Czechoslovak authorities exerted a great deal of effort to place an official within the ILO, these nominations at first being a prerogative of the Governing Body. Accordingly, with the first conference in Washington, in agreement with the Polish delegation, the creation of a post for an official representative of the Slavs was requested. The Ministry of Social Affairs of Czechoslovakia did not miss a single opportunity to complain about the lack of representation, but without many results. According to a document of this ministry, in 1923 the ILO had a total of 380 officials among were 94 English, 91 Swiss and 87 French, and only one professional official and one general services official of Czech nationality. [8] This was obviously little for a country classed at the time by the League of Nations at the ninth rank of the most industrialized countries of the world.

First International Labour Conference in Washington in 1919

In accordance with the Treaties of Versailles, the first Conference of the International Labour

[7] Political and military alliance concluded amongst Czechoslovakia, Yugoslavia and Romania in order to maintain the territorial status established by the Treaties of Versailles and prevent the possible restoration of the Hapsburg monarchy in Hungary.

[8] According to the ILO archives, it was Rudolf Teltsik (Section member category B) and Anna Hejlova (clerk 1st class). Teltsik considered himself to be an "exotic" amongst the rest of the personnel who had English or French as their mother tongue. Furthermore, he complained of being badly paid because, according to the practice of the period, his salary category had been set according to his last national salary.

Organization of the League of Nations was convened at the invitation of the government of the United States on 29 October 1919 in Washington. It lasted more than two months and brought together the representatives of 32 States as well as those of industry and of the workers of certain colonial territories. The agenda of the Conference encompassed many important themes, such as the introduction of the 48-hour work week, measures against unemployment, women's work, protection of maternity and the limitation of child labour.

The first two Czechoslovac ILO Officials: Mr Rudolf Teltsik (1920-31, member of Section category B) and Ms Anna Hejlova (1921-34, clark, first class)

The Czechoslovak delegation to this first conference was well-fleshed. The Government was represented by high-ranking officials of the Ministry of Social Affairs, Jakub Sousek et Karel Spinka, the employers by the Secretary General of the Central Union of Enterprisers in Industry, Frantisek Hodac, with two advisers, and the workers by the Secretary General of the Trade Union Centre, Rudolf Tayerle, accompanied by four advisers. The Government had entrusted to the delegation the task of presenting complete information to the Conference concerning the principles of its social policy, in particular on the eight hour work day, where the national legislation went beyond the standards proposed at the conference. However, immediately upon their arrival, the diplomatic representation in place gave them to understand that "such a presentation risked doing considerable harm to the new Republic for there were reasons to believe that American financial and commercial circles, with a limited social sensibility but decisive political power, could adopt a hostile attitude towards it. It appeared to be more judicious to maintain a certain reserve in order not to stand out from the remainder of the States present." Hence, the speech concerning the social legislation of the youngest republic of central Europe with the recommendation concerning hours of work was delivered not by the governmental delegate but by the trade union delegate.

The choice of the United States as venue for the first labour conference was attacked violently by certain representatives of the workers by denouncing the weakness of American trade union organizations, the lack of law in the system existing in workplaces and the mistreatment of workers, as well as total absence of measures of protection against occupational accidents.

The opinion expressed in his report by the governmental delegate Sousek was different. Considering that the United States was the most powerful country in the world, and which was going to dominate it for a long time, he noted that the conditions of workers were on the whole much more favourable than in Europe. "The organization of the workers is less developed because of specific conditions; in the great majority of cases, the American employer offers more to his worker than the latter's European colleague can obtain by way of social legislation. He therefore enjoys a quality of life higher than our middle classes. Furthermore, American employers combat all socialist efforts at home and abroad and do not hesitate to use aggressive means. A state practising a progressive social policy is therefore an enemy who must be isolated and denied commercial and financial relations. Under these conditions, a radical social policy can be adopted only by strong States; the others must operate in the framework of international treaties."

This reasoning, very realistic as regards the prevailing situation at the time, may seem strange to today's reader. To understand it, it should be remembered that the Czechoslovak Republic had been proclaimed exactly one year previously, that the period was dominated by the problems brought about by the Communist revolution and that the new State was engaged in the national political debate which was to determine its future political orientation. The government's major preoccupation in the international field was to avoid any isolation and to maintain friendly relations with the major powers of the moment in order to develop commercial exchanges. It is for this reason that it was necessary to avoid highlighting ideas which could appear too progressive in the field of social legislation and to comply with the standards adopted by international labour conferences. Moreover, this strategy was moreover used widely by the newspapers and politicians in debates with the

Communist party.

The Czechoslovak delegation took advantage of the First Conference by making contacts with the other participants and making the new State known to the American public. The Sousek report emphasises that the question was one of "showing that our country is already well organized, that its legal system guarantees the safety of citizens, that its industry and agriculture are well developed and that it wishes to build commercial and financial relationships with other countries." After the Conference, the majority of the delegation accepted to make a study visit in the United States, financed by a member of the employers; however, the worker delegates wanted to return to Europe as quickly as possible.

Towards the Third International Labour Conference in Geneva in 1921

In accordance with the decision made at the Washington conference, the *Second Maritime International Labour Conference* took place in Genoa. Its main theme was directly related to that of the preceding conference in particular applying the standards concerning working hours in the maritime sector. Thereby, even by covering river navigation, the subject was of little importance for the new republic with no access to the sea and this especially because workers engaged in river navigation had already been covered by the national legislation in force. It is no doubt for this reason that the composition of the delegation that, at the beginning, was to be decided at an inter-ministerial meeting, was finally established by telephone conversation. In keeping with the wish of the ILO, the key members of the delegation present in Washington were chosen again so as to ensure the continuity in the debates. On the other hand, according to an internal document, the participation of one specialist met with problems because, being the frigate captain Wurdach from the consulate in Trieste, he was supposed to remain ready to rejoin his post in the event of the return by maritime route of the Czechoslovak legion, following their combats against the Bolsheviks in Siberia.

It was therefore the *Third International labour Conference,* convened between 25 October and 18 November 1921 in Geneva that attracted the full attention of the country's competent authorities. This time, the composition of the delegation was more complicated. On the one hand, there was the problem of financing, for Switzerland was considered as a "country with an unfavourable currency" and, at the beginning, the assignment of all the members of the delegation was covered by the budget of the Ministry of Social Affairs. The participation of other interested ministries had to be obtained. On the other hand, the employers were kindly requested to cover the cost of their technical advisers themselves. Finally, there were political complications concerning representation within the workers' group. The trade unions were divided at the time not only according to political orientation but also according to nationalities, to wit Czech, Slovak or German.

The central theme of the conference was work in agriculture, in particular the introduction of eight hour working days, the conditions of work of women and children, as well as social insurances for agricultural workers. At question in principle was the extension to agriculture of the Washington agreements. However, as noted by the social democratic newspaper *Pravo lidu* of 2 November 1921, "many things have changed in disfavour of the idea of social progress since the first conference in Washington in 1919. The post-war revolutionary period, a source of enthusiasm and encouragement with respect to workers demanding radical social reform, coupled with the fear of the bourgeoisie in face of the Bolshevik menace, had made those opposed to the working class more favourable toward the reforms requested. But what a change after two years! The economic crisis stifles the effort and the enthusiasm of the working classes and the reactionaries fully exploited this situation not only for arresting social progress but for revoking social policy legislation, especially that concerning eight hours of work." Another Prague daily later explained the position of employers in these terms : "while remaining loyal to the noble objectives of the Washington Conference, the employers cannot close their eyes to the pressure of circumstances which spare no nation and which obliges it to request from citizens to sacrifices, necessary for restoring economic prosperity and world peace."

It was in this atmosphere that the preparations for the 1921 Geneva conference, which was very important, took place. In fact, the new republic was able to serve as an example to others given that its social legislation had covered its agricultural workers from the outset. Furthermore, as could be noted later, in the field

of child labour, weekly rest in agricultural enterprises and of trade union rights of agricultural workers, the national legislation surpassed the proposed international standards. However, the approach of Czechoslovakia once again found itself in flagrant contradiction with that of other great nations, especially England and France, the latter standing as the political guarantor of the existence of the new Czechoslovak State. The documents of the period mention specifically that, because of the radical opposition of the employers, the recommendation concerning weekly rest had little chance of being adopted in these countries. The problem was the same as regards child labour, as is testified by the following remark of a Czechoslovak observer: "the French Government considers that child labour in agriculture is a rather healthy sport and, for this reason, it is opposed to the full extension of the Washington conventions to agriculture."

Final Remark

The tableau presented in these notes reflects very well the violence of the social confrontations in the nations emerging from the Great War. Without doubt, the potential role of the ILO and its mission of establishing and maintaining peaceful labour relations were strongly idealized, especially by the weakest among them. The case of Czechoslovakia is typical because it was a new country seeking support on all sides. The confidence in its capacity to contribute in an important manner to the internationalization of social legislation was based on the work of a number of eminent personalities known today under the title of *Czech school of social policy*. It is the effort of these pioneers who had allowed the country to develop under the Austro-Hungarian Empire social protection for all segments of the Czech population bearing the hope of a national renewal. One can therefore understand the deception of its leaders when, once their objective of national independence had been attained, their ambition to deliver a social message to the world was thwarted by hard political reality.

The tableau is equally explicit as regards the "class struggle" transposed to the international level; it remains very rough despite the introduction of standards of social legislation intended to bring relief. The resumption of fierce resistance to any social progress very soon after the birth of the ILO is somewhat unexpected. However, a new world was beginning, at least that was what was believed, and everyone wanted to put all his strength into the combat for the future. A century later, the final result of this combat may on the whole be judged as satisfactory.

The author, Vladimir Rys, wishes to thank Bob Nadeau for the English translation.

United Nations

Stop Press:

Security Council calls for eradicating Islamic State safe havens

On 20 November 2015 the United Nations Security Council called on all countries that can do so to take part in the war on terrorism to Islamic State-controlled territory in Syria and Iraq and destroy its safe haven, warning that the group intends to mount further terror attacks like those that devastated Paris and Beirut.

The World Climate Summit 2015

As United Nations World Climate Conference in Paris will take place from 30 November to 11 December 2015, the governments of more than 190 nations will gather to discuss a possible new global agreement on climate change, aimed at reducing global greenhouse gas emissions and thus avoiding the threat of dangerous climate change.

It should be recalled that the current commitments on greenhouse gas emissions run out in 2020, so at Paris governments are expected

to produce an agreement on what happens for the decade after that at least, and potentially beyond.

Scientists have warned that if greenhouse gas emissions continue to rise, we will pass the threshold beyond which global warming becomes catastrophic and irreversible. That threshold is estimated as a temperature rise of 2C above pre-industrial levels, and on current emissions trajectories we are heading for a rise of about 5C. That may not sound like much, but the temperature difference between today's world and the last ice age was about 5C, so seemingly small changes in temperature can mean big differences for the Earth. For the past two years, the rate of warming appears to be accelerating.

Because of the publication deadline of the *Message*, we are unable to report on the forthcoming meeting. However, we know already what the biggest emitters have committed to. The per cent, compared with 1990 levels, by 2030. The US will cut its emissions by 26 per cent to 28 per cent, compared with 2005 levels, by 2025. China considers that its emissions will peak by 2030, but will pledge it will cut its CO2 emissions per unit of GDP by 60-65 per cent compared to 2005 levels. Nations responsible for about two-thirds of global emissions have now come up with their targets — but some have not yet done so, despite being asked to meet a deadline at the end of March.

If nations can meet and agree equitable goals on the climate, on economic development, on social and environmental issues, and do so in a spirit of cooperation, it will be a huge achievement. But, as President François Hollande told delegates, that might be hoping for a "miracle".

In spite of the many declarations, it is feared that emission goals decided may not be ratified and become legally binding.

UN 70 years

A wide view of the General Assembly Hall

As part of the commemoration of the 70th anniversary of the United Nations, the General Assembly on 1 October 2015 began a two-day debate to draw lessons from the experiences of the past seven decades in the area of peace and security and take stock of present challenges.

"Today we are an Organization with almost four times as many members than in 1945," Secretary-General Ban Ki-moon noted in his remarks to the meeting.

"Today our world continues to be re-shaped by globalization, urbanization, migration, demographic shifts and other seismic trends. New threats have emerged, from climate change to cyber-crime and pandemics. In many respects, the world is shifting beneath our feet. Yet the

Charter remains a firm foundation for shared progress. He highlighted a number of threads that run through the activities of the Organization, from human rights and peacekeeping to humanitarian assistance and sustainable development. These include a greater emphasis on prevention, mediation, and the peaceful resolution of disputes and grievances, as well as strengthening peacebuilding in order to sustain peace and keep post-conflict societies from repeating cycles of disaster. He also highlighted addressing the roots of conflict, including through heightened attention on violations of human rights – often the warning signs of worse to come, as well as providing adequate and predictable resources. Let us take inspiration from the good news of the past week," Mr. Ban said, highlighting in particular the adoption of the new global sustainable development agenda; tangible support for UN peace operations; momentum on climate change; high-level commitments to gender equality; and encouraging steps to address the refugee crisis.

"Alongside despair in many corners, there remains great hope in the power of working together. That is the founding spirit of the United Nations – and in this 70th anniversary year, in the face of grave and global challenges, it is the spirit we must summon today."

The President of the General Assembly, Mogens Lykketoft, noted that over the past 70 years, the UN's approach, capacity and responsibilities in the area of peace and security have undergone major changes.

"Yet today, with unsolved conflicts in many parts of the world and with millions of women and children greatly affected, it is clear that the UN has much more to learn and much more to do, to fulfil its mandate."

"Preventing conflict from breaking out in the first place is "the epitome of success" in this field – and by far the best investment in maintaining peace and security", he said.

Also, since the UN was founded and the Charter adopted, the nature of security challenges, conflicts and threats have continued to change, he said, noting that the UN has responded and continues to adapt to these ever-changing challenges.

In this regard, he pointed to the report of the high-level independent panel on peace operations, which the General Assembly will take up on 12 October, as well as the ongoing 10-year review of the peacebuilding architecture, which will enable the UN to "face head on" the uncertainties of building and sustaining peace and the ever-present risk of lapse or relapse into conflict.

Mr. Lykketoft added that, in the same vein, the global study on Security Council resolution 1325 on women, peace and security allows for taking stock and devising ways to better address this key aspect of international peace and security.

"A UN that is truly fit for purpose is in our common interest," he stated. "It is our responsibility to ensure that the UN can respond in a timely, well-calibrated and effective manner.
"This requires a concrete, sustainable, and more effective budgetary framework for special political missions. And this also includes the longstanding issue of Security Council reform, which will continue to receive attention during this session," he concluded

UN International Day of Older Persons 2015

The UN Secretary-General declared: on the 25th anniversary of the International Day of Older Persons, we recognize that older persons are an enormous asset to society and make a significant contribution to global development.

On September 25 at United Nations in New York, Heads of State and governments committed themselves to building a sustainable world where no one, regardless of their age or gender, is left behind.

In implementing the newly adopted 2030 Agenda for Sustainable Development, must be taken into account for the demographic changes of the next 15 years. These will have a direct bearing on the achievement of the Sustainable Development Goals.

Rapid population ageing and urbanization will increasingly shape our societies. The number of people aged 60 years and above living in cities is projected to grow to more than 900 million by 2050. This will comprise a quarter of the total urban population in developing countries.

The theme of this year's International Day of Older Persons - "Sustainability and age inclusiveness in the urban environment" - highlights the need to make cities inclusive for people of all ages. The United Nations Conference on Housing and Sustainable Urban Development (Habitat III) to be held in Quito in October 2016 offers an opportunity to advance this effort.

Making cities inclusive of older persons means generating opportunities for their economic and social participation in accessible and safe environments. It also means providing affordable housing as well as the health and social services needed to support ageing in place.

On this Day of Older Persons, I call on Governments to make cities and human settlements inclusive, safe, resilient and sustainable so that no one - of any age - is left behind.

New WHO Report on Ageing

The World Health Organisation has issued a *World Report on Ageing and Health* which summarizes the best available evidence on the way countries have developed policies and responded to the health needs of older people. It outlines a framework for action to foster Healthy Ageing built around the new concept of functional ability.

The main report is available in English and Spanish and the Executive Summary is available in Arabic, Chinese, English, French, Japanese, Portuguese, Russian and Spanish – www.who.int/ageing

Among others the important issues raised are the following:

- recommended indicators to monitor and evaluate progress
- overview of the WHO Regional frameworks' strategic objectives and actions
- overview of stakeholder contributions
- overview of UN and other international entities contributions
- overview of implications for each level of WHO
- preliminary costing and funding needs to implement the GSAP, with a focus on implications for the WHO Secretariat
- preliminary benefits of implementing the GSAP
- preliminary considerations to support translation of policy options to actions within a specific environment
- summarize the Countries and Organizations that contributed to the GSAP

Between 2000 and 2050, the proportion of the world's population over 60 years will double from about 11 per cent to 22 per cent. The absolute number of people aged 60 years and over is projected to increase from 901 million in 2015, to 1.4 billion by 2030 and 2.1 billion by 2050, and could rise to 3.2 billion in 2100. By 2050, Europe will have about 34 per cent of its population over 60; Latin America and the Caribbean and in Asia, about 25 per cent; and although Africa has the youngest age distribution of any major area, it is also projected to age rapidly, with the population aged 60 years or over rising from 5% today to 9% by 2050. In addition, older populations will be increasingly concentrated in the less economically developed regions. (United Nations DESA. World Population Prospects: The 2015 Revision, Key Findings and Advance Tables)

WHO global statistics document significant inequalities between countries in both life expectancy and the likelihood that older age will be accompanied by good health. For example, between the worst and best performing countries, there is a difference of 38 years for life expectancy at birth, 37 years for healthy life expectancy at birth, and 13 years for life expectancy at age 60 years. Furthermore, over the past two decades, the gap in life expectancies at age 60 between high-income countries, and low-income and middle-income countries, has grown. (WHO Global Health Observatory Data Repository, 2015)

Policy Opportunities for Healthy Ageing – good policies can:

- break down the many barriers that limit their ongoing social participation and contributions
- overcome, rather than reinforce, inequities in the determinants of healthy ageing
- foster the ability of older people to make multiple contributions in an environment that respects rights
- be designed around contemporary social models of ageing and seize the opportunities new developments provide for innovative approaches
- reflect participation of diverse stakeholders, including older people, health professionals and care givers, non-governmental organizations and associations, and policy makers in diverse sectors
- take into account the increasing need for long-term care
- not only focus on increasing life expectancy but on enabling longer, healthier lives without functional decline
- allow older people to make the most out of opportunities and to overcome new challenges resulting from urbanization and globalization trends
- pay particular attention to the specific situation of older women, providing them with additional support to overcome the negative consequences of life-long inequities
- enable as many people as possible to achieve positive trajectories of healthy ageing

Actions targeting people with high and stable levels of intrinsic capacity will be on building and maintaining this for as long as possible. This will require health systems to detect and control disease and risk factors early. Whereas those targeting the segment of the population with declining capacity need to have a different emphasis. In this stage, diseases may have become established and the emphasis of health systems will generally shift from prevention to minimising the impacts of these conditions on overall capacity. Services are therefore needed that can help stop, slow or reverse declines in capacity.

Health Corner

These articles are not intended as a substitute for consultation with health care professionals.
Each individual's health concerns should be evaluated by a qualified professional.

Dizziness in seniors

Elderly people often complain about dizziness, which has a number of causes, some of which are benign and others are more serious. The word dizziness is often used incorrectly. It is therefore necessary to distinguish between "real" vertigo and "false" dizziness.

Lightheadedness is a feeling that you are about to faint or "pass out." Although you may feel dizzy, you do not feel as though you or your surroundings are moving. If lightheadedness gets worse, it can lead to a feeling of almost fainting or a fainting spell (syncope).

Vertiginous dizzy spells are characterized by a sensation of moving in space. The person has the impression of turning around, or that the room is turning around him/her.

To maintain the body's equilibrium, the brain needs to receive information from four systems:

- muscles and joints which contain pressure receptors that inform the brain about the position of the body in space;
- the eyes which specify the position of the head;
- the organs that control equilibrium which are present in the inner ear (the labyrinth) and provide information on the movement of the body in space;
- the cerebellum which integrates all of this information and sends out the orders for maintaining equilibrium.

If there is any discrepancy between these signals, a sensation of dizziness is experienced.

The most common causes:

- disorders of the inner ear, benign paroxysmal positional vertigo (BPPV), Ménière's disease, infections (viral labyrinthitis or vestibular neuritis, for example);
- visual disturbance (double vision);

- adverse effects of certain medicines (in particular, those used to treat psychiatric disorders), alcohol, drugs;
- motion sickness during transport;
- and rarely, increased intracranial pressure, lesions affecting the nerves in the neck (cervical problems) or of the acoustic nerve (acoustic neuroma), cranial injury, tumors of the cerebellum or of the acoustic nerve, multiple sclerosis, etc.

Feelings of faintness (feeling dizzy and an impression that loss of consciousness is imminent) may be due to:

- a sudden fall in blood pressure (orthostatic hypotension), when a person who is seated or lying down moves to the upright position;
- circulatory problems (hypertension or hypotension) or irregularities of cardiac rhythm;
- hypoglycemia (low level of sugar in the blood);
- crisis of anxiety;
- atmosphere too hot with a sensation of lack of oxygen;
- stroke (CVA);
- neurological disorders

Benign paroxysmal positional vertigo

Benign paroxysmal positional vertigo (BPPV or positional vertigo) is a non-dangerous disorder, commonly observed in seniors. It manifests as frequent dizzy spells which occur when the person moves the head, for example when getting out of bed or turning while in bed. The dizziness starts a few seconds after the movement and lasts for less than a minute.

BPPV may result from an injury or an infection of the canals of the labyrinth (in the inner ear), when the tiny calcium crystals (otoliths), which are normally distributed equally throughout the canals, accumulate within a single canal. During movement, these crystals signal the degree of the movement. When they are concentrated in one canal, the inner ear receives an abnormally strong signal which is in contradiction with the signals received from the eyes and the body. This contradiction triggers dizziness. The treatment of BPPV involves manipulations of the patient's head (termed liberatory manipulations, Sémont manœuvre or Epley manœuvre). With the patient lying down the doctor carries out different rotations of the head, separated by pauses. The calcium crystals are thus unblocked and once again become dispersed uniformly in the inner ear canals.

These manipulations are painless and bring immediate relief. The patient must then remain seated for a period of 24 hours (even for sleeping). It may be necessary to repeat the manipulations in several sessions.

Ménière's disease

Ménière's disease (or Ménière's syndrome) is characterized by recurrent attacks of vertigo accompanied by hissing and ringing in the ears (tinnitus) and decreased hearing. Most often, only one ear is affected.

It is a chronic disease. The frequency of attacks is highly variable and unpredictable - ranging from a few per year to several per week. Between attacks, periods of remission may last several months or even years. There is no known cure for Ménière's disease but the symptoms can be effectively relieved in most cases.

The treatment of Ménière's disease involves measures to reduce the pressure of fluids in the inner ear: diuretic medicines, reduction in salt consumption and elimination of foods containing caffeine (tea, chocolate, sodas). Surgical interventions may be undertaken to reduce pressure in the inner ear (lymphatic shunt) or to remove the role of the damaged inner ear in maintaining balance: excision of the labyrinth, section of the vestibular nerve, or injection of a sclerosing agent into the labyrinth. These measures do not affect the maintenance of balance: the intact ear and the brain compensate for the loss of the treated inner ear. During crises, medicines used to relieve dizziness (anti-vertigenous drugs) can be prescribed.

In most cases, progressive reduction in auditory acuity continues in the affected ear.

What does the doctor do in cases of dizziness?

If the doctor diagnoses a case of recurrent dizziness, it is necessary to identify the cause with the help of several tests. For example, the patient will be asked to walk in a straight line with the arms parallel to the body, first with the eyes open and then with the eyes closed. He/she may also be asked to extend the arms and the index fingers. To identify *nystagmus* (involuntary

movement of both eyes in a rapid jerking rhythm which alternates in direction), the patient's head is rotated rapidly (or the patient may be asked to shake the head rapidly). Finally, a series of manipulations of the patient's head and trunk may be carried out ((Dix and Hallpike manœuvre) to test for the presence of BPPV.

Complementary examinations may also be prescribed: an ear, nose and throat examination (ENT), an ophthalmologic examination, MRI, scan, etc.

How are vertiginous conditions treated?
As there are multiple causes of dizziness, the treatment depends on the diagnosis made. Thus the treatment for Ménière's disease differs from the treatments for BPPV or for vestibula neuritis.

Medicines termed anti-vertiginous (acetyl leucine, beta-histine, certain antihistamines, H1) are sometimes prescribed to relieve the symptoms while awaiting treatment for the true cause of the dizziness.

Lastly, when the dizziness is associated with travel sickness, travel sickness medicines and treatments can be useful.

According to a study in the United States – Tinetti et al – involving 1087 people aged over 72 years had experienced episodes of dizziness during the preceding months – imbalance or instability, a feeling of faintness, impression of movement or rotation, and other sensations. More than half experienced multiple sensations. The episode lasted for about a minute in 44 per cent of cases, rarely more than 2 hours; the frequency was variable, daily for 33 per cent, monthly for 50 per cent.

The circumstances in which the episodes occurred were multiple for the majority (74 per cent). The most frequent precipitating causes were rising from a reclining position, rotation of the head or the body, feelings of anxiety.
Seven clinical characteristics were more common in the group which experienced dizziness compared to a control group: anxiety, symptoms of depression, unstable equilibrium, a history of myocardial infarction, postural hypotension, taking 5 or more medicines, problems of audition. The risk of 'vertiginous dizziness' increased with the number of these characteristics.

The authors stressed the multifactorial nature of dizziness: the condition can occur when one function is severely impaired, or when several are affected more or less severely. For this reason they form a geriatric syndrome, as do falls, mental confusion, and urinary incontinence.

Dr David Cohen
In the WHO News

Anxiety and sleeping pills linked to dementia

by *Helen Briggs,* BBC Health editor

Long-term use of pills for anxiety and sleep problems may be linked to Alzheimer's, research suggests. A study of older Canadian adults found that past benzodiazepine use for three months or more was linked to an increased risk (up to 51 per cent) of dementia.

NHS guidelines say the drugs should be used for eight to 12 weeks at most.

The French-Canadian team says while the link is not definitive, it is another warning that treatments should not exceed three months.

"Benzodiazepine use is associated with an increased risk of Alzheimer's disease," lead researcher, Sophie Billioti de Gage of the University of Bordeaux, France, and colleagues wrote in the *BMJ*.

"This study shows an apparent link between the use of benzodiazepines and Alzheimer's disease although it's hard to know the underlying reason behind the link" Dr Eric Karran Alzheimer's Research UK

"Unwarranted long-term use of these drugs should be considered as a public health concern."
The study involved about 2,000 cases of Alzheimer's disease in adults aged over 66 living in Quebec. All had been prescribed benzodiazepines.

They were compared with about 7,000 healthy people of the same age living in the same community.

While an increased risk was found in those on benzodiazepines, the nature of the link was unclear. Dr Eric Karran, director of research at

Alzheimer's Research UK, said: "This study shows an apparent link between the use of benzodiazepines and Alzheimer's disease although it's hard to know the underlying reason behind the link.

One limitation of this study is that benzodiazepines treat symptoms such as anxiety and sleep disturbance, which may also be early indicators of Alzheimer's disease."

Long-term use

Prof Guy Goodwin, president of the European College of Neuropsychopharmacology, said the findings "could mean that the drugs cause the disease, but is more likely to mean that the drugs are being given to people who are already ill".

Dr James Pickett, head of research at the Alzheimer's Society, said with 1.5 million people in the UK being prescribed benzodiazepines at any one time, "evidence that their long-term use increases the risk of dementia is significant, and raises questions about their use".

Benzodiazepines are used to treat anxiety disorders and insomnia.

Despite published guidance on their appropriate use for short-term management, inappropriate prescribing of the drugs is still a concern.

Experts are calling for better monitoring of side-effects, particularly in older adults.

BBC News website

Stress affects the heart

A new study, involving 29 doctors working on intensive care wards, found that stress causes the body to produce an excess of white blood cells, which can cause inflammation of the arteries.

The research, in the journal *Nature Medicine*, followed 29 medical residents who worked shifts of seven days on, seven days off. Their white blood cell count was found to rise during the stressful periods and fall during the days of relaxation.

White blood cells are immune cells that normally defend the body against infection. However, if levels of white blood cells remain high in the long term, they start to invade the arterial wall and gradually tunnel through a protective layer that separates the flowing blood from the arterial tissue. Damage to this separating layer can lead to blood clots, raising the risk of heart attack or stroke.

In a second experiment, using mice, Dr Nahrendorf's team found that white blood cells increase because stress triggers a response in the bone marrow, causing increased production.

Matthias Nahrendorf, who led the work at Massachusetts General Hospital considers that "Usually white blood cells are a good thing, they help fight off infections, but if you have chronic high levels they can turn against you."

(*Nature Medicine*)

Natural medicines in preparing well for winter

Homeopathy, phytotherapy, acupuncture, Chinese medicine … still disparaged yesterday, natural medicines are currently tempting an increasing number of patients as do some hospitals.

If the XIXth and XXth centuries saw the blossoming of science with, inter alia, the discovery of vaccines and the development of surgery, physicians nevertheless continue to encounter daily discomforts which "conventional" medicines are not always successful in easing.

For all that, without rejecting the classic route, more and more individuals accordingly decide to treat themselves in a different way. Alternative medicines resemble therapies permitting the gentle treatment of chronic functional disorders

(migraines, insomnia, stomach aches, etc.) There is undoubtedly a boom in alternative medicines.

In several countries, including Switzerland, anthroposophy, homeopathy, neural therapy, phytotherapy and traditional Chinese medicines are reimbursed by compulsory insurance under certain conditions.

Don't hesitate to talk about them with your pharmacist or to seek medical advice.

Objectif Santé

SAD: winter-time blues

Seasonal adjusted disorder (SAD), known as the "winter blues", is a depression which manifests itself in the month of October and may persist until spring. The actual mechanism remains unexplained, it is recognized that this state is related to the lack of light due to the shortening of the duration of sunshine and daylight.

The symptoms are diverse and can vary from a simple depression (decreased energy, fatigue, loss of interest) to severe depression (insomnia, isolation, loss of appetite) and are often accompanied by a lack of concentration and lower intellectual performance and lower immunity rates with an increased susceptibility to viral infections.

The preferred treatment is bright-light therapy. It consists of 30 minutes of exposure each morning to a light of 10,000 lux from the beginning of the decline in day light and throughout the winter. This treatment is done at home.

Air pollution mortality

In new estimates, WHO reports that in 2012 around 7 million people died - one in eight of total global deaths – as a result of air pollution exposure. More than doubles previous estimates air pollution is now the world's largest single environmental health risk. Reducing air pollution could save millions of lives.

The new data reveal a stronger link between both indoor and outdoor air pollution exposure and cardiovascular diseases, such as strokes and ischaemic heart disease, as well as between air pollution and cancer. This is in addition to air pollution's role in the development of respiratory diseases, including acute respiratory infections and chronic obstructive pulmonary diseases.

The new estimates are based on more knowledge about the diseases caused by air pollution, and also upon better assessment of human exposure to air pollutants through the use of improved measurements and technology. This has enabled scientists to make a more detailed analysis of health risks from a wider demographic spread that now includes rural as well as urban areas.

"Cleaning up the air we breathe prevents noncommunicable diseases as well as reduces disease risks among women and vulnerable groups, including children and the elderly," says Dr Flavia Bustreo, WHO Assistant Director-General Family.

Included in the assessment is a breakdown of deaths attributed to specific diseases, underlining that the vast majority of air pollution deaths are due to cardiovascular diseases as follows:

Outdoor air pollution-caused deaths – breakdown by disease:

- 40 per cent – ischaemic heart disease;
- 40 per cent – stroke;
- 11 per cent – chronic obstructive pulmonary disease (COPD);
- 6 per cent - lung cancer; and
- 3 per cent – acute lower respiratory infections in children.

Indoor air pollution-caused deaths – breakdown by disease:

- 34 per cent - stroke;
- 26 per cent - ischaemic heart disease;

- 22 per cent - COPD;
- 12 per cent - acute lower respiratory infections in children; and
- 6 per cent - lung cancer.

Risks factors are greater than expected

"The risks from air pollution are now far greater than previously thought or understood, particularly for heart disease and strokes," says Dr Maria Neira. "Few risks have a greater impact on global health today than air pollution; the evidence signals the need for concerted action to clean up the air we all breathe."

After analysing the risk factors and taking into account revisions in methodology, WHO estimates indoor air pollution was linked to 4.3 million deaths in 2012 in households cooking over coal, wood and biomass stoves. The new estimate is explained by better information about pollution exposures among the estimated 2.9 billion people living in homes using wood, coal or dung as their primary cooking fuel, as well as evidence about air pollution's role in the development of cardiovascular and respiratory diseases, and cancers.

In the case of outdoor air pollution, WHO estimates there were 3.7 million deaths in 2012 from urban and rural sources worldwide.

Many people are exposed to both indoor and outdoor air pollution. Due to this overlap, mortality attributed to the two sources cannot simply be added together, hence the total estimate of around 7 million deaths in 2012.

*****

Just because you're not sick doesn't mean you're healthy

Herb Appeal

by *Brent Ledger*

Scientists aim to isolate and harness marijuana's pain-killing properties to create more effective medicines.

Marijuana is a great painkiller but its medical use has long been limited by its celebrated side effects, especially short-term memory loss and feelings of giddiness. Now a new study by scientists at U of T and other institutions suggests there may be ways to separate out the plant's effects and target its beneficial powers more tightly.

THC, the key ingredient in marijuana's signature "high," acts on a particular receptor in the brain. But new research has found that when people are exposed to cannabis, this receptor orders the production of a chemical that acts to limit or "dial down" the impact of the THC. In other words, the brain has its own built-in safety valve that acts to lessen the high. If a way could be found to intensify the effects of this safety valve, marijuana's high-inducing properties could be neutralized while leaving its analgesic powers intact.

Scientists don't yet know whether this chemical – called pregnenolone – acts as a simple on-off switch or as something more complicated like a dimmer. Nor is it precisely clear how it works in people (the research was conducted on mice). But the discovery could lead to better medical applications of cannabis, says Ruth Ross, chair of U of T's pharmacology department and one of the authors of the study.

Scientists have long known about pregnenolone, but not realized its importance, notes Ross, who has been researching cannabis for 20 years. "Understanding what it does introduces a whole new area of drug discovery," she says.

Additional research into the chemical's properties could lead to the development of new medicines

for appetite suppression or stimulation, pain relief and even addiction management, since the same brain receptors that produce pregnenolone in response to THC are also involved in nicotine addiction. "It could be that understanding pregnenolone will help us to treat addictions generally," Ruth Ross says.

Some 41,000 Canadians are already registered users of medical marijuana and that number is expected to rise to more than 300,000 in the next decade. However, Professor Ruth Ross considers that at the moment, "cannabis is a double-edged sword." It's very effective at managing the pain associated with conditions such as multiple sclerosis and certain kinds of cancer. But it's limited because of its effects on mood and memory. "The pleasant effect of making you high is not so pleasant if you have a long-term medical condition and you're trying to lead a normal life. People who are taking a medicine want something that can relieve their pain but allow them to function normally."

Understanding the role of pregnenolone might lead to the development of new strains of the marijuana plant, but Ross is more interested in developing more targeted forms of medication. Cannabis contains 60 to 100 compounds and while some or all of them may be necessary for the plant's medicinal effect, it's also possible that a single compound would work better – or at least with fewer side effects.

"The system of receptors in our brain that responds to marijuana wasn't developed for us solely to smoke cannabis," says Ross. It's involved in memory, mood, appetite and pain signalling, and it's important not to disrupt this system with the mixture of chemicals in the plant. Pregnenolone may provide the inspiration for subtler interventions.

Brain discovery lifts hopes of drug to treat dementia

A brain chemical that appears to play a central role in memory loss has been found, bringing closer the prospect of a drug to protect against symptoms related to Alzheimer's disease.

It was previously thought that Alzheimer's was primarily caused by the build-up of sticky amyloid plaques, which are visible in brain scans of dementia patients. Drugs aimed at dispersing the plaques have failed, though, to bring any improvement to memory or cognitive abilities.

The latest study suggests that the plaques trigger a cascade of secondary effects in the brain, including the overproduction of a chemical that drives memory loss.

The authors, from Penn State University, believe that a drug that targets the chemical, known as GABA, could be more effective. "Billions of dollars were invested in years of research leading up to the clinical trials of those Alzheimer's drugs, but they failed the test after they unexpectedly worsened the patients' symptoms", said Gong Chen, a biologist who led the work, published recently in *Nature Communications*. "The research behind those drugs had targeted the long-recognised feature of Alzheimer's brains: the sticky build-up of the amyloid protein known as plaques, which can cause neurons in the brain to die. The research of our lab and others now has focused on finding new drug targets and on developing new approaches for diagnosing and treating Alzheimer's disease."

Professor Chen and his colleagues discovered abnormally high levels of GABA, a so-called inhibitory neujro-transmitter that dampens the firing of neurons – in the brains of deceased Alzheimer's patients. The chemical was drastically increased in an area of the brain region called the dentate gyrus, which is the gateway to the region responsible for learning and memory.

The latest work, in mice with similar condition to Alzheimer's, found that the levels of GABA were correlated with their performance on learning and memory tests. When the mice were treated to reduce the dampening effect of GABA, their memories improved. "We are very excited and encouraged by this result," Professor Chen said.

Hannah Devlin, Science Editor
Penn State University

You and your money

For the benefit of our readers residing in France those interested should turn to the article *Les frontaliers exemptés de CSG-CRDS sur leurs revenus du patrimoine* in French section page 29 of this issue.

Please note the important study by Clément Roche on **Double Taxation** of the UNJSPF pensions in the section *Point of view*.

Cash or no cash?

In spite of all we have been told by the press and experts, ready cash is far from disappearing with the progress of electronic payment systems.

According to the European Central Bank there are leaps (surges, jumps?) in the demand for banknotes during financial crises. In particular the increase in demand is for higher denomination notes, such as €200 or €500 bills and the same applies for other currencies. With a zero bank interest, the demand for 1'000 Swiss francs bills has grown considerably, with some 5 million additional banknotes in circulation as people hord their cash at home. Not surprising when anxious savers start hoarding them in the fear of possible collapse of banks and financial institutions. In time of difficulty the demand for cash or gold rises sharply as the desire to store their wealth in a tangible item.

At the same time it should be recalled that more than half of payments in stable, advanced economies are made in cash, and on a global level the figure is as high as 80 per cent.

So, let us not think that it is only the older generation who like to cling to their coins and banknotes. Things are not changing as quickly as some would like us to believe.

(*IE*)

Time to read

Glimpses of Medieval Switzerland

by *A.S. Bhalla*

Austin Macauley Publishers Ltd., UK, 2015, ISBN 978-17-8-455568-9, price £ 29.99, Euro 42.99

We are very pleased to present our readers with this interesting new book by our former colleague Agit Bhalla.

Richly illustrated and extensively researched. *Glimpses of Medieval Switzerland* offers a fascinating journey through medieval Switzerland. It describes and illustrates Swiss history and arts in its main cities, towns and villages which are replete with attractive cathedrals, castles, town halls and fountains. Decorative and often colourful fountains were the centrepieces of many towns (Basel, Berne, Fribourg, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhausen and Solothurn, for example) and they provide the take-off point for an informative account of medieval times in this scenic country. It traces the history, religious and political changes that took place in various regions of the country during and after the Middle Ages and highlights some aspects of the different architectural styles characteristic of the various cantons. The book also poses many intriguing questions, for example, why are there no decorative fountains in many old cantons of Switzerland such as Geneva, the Grisons and

Valais? Do Calvinism and parsimonious nature of Geneva's population have something to do with this situation? Are the differences in their sculpture attributable to such factors as religion (Catholic or Protestant), language (French, German or Italian), or the historical legacy of Austrian Habsburgs, German kings or French counts and dukes?

The book contains over 65 illustrations of castles, cathedrals, clock towers and decorative fountains in 53 Swiss towns and villages in 17 cantons.

Long-term care (LTC) protection for older persons: A review of coverage deficits in 46 countries

ESS Paper Series (SECSOC) - ESS 50, working paper, 24 September 2015, ISBN 978-92-2-129853-3, format pdf: Long-term care (LTC) protection for older persons: A review of coverage deficits in 46 countries pdf - 2.2 MB

Due to the global demographic ageing, all countries are challenged by growing longterm care (LTC) needs for older persons. However, these needs are largely ignored and range very low on the policy agendas of most countries. This paper has developed global estimates on LTC protection of persons aged 65 and over.

This paper: (i) examines long-term care (LTC) protection in 46 developing and developed countries covering 80 per cent of the world's population; (ii) provides (data on LTC coverage for the population aged 65+; (iii) identifies access deficits for older persons due to the critical shortfall of formal LTC workers; (iv) presents the impacts of insufficient public funding, the reliance on unpaid informal LTC workers and high out-of-pocket payments (OOP); and (v) calls for recognizing LTC as a right, and mainstreaming LTC as a priority in national policy agendas given the benefits in terms of job creation and improved welfare of the population.

Voices of the working children and their parents: will anyone listen?

by *Iftikhar Ahmed*

142 pp., 2015, Austin Macauley Publishers Ltd., UK, paperback, price £ 9.99

Our former colleague, Iftikhar Ahmed, has written this thought-provoking book which provides new inside into this burning issue.

The voices of nearly three hundred and sixty thousand children (boys and girls) and over one hundred and sixty four thousand parents (mothers and fathers) from both urban and rural areas of 25 developing countries have been pooled together in this book to analyse the children's and their parents' own experiences, perceptions, priorities and aspirations on the multiple dimensions of the phenomenon of child labour. Data was collected through national child labour surveys carried out during 1999 and 2011 and based on that of 300,000 working children.

The book synthesises the children's and their parents' own perceptions of why children work, the consequences on family welfare if children stopped work, their future aspirations and reasons for children not attending school drawing on this unique data set.

Striking similarities have been noted between the children's and parents' mindsets across countries with diverse social, economic, cultural and political contexts.

Quote – unquote …

Some books should be tasted, some devoured, but only a few should be chewed and digested thoroughly. *Francis Bacon*

World Employment and Social Outlook. The changing nature of jobs

ILO, Geneva, 2015, ISBN 978-92-2-129263-0 (print), ISBN 978-92-2-129264-7 (pdf), price CHF 40; US$ 40; GB£ 26; EUR 32

The *World Employment and Social Outlook* is the ILO's flagship report on world of work issues. Covering advanced as well as emerging and developing economies, the 2015 report documents the significant rise in new forms of work (including temporary, casual and part-time employment) and the decline in the standard employment relationship, characterized by open-ended, fulltime jobs. The report examines the impacts of these emerging forms of work on productivity and income inequalities, as well as how policy must adapt to these changes in order to support job creation and mitigate the risk of growing insecurity at work.

The roles of social protection, employment regulations and global supply chains are examined in detail.

ILO publications and digital products can be obtained through major booksellers and digital distribution platforms, or ordered directly from the distributor: ilo@turpin-distribution.com.

(*ILO*)

IT Questions

Pay attention to your e-mail

There continues to be an increased number of phishing attempts through email. These are targeted attempts to lure you into opening attachments of clicking on web links which contain malware. Although some phishing attempts may be blocked, automated tools cannot recognize and block them all. Please take the time to carefully read your email before opening any attachment or embedded link.

The following are some indicators that an email may be fraudulent:

- The name of the sender and email address don't match
- The organization/company name and email domain don't match
- The message contains poor grammar or misspelled words
- The message includes a threat or request requiring urgent response
- The message includes a request for personal information such as credit card, passport or banking details.

(*ILO Security Unit*)

Judgment on Privacy Protection

In a landmark ruling on 6 October, the European Court of Justice (CJEU) has repealed the Safe Harbour agreement, which allows data transfers between Europe and the United States under the so called Safe Harbour agreement.

By recognising that the surveillance led by the NSA on personal data hosted in the US was prejudicing EU citizens, the CJEU upholds what Human Rights organisations and MEPs were calling for: conditions surrounding the transfer of personal data must be revised, in the light of legislations regarding surveillance and the practices that Edward Snowden has unveiled. By repealing the Safe Harbour and by allowing regulatory authorities to scrutinize individual's requests against data transfer, a stark signal is sent to the European Commission which is currently renegotiating this Safe Harbour agreement, but also to the governments implementing mass surveillance programmes.

These programmes are indeed acknowledged as interfering with basic freedoms, as soon as they enable collecting and saving data (without having to prove that surveillance has been effective).

- 1. T**he rulin of the EC holds,**
  - that the mass and undifferentiated accessing of personal data is clearly contrary to the principle of proportionality and the fundamental values protected by the Irish Constitution. In order for interception of electronic communications to be regarded as consistent with the Irish Constitution, it would be necessary to demonstrate that the interception is targeted, that the surveillance of certain persons or groups of persons is objectively justified in the interests of national security or the suppression of crime and that there are appropriate and verifiable safeguards. Thus, according to the High Court, if the main proceedings were to be disposed of on the basis of Irish law alone, it would then have to be found that, given the existence of a serious doubt as to whether the United States ensures an adequate level of protection of personal data, the Commissioner should have proceeded to investigate the matters raised by Mr Schrems in his complaint and that the Commissioner was wrong in rejecting the complaint.
  - Furthermore and above all, protection of the fundamental right to respect for private life at EU level requires exemptions and limitations in relation to the protection of personal data to apply only in so far as is strictly 93. Legislation is not limited to what is strictly necessary where it authorises, on a generalised basis, storage of all the personal data of all the persons whose data has been transferred from the European Union to the United States without any differentiation, limitation or exception being made in the light of the objective pursued and without an objective criterion being laid down by which to determine the limits of access by public authorities to the data, and of its subsequent use, for purposes which are specific, strictly restricted and capable of justifying the interference which both access to that data and its use entail

The First Vice-President Timmermans of the European Commission said at a press conference on 6 October:
Today's judgment by the Court is an important step towards upholding Europeans' fundamental rights to data protection.

The Court confirms the need of having robust data protection safeguards in place before transferring citizens' data.

I see this as a confirmation of the European Commission's approach for the renegotiation of the Safe Harbour.

We have already been working with the American authorities to make data transfers safer for European citizens.

In the light of the ruling, we will continue this work towards a renewed and safe framework for the transfer of personal data across the Atlantic.
In the meantime, transatlantic data flows between companies can continue using other mechanisms for international transfers of personal data available under EU data protection law.

Our priorities as Commission are now:
- the protection of personal data transferred across the Atlantic;
- the continuation of transatlantic data flows, which are important for our economy, with adequate safeguards;
- and the uniform application of EU law in the internal market.

We will come forward with clear guidance for national data protection authorities on how to deal with data transfer requests to the US, in the light of the ruling.

As citizens need robust safeguards and businesses need legal certainty; the guidance should help avoiding a patchwork of potentially contradicting decisions by the national data protection authorities and therefore provide predictability for citizens and businesses alike.

We will work closely with national data protection authorities, which are responsible for the enforcement of data protection law in our Member States. They will meet to discuss this".

Ms Vera Jourová, European Union Commissioner, further considered that "we have to guarantee that EU citizens' data are protected by sufficient safeguards when they are transferred.

Then, it is important that transatlantic data flows can continue, as they are the backbone of our economy.

Finally, we will work together with the national Data protection authorities to ensure a coordinated response on alternative ways to transfer data. This is important for European businesses.

We will also continue our discussions with the US. Let me remind you that following the Snowden revelations in 2013, the Commission had identified the shortcomings of the Safe Harbour arrangement and had made 13 concrete recommendations on how to make the Safe Harbour safer. This has been acknowledged by the Court ruling.

Since 2013, we've been working with the American authorities to revise the Safe Harbour. And we have made important progress that we can now build on in light of the judgment. Our aim is to step up discussions with the US towards a renewed and safe framework for the transfer of personal data across the Atlantic.

Now, you'll ask me how data flows can continue without the Safe Harbour in the meantime.

The EU data protection rules provide for several other mechanisms that provide safeguards for international transfers of personal data, for instance through standard data protection clauses in contracts between companies exchanging data across the Atlantic or binding corporate rules for transfers within a corporate group.

Also the Data protection rules include derogations under which data can be transferred on the basis of:

- performance of a contract *[e.g. If you book a hotel in the US, my personal data are transferred there in order to fulfil the contract]*;
- Important public interest grounds *[e.g. cooperation between authorities in the fight against fraud, cartels, etc.]*;
- The vital interest of the data subject *[e.g. it means in urgent life or death situations, personal data such as medical records can be transferred internationally in the person's own interest]*;
- Or if there is no other ground, the free and informed consent of the individual".

(*Press release*)

Did you know?

The Nobel Prizes 2015

The Norwegian Nobel Committee has decided that the Nobel Peace Prize for 2015 should be awarded to the Tunisian National Dialogue Quartet for its decisive contribution to the building of a pluralistic democracy in Tunisia in the wake of the Jasmine Revolution of 2011. The Quartet was formed in the summer of 2013 when the democratization process was in danger of collapsing as a result of political assassinations and widespread social unrest. It established an alternative, peaceful political process at a time when the country was on the brink of civil war. It was thus instrumental in enabling Tunisia, in the space of a few years, to establish a constitutional system of government guaranteeing fundamental rights for the entire population, irrespective of gender, political conviction or religious belief.

The National Dialogue Quartet has comprised four key organizations in Tunisian civil society: the Tunisian General Labour Union (UGTT, Union Générale Tunisienne du Travail), the Tunisian Confederation of Industry, Trade and Handicrafts (UTICA, Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat), the Tunisian Human Rights League (LTDH, La Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme), and the Tunisian Order of Lawyers (Ordre National des Avocats de Tunisie).

The Tunisian National Dialogue Quartet

These organizations represent different sectors and values in Tunisian society: working life and welfare, principles of the rule of law and human rights. On this basis, the Quartet exercised its role as a mediator and driving force to advance peaceful democratic development in Tunisia with

great moral authority. The Nobel Peace Prize for 2015 is awarded to this Quartet, not to the four individual organizations as such.

In a message on 28 October 2015, the Director-General, Guy Ryder, noted: "I am sure many of you will have followed the award of the 2015 Nobel Peace Prize to the Tunisia National Dialogue Quartet, which includes ILO employer and worker constituents – the Tunisian General Labour Union (UGTT) and the Tunisian Confederation of Industry Trade and Handicrafts (UTICA) along with the Tunisian Human Rights League and the Tunisian Order of Lawyers.

It was a great and extremely encouraging recognition of the value of social dialogue and follows on the award to our friend and child labour activist Kailash Satyarthi last year.

It seems that the ILO's basic message *if you want peace promote social justice* is more and more recognized." The Director-General added: "I hope that, like me, you feel that these awards give still more sense to what the ILO do and encouragement for our work."

The 5 other Nobel Prizes:
Chemistry
Tomas Lindahl, Paul Modrich and Aziz Sancar "for mechanistic studies of DNA repair"

Physics
Takaaki Kajita and Arthur B. McDonald "for the discovery of neutrino oscillations, which shows that neutrinos have mass"

Physiology or **Medicine**
William C. Campbell and Satoshi Ōmura "for their discoveries concerning a novel therapy against infections caused by roundworm parasites"
Youyou Tu "for her discoveries concerning a novel therapy against Malaria"

Literature
Svetlana Alexievich "for polyphonic writings, a monument to suffering and courage in our time"

Economic Sciences Prize by the Sveriges Riksbank: Angus Deaton "for his analysis of consumption, poverty, and welfare".

800 years of Magna Carta

On June 15th 1215, at Runnymede, King John made his seal on the Magna Carta (or Charter), the most significant constitutional act in the history of the British Isles. The charter lies at the root of the British constitution.

King John preparing to sign the Magna Carta in Runnymede watched by Robert Fitzwalter

It was the beginning of all the freedoms that the British people were to gain over the next eight hundred years. It included the clause, '*That laws should be good and fair and that no freeman be imprisoned or punished without going through a proper legal system*'. The document's overriding principle was that the monarch was not above the law. The King could only act in accordance with the legal principles that had been enacted by representatives of the people.

The Magna Carta signing was undertaken very reluctantly by King John and only came about following extreme pressure from a group of powerful English Barons, who along with many others, were completely dissatisfied with the way the country was run.

While King John was reluctant to respect the charter within a year everything had changed. Louis, the son of Phillip of France, returned with an army to support the Barons. King John was defeated. He fled northwards and died of dysentery in Newark after reportedly losing the

Crown Jewels whilst crossing the Wash in Norfolk. The new King, Henry III, made peace with the rebels and twice issued a revised Magna Carta.

A number of events have taken place to celebrate the 800 years anniversary. Queen Elisabeth was joined by other members of the royal family and the Prime Minister, David Cameron, to commemorate Magna Carta. In his speech the Prime Minister said: "Magna Carta is something every person in Britain should be proud of, so on this historic day, let's pledge to keep those principles alight. Let's keep Magna Carta Alive."

Iran's nuclear deal

The agreement reached with six world powers on the Iranian nuclear programme was approved by the countries parliament and the Council of Guardians. On the US side, Congress has not ratified the deal but has also failed to block it.

On 18 October, the agreement was officially passed by all its international signatories and the UN Security Council.

The next step is for Iran to dismantle much of its nuclear programme, decompressioning its uranium centrifuges, etc. This has to be done within the next months before the "implementation day" next year.

It is indeed encouraging that the long diplomatic negotiations in Lausanne have brought this very positive result.

German reunification

A celebration attended by the German President Joachim Gauck in Frankfurt/Main marked the 25 years since the reunification of Germany on 3 October 1990.

Before and after the fall of the Wall

President Joachim Gauck, a former Lutheran pastor from East Germany who played a prominent role in the peaceful protests there that led to the fall of the Berlin Wall in 1989, said the two halves of the country had become one over the past quarter of a century.

However the process of restoring unity had been much harder than many people had imagined amid the euphoria of 1989 and 1990.

In eastern Germany, unemployment is still higher than in the west while wages and economic output are lower. A study published earlier this year showed East German workers work longer and have lower productivity. Belonging to a religious community is less widespread in the east than in the west.

While the vast majority of Germans still think there are still big differences between western and eastern Germany, two-thirds welcome reunification.

"What belongs together has grown back together," he told an audience that included Chancellor Angela Merkel and civil rights campaigners from the former East.

"Europe's refugee crisis now poses a greater challenge to the country than the welding

together of western Germany and the former communist German Democratic Republic.

Back then, west Germans cheered and clapped their eastern peers as they crossed the border that had separated them for decades in their Trabis, the iconic cars of East Germany.

More recently Germans have applauded refugees fleeing countries like Syria as they arrived at Munich's central train station. The government estimates that 800,000 or more people might come to Germany over the course of 2015.

Joachim Gauck, who has a largely ceremonial role but is considered a moral authority for the nation, warned that integrating refugees with different religions and cultures would be much tougher than uniting Germans, who had shared the same language, national culture and history even during their separation. "Just like in 1990 we're all facing a challenge that will occupy us for generations. But unlike back then, something is now supposed to grow together that has not belonged together until now," said Joachim Gauck in a passionate plea for tolerance.

Arctic Sea Ice in Century-Long Decline

A scientist of the University of Toronto uses long-lived algae to track annual changes in northern climate back to 1300s.

A university scientist has discovered a way to track changes in Arctic sea ice going back almost 650 years, using bright pink algae that form crusts on rocks on the sea floor.

The study, published in the *Proceedings of the National Academy of Sciences*, suggests that the sea ice cover in the Canadian Arctic has shrunk dramatically over the past 150 years and not just since the 1970s, when satellites first began providing reliable data.

Jochen Halfar, a professor in UTM's department of chemical and physical sciences, found that the growth rate of coralline algae depends on the water temperature and the amount of light the algae receive. As snow-covered sea ice accumulates on the water above, it chills the water and darkens the sea floor, slowing or stopping the plants' growth. When the sea ice melts, the algae start growing more quickly again.

This cycle of dormancy and growth creates visible layers – like a tree's rings — that researchers can use to determine how long each year the sea was ice-free. With colleagues from the Smithsonian Institution, Germany and Newfoundland, Jochen Halfar collected and analyzed samples of the algae, which can live for centuries and are found widely throughout the Arctic Ocean.

Halfar also measured the levels of magnesium preserved in each algal layer. Longer periods of open and warmer water result in a higher amount of magnesium being present in the algae.

Halfar's research shows that during the Little Ice Age – a period of global cooling that lasted from the mid-1500s to the mid-1800s – the algae's annual growth layers were as narrow as 30 microns (millionths of a metre), due to the extensive sea-ice cover – much narrower than in the preceding decades. Since 1850, however, the thickness of these layers has more than doubled, indicating a significant reduction in sea ice coverage.

Satellite data from the past 35 years show that Arctic sea ice cover has been shrinking an average of seven per cent per decade. In 2012, it declined to its lowest point since modern-day records began, 50 per cent below the average from 1979-2000.

Halfar says the coralline algae provide a new way to reconstruct climate history, which will enable

scientists to predict future climate change more accurately. "In the north, there is nothing in the shallow oceans that tells us about climate, water temperature or sea ice coverage on an annual basis," said Halfar. "These algae, which can potentially live for more than 1,000 years, can now provide us with that information." In a new study, Halfar is working on specimens that date back to before the first millennium.

Lanna Crucefix, U of T

Climate change

Sea levels worldwide have risen an average of nearly 8 cm since 1992, the result of warming waters and melting ice, is the finding of a panel of NSA scientists. In 2013, a United Nations panel predicted sea levels would rise from 0.3 to 0.9 meters by the end of the century. The new research shows that sea level rise most likely will be at the high end of the range.

Sea levels are rising faster than they did 50 years ago and "it's very likely to get worse in the future", according to Steve Nerem of the University of Colorado.

The changes are not uniform. Some areas showed sea levels rising more than 25 cm and other regions actually falling, according to an analysis of 23 years of satellite data. Scientists believe ocean currents and natural cycles are temporarily offsetting a sea level rise in the Pacific and the US West Coast could see a significant hike in sea levels in the next 20 years.

They say there's too much fuss about saving the environment.

Miscellany

"Animal Farm" – revisited

The publishing history of a 20th century fable
by Ivan M.C.S. Elsmark

This year marks the 60th anniversary of the publication *Animal Farm*, a catching satire of dictatorship with a *coup d'oeil* to the totalitarian regime in the then USSR and its leadership.

The author, Eric Blaire, better known under his pen-name George Orwell (1903-1950), was an engaged British journalist and writer with a strong social conscience. At that time he had published several books, including *Down and Out in Paris and London* (1933) and the unorthodox political treaties *The Road to Wigan Pier* (1937).

During the Spanish Civil War he had joined the Republican militia and was seriously wounded at Tereul. Subsequently, he fought in Barcelona and was forced to flee Spain as a victim of the ideological struggle among the loyalists. The experience made him abhor the communist system and its methods.

As Orwell was to tell, *Animal Farm* was first thought of, so far as the central idea goes, in 1937, but was not written down until the end of 1943. By the time it came to be written it was obvious that there would be great difficulties in getting it published.

It should be recalled that at the time the war against Germany and the Axis Powers was in full

swing and the USSR was an important ally. Orwell was clearly aware that his animal fable would not be considered politically correct but as he said "for quite a decade past I have believed that the existing Russian regime is a mainly evil thing, and I claim the right to say so."

The manuscript was ready by February 1944, and here was the start of an Odyssean wandering in search of a publisher. It was first submitted to the publishers Gollancz to whom Orwell was under contract to offer the first option of his next book. There is no doubt that Victor Gollancz turned it down on political grounds but also gave as a reason that with less than 30,000 words it was too short to be a proper full length novel.

It then came to Cape, whose reader Daniel George wrote: "This is a kind of fable, entertaining in itself, and satirically enjoyable as a satire on the Soviets. The characters of Marx, Lenin, Trotsky and Stalin are clearly recognizable, and incidents in recent Russian politics are cleverly parodied. There is no doubt that it would find many appreciative readers [but] publication of it is a matter of policy". Jonathan Cape would have published the book but had second thoughts and decided to consult the Ministry of Information which advised against it. In his letter of rejection the publisher wrote: "I mentioned the reaction I had had from an important official in the Ministry of Information with regard to *Animal Farm*. I must confess that this expression of opinion has led me seriously to think […] I can see now that it might be regarded as something which was highly ill-advised to publish at the present time. If the fable were addressed generally to dictators and dictatorship at large then publication would be all right, but the fable does follow, as I see now, so completely the progress of Russian Soviets and their two dictators."

Orwell thought this a cowardly position. "If publishers and editors exert themselves to keep certain topics out of print, it is not because they are frightened of prosecution but because they are frightened of public opinion. In this country intellectual cowardice is the worst enemy a writer or journalist has to face, and that fact does not seem to me to have had the discussion it deserves."

The manuscript was then proposed to another leading British publisher, Faber & Faber, whose editorial director was the poet T.S. Eliot. His reply was ambiguous; "… a distinguished piece of writing […] very skilfully handled, and that the narrative keeps one's interest on its own plane – and that is something very few authors have activated since *Gulliver*." However, "we have no conviction that this is the right point of view from which to criticize the political situation [in the USSR] at the present time." He further considered that the work was "negative", as the reader could neither sympathise with Farmer Giles's brutal rule, nor with the pigs' equally despotic regime. Orwell could not agree and claimed that democracy could only be maintained if proper checks and balance were in place. He fully shared the 19th century historian John Alcon's view that "power tends to corrupt, absolute power corrupts absolutely."

With three rejections from major British publishers, and with a sense of urgency to get his message out to the readers, he even considered publishing it himself in the form of a pamphlet.

However, in July 1944 he decided to offer it to the small publisher Secker and Warburg in a last attempt. If this failed, he was "not going to tout it round to further publishers, which was a waste of time and may lead to nothing" as he wrote to his agent. When handing over the manuscript to Frederic Warburg, the publisher, he was asked "what is it?" The answer was short "Read it yourself, though I don't suppose you will like it. It is about a lot of animals on a farm who rebel against the farmer and it is very anti-Russian. Much too anti-Russian for you, I'm afraid." A few moments later he was gone!

Frederic Warburg recalls that he read the manuscript the same evening and thought it a masterpiece; his partner Senhouse agreed. After a discussion among his colleagues – who did not all share his positive view – and much soul-searching, it was decided to accept *Animal Farm* for publication.

At the time, publishing activities were hampered by the difficult wartime conditions, with few available printers and paper rationing. Much time was lost in overcoming such production problems, and only on 17 August 1945 did *Animal Farm* appear. It was widely and enthusiastically received. In fact the first 4.500 copies printed sold out within a week and had to be reproduced. It should not be forgotten that at

the time when the book first appeared, the war was over. But it had struck a vein of concern amongst readers, with East-West tensions brewing.

The book had created a sensation. The reviews were many, and on the whole perceptive. To take an example *The Times Literary Supplement* wrote inter alia: "George Orwell has turned his farm into a persuasive demonstration of the peculiar trick the whip wrestled from hands of a tyrant has of turning itself into a lash of scorpions and attaching itself to the new authority. […] Dictatorship is evil, argues Mr Orwell with a pleasant blend of irony and logic while busily telling his fairy story, not only in that it corrupts the characters of those who dictate, but in that it destroys the intelligence and understanding of those dictated to until there is no truth anywhere and fear and bewilderment open the way for tyranny ferocious and undisguised."

Not all agreed and some thought it was an unfair satire on Stalin and the USSR, but the controversy only stimulated the public interest. 10,000 additional copies were printed and sold before the end of 1945. It became a book club choice, published as a paperback by Penguin Books and the New American Library, sold in millions of copies, translated into some 60 languages and adapted for film and TV.

It is not the intention here to describe the contents of *Animal Farm*, which certainly will be familiar to most of us, but re-reading it cannot be a bad idea. Orwell told a simple story which, as with all good fables, contains both a specific and a universal message, a warning of dictators and totalitarian systems, as valid today as it was in 1945. Nothing is more alive as his memorable phrase "All animals are equal, but some are more equal than others."

George Orwell was to live just another five years after the publication of *Animal Farm*. In spite of his declining health he went on to write another masterpiece published in 1949, *Nineteen Eighty-Four*, a story which is as terrifying and contemporary as ever.

Just think of the expression "Big Brother is watching you" which in five words sums up all that is repressive and totalitarian. A stern warning that without resistance, we may easily end up as a "surveillance society".

Sadly, George Orwell was not to enjoy his literary fame. On 21 January 1950 he died alone in hospital, at only 46 years of age.

Note: Some of the quotations from Orwell are taken from the preface he wrote, but which was never published as such. *Animal Farm* does not need an explanation. Although Orwell's inspiration came from a particular regime, its message is timeless and universal. For those who would like to discover the preface from 1944, it has been published in the recent Penguin edition – but, wisely, as an annex.

Oldest driving instructor in UK at age of 95 has no plans to stop

by *Joy Pattinson*

Laura Thomas is 95 years old and is believed to be the oldest driving instructor in the UK!

She began driving in 1938 when her brother bought her a car as a gift for Christmas. Within two months she had passed her test and began giving lessons to friends and family. She has taught over 1,000 learners in her 77 years behind the wheel. She has never had a car accident and all her pupils passed their tests, taking them never more than twice.

Laura Thomas is a Great Grandmother having had two children of her own. After driving for eight decades she reckons there are so many people needing to learn how to drive these days

that she is much needed. It is thought most drivers today in Pembroke Dock, West Wales were taught by her.

She aims to join Britain's exclusive "100 Club". She says everybody can learn to drive as long as they "have their heads screwed on". Her lessons are given in the "Old School" fashion which she admits often reduces teenagers to tears…

Laura has no intention of stopping her lessons and says she is needed. That is possibly the key to her success.

Diplomatic silences

You mentioned that the monks on Mount Athos in Greece have long barred female visitors, but did not say that they also once took a vow of silence ("In the name of the Name", December 22nd). Many years ago the British ambassador sent home a dispatch about a public dispute in Greece so troubling that "even the monks on Mount Athos had given voice, so violating their sacred vow". But nobody noticed, until the dispatch reached Lord Curzon, the foreign secretary, that "vow" had been mistyped "cow". Which prompted Curzon to write in the margin "Clearly a matter for a papal bull".

Michael Cook in a letter to *The Economist*, 2013

Pope Francis' address to the UN General Assembly

The Pope Francis addressed the UN General Assembly on 25 September 2015.
In his speech he said:

The United Nations is presently celebrating its seventieth anniversary. The history of this organized community of states is one of important common achievements over a period of unusually fast-paced changes. Without claiming to be exhaustive, we can mention the codification and development of international law, the establishment of international norms regarding human rights, advances in humanitarian law, the resolution of numerous conflicts, operations of peace-keeping and reconciliation, and any number of other accomplishments in every area of international activity and endeavour. All these achievements are lights which help to dispel the darkness of the disorder caused by unrestrained ambitions and collective forms of selfishness. Certainly, many grave problems remain to be resolved, yet it is also clear that, without all this international activity, mankind would not have been able to survive the unchecked use of its own possibilities. Every one of these political, juridical and technical advances is a path towards attaining the ideal of human fraternity and a means for its greater realization.

I also pay homage to all those men and women whose loyalty and self-sacrifice have benefitted humanity as a whole in these past seventy years.

Beyond these achievements, the experience of the past seventy years has made it clear that reform and adaptation to the times is always necessary in the pursuit of the ultimate goal of granting all countries, without exception, a share in, and a genuine and equitable influence on, decision-making processes.

This must be stated that a true "right of the environment" does exist, for two reasons. First, because we human beings are part of the environment. We live in communion with it, since the environment itself entails ethical limits which human activity must acknowledge and respect. Man, for all his remarkable gifts, which "are signs of a uniqueness which transcends the spheres of physics and biology", is at the same time a part of these spheres. He possesses a body

shaped by physical, chemical and biological elements, and can only survive and develop if the ecological environment is favourable. Any harm done to the environment, therefore, is harm done to humanity. Second, because every creature, particularly a living creature, has an intrinsic value, in its existence, its life, its beauty and its interdependence with other creatures.

The dramatic reality this whole situation of exclusion and inequality, with its evident effects, has led me, in union with the entire Christian people and many others, to take stock of my grave responsibility in this regard and to speak out, together with all those who are seeking urgently-needed and effective solutions. The adoption of the *2030 Agenda for Sustainable Development* at the World Summit, which opens today, is an important sign of hope. I am similarly confident that the *Paris Conference on Climatic Change* will secure fundamental and effective agreements.

Solemn commitments, however, are not enough, although they are certainly a necessary step toward solutions. The classic definition of justice which I mentioned earlier contains as one of its essential elements a constant and perpetual will: *Iustitia est constans et perpetua voluntas ius sum cuique tribuendi.* Our world demands of all government leaders a will which is effective, practical and constant, concrete steps and immediate measures for preserving and improving the natural environment and thus putting an end as quickly as possible to the phenomenon of social and economic exclusion, with its baneful consequences: human trafficking, the marketing of human organs and tissues, the sexual exploitation of boys and girls, slave labour, including prostitution, the drug and weapons trade, terrorism and international organized crime. Such is the magnitude of these situations and their toll in innocent lives, that we must avoid every temptation to fall into a declarationist nominalism which would assuage our consciences. We need to ensure that our institutions are truly effective in the struggle against all these scourges.

To enable these real men and women to escape from extreme poverty, we must allow them to be dignified agents of their own destiny. Integral human development and the full exercise of human dignity cannot be imposed.

At the same time, government leaders must do everything possible to ensure that all can have the minimum spiritual and material means needed to live in dignity and to create and support a family, which is the primary cell of any social development. In practical terms, this absolute minimum has three names: lodging, labour, and land; and one spiritual name: spiritual freedom, which includes religious freedom, the right to education and all other civil rights.

The ecological crisis, and the large-scale destruction of biodiversity, can threaten the very existence of the human species. The baneful consequences of an irresponsible mismanagement of the global economy, guided only by ambition for wealth and power, must serve as a summons to a forthright reflection on man: "man is not only a freedom which he creates for himself. Man does not create himself. He is spirit and will, but also nature". Creation is compromised "where we ourselves have the final word… The misuse of creation begins when we no longer recognize any instance above ourselves, when we see nothing else but ourselves". Consequently, the defence of the environment and the fight against exclusion demand that we recognize a moral law written into human nature itself, one which includes the natural difference between man and woman and absolute respect for life in all its stages and dimensions.

There is a need to ensure the uncontested rule of law and tireless recourse to negotiation, mediation and arbitration, as proposed by the *Charter of the United Nations*, which constitutes truly a fundamental juridical norm.

The Preamble and the first Article of the *Charter of the United Nations* set forth the foundations of the international juridical framework: peace, the pacific solution of disputes and the development of friendly relations between the nations. Strongly opposed to such statements, and in practice denying them, is the constant tendency to the proliferation of arms, especially weapons of mass distraction, such as nuclear weapons. An ethics and a law based on the threat of mutual destruction – and possibly the destruction of all mankind – are self-contradictory and an affront to the entire framework of the United Nations, which would end up as "nations united by fear and distrust". There is urgent need to work for a world free of nuclear weapons, in full application of the non-proliferation Treaty, in letter and

spirit, with the goal of a complete prohibition of these weapons. The recent agreement reached on the nuclear question in a sensitive region of Asia and the Middle East is proof of the potential of political good will and of law, exercised with sincerity, patience and constancy.

In this sense, hard evidence is not lacking of the negative effects of military and political interventions which are not coordinated between members of the international community. For this reason, while regretting to have to do so, I must renew my repeated appeals regarding to the painful situation of the entire Middle East, North Africa and other African countries, where Christians, together with other cultural or ethnic groups, and even members of the majority religion who have no desire to be caught up in hatred and folly, have been forced to witness the destruction of their places of worship, their cultural and religious heritage, their houses and property, and have faced the alternative either of fleeing or of paying for their adhesion to good and to peace by their own lives, or by enslavement.

These realities should serve as a grave summons to an examination of conscience on the part of those charged with the conduct of international affairs.

I would mention another kind of conflict which is not always so open, yet is silently killing millions of people. Another kind of war experienced by many of our societies as a result of the narcotics trade. A war which is taken for granted and poorly fought. Drug trafficking is by its very nature accompanied by trafficking in persons, money laundering, the arms trade, child exploitation and other forms of corruption. A corruption which has penetrated to different levels of social, political, military, artistic and religious life, and, in many cases, has given rise to a parallel structure which threatens the credibility of our institutions.

The present time invites us to give priority to actions which generate new processes in society, so as to bear fruit in significant and positive historical events . We cannot permit ourselves to postpone "certain agendas" for the future. The future demands of us critical and global decisions in the face of world-wide conflicts which increase the number of the excluded and those in need.

The praiseworthy international juridical frame-work of the United Nations Organization and of all its activities, like any other human endeavour, can be improved, yet it remains necessary; at the same time it can be the pledge of a secure and happy future for future generations

(*UN, Extracts*)

Older persons are still subjected to abuse and violence on a daily basis
World Elder Abuse Awareness Day – 15 June 2015

Older persons have rights and must be able to live free from abuse and violence and with dignity and respect, a group of United Nations human rights experts said today, speaking ahead of the World Elder Abuse Awareness Day on 15 June.

"Our ageing populations are still subject to different forms of abuse and violence on a daily basis, even though innovative policies and programs have been adopted by many countries at the national level," said Rosa Kornfeld-Matte, the Independent Expert mandated by the UN Human Rights to monitor and report on the enjoyment of all human rights by older persons in the world.

The United Nations Special Rapporteur on violence against women, Rashida Manjoo highlighted the need to look at these issues from a gender perspective, age being an established contributory factor for risk of violence.

"Older women, due to their age and related physical, social and economic disadvantages are indeed particularly vulnerable to violence", she said. "But the ways that older women's rights are abused and the forms of violence affecting them have been so far seriously overlooked and neglected."

"The array of forms of violence against older women, as well as the fact that this violence frequently occurs at the intersection of different types of discrimination, calls for the adoption of multidimensional strategies to effectively prevent and fight this violence," Ms. Manjoo added.

Human rights expert Emna Aouij, who currently heads the UN Working Group noted that "violence and abuse against older women stem from multiple forms of discrimination that they may face during their lifetime."

"Discriminatory laws and practices against women in all spheres of their political, economic, social and family lives fuel violence and abuse and must be repealed."

The United Nations Independent Expert on older persons warned that "implementation and enforcement are still inadequate to prevent, criminalize and eliminate such outrageous practices against older persons."
"It is time for effective action. Urgent action must be taken to put an end to such a pressing and global issue that destroys lives and families in all regions, in developing and developed countries," Ms. Kornfeld-Matte said, recalling the obligations on all States to eliminate elder abuse, through legislation and comprehensive policies and preventive strategies.

"On this World Elder Abuse Awareness Day, we call on all Governments and civic society organisations to renew their commitment to fight against all forms of abuse and violence against older persons," the human rights experts said.

(*UN News Center)*

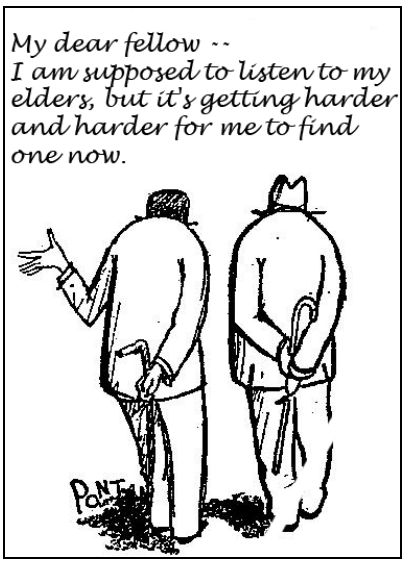

Carl Nielsen, 1865 – 1931

Carl Nielsen, the famous Danish composer was born 150 years ago (1865). His symphonies, concerts and choral music are internationally acclaimed.

Although his early music was inspired by Brahms and Grieg, he developed his own style, experimenting with progressive tonality and later radically diverged from the style of his contemporaries. For this reason, he was considered during his lifetime as an outsider. It was only later that his works entered the international repertoires, in particular in the last fifty years.

Numerous celebratory performances are marking his 150th anniversary this year, including his *Suite for Strings* (Opus 1) from 1888 which established his reputation. In addition to his symphonies, operas, concerts, orchestral and chamber music he wrote the music for more than 200 songs and hymns. In Denmark they are regarded as the most representative part of the country's well-loved composer's output and as shining jewels of patriotic songs.

In a series of essays from 1925, *Living music*, he wrote about the freedom and independence of music as he saw it:

"Every musician is entitled to use tones as he thinks fit. Old rules may be accepted or rejected at will. Schoolmasters no longer take their scholars by the ear; whipping and thrashing have been abolished, abuse and scolding silenced. But let no man assume that he can relax his efforts on that account. It is up to you to listen, seek, think, reflect, weigh, and discard, until, of your own free will, you find what our strict fathers in art thought they could knock into our heads. We have the glorious badge of freedom and independence. And should our path take us past our fathers' houses, we may one day allow that they were after what we are after, we want what they wanted; only we failed to understand that the simplest is the hardest, the universal the most lasting, the straight the strongest, like the pillars that support the dome."

(*IE*)

Point of view

Double taxation

by *Clément Roche,*

Clément Roche is long-standing member of the Bureau of the Section, and deals with taxation questions. However, in this article he has expressed his personal point of view.

As all of us are supposed to know, the *gross earnings* of international civil servants within the UN system are subject to an internal tax derived from the average of the national income tax rates in headquarters duty stations (Geneva, London, Montreal, New York, Paris, Rome, Vienna).

The UN General Assembly (3rd session, 159th plenary meeting, 18 November 1948, Resolution 239 (III) A, art.7) specifies that the "revenue derived from the [staff] assessment shall be applied as an appropriation-in-aid of the budget".

In September 2004, the joint SUC/Former Officials' Section working group on the fiscal system noted that, in some cases, there is double taxation: first, an internal tax on the pension contributions included in gross salary; then taxation of the pensions themselves, which constitute a deferred salary for international civil servants.

How should this problem be tackled?
The ICSC's solution is, where necessary, to transform the net pension into a gross pension to compensate for any double taxation.

This approach is undoubtedly justified and beneficial for retirees; indeed, it would be a perfect arrangement if it took account of the internal taxation levied on officials – but this is not the case.

In an affirmation of 22 January 2008, the ILO states that the amount of contributions to the UNJSPF (two-thirds by the Organization and one-third by the official) is calculated on the basis of *gross earnings* (salary, emoluments, SHIF contributions). This gross remuneration is subject to an internal tax schedule corresponding to the average in Headquarters duty stations, as indicated above.

This statement – highlighting the risk of double taxation for some retired officials – provides the rationale for the non-taxation of one-third of the pension paid.

It may be recalled that in an article published in 2008, the Union working group on the fiscal system stated that the only correct, justified and perfectly fair solution is the application of the above-mentioned statement by the ILO.

******

Alas, it is clear that not all countries have the same attitude towards the ILO's statement or the concept of double taxation.

- In Spain, three High Courts of Justice – Seville (Andalusia), on 17 January 2003, Madrid, on 23 December 2005, and Barcelona (Catalonia), on 25 March 2007 found that "if earnings are not subject to tax, the same is true of pensions, which are nothing other than a deferred income".
- Canada and the United States both tax only two-thirds of the pension and therefore respect the ILO's affirmation.
- Some member States (including France, Japan, Switzerland) do not take the ILO's affirmation into account, and tax the full pension.
- Other member States do not tax the pension at all.

Take the case of France. In a letter of 17 December 2009, the Conciliateur Fiscal (tax ombudsman) of Haute Savoie states: "The argument you advance, that pensions in payment should be exempt from income tax in France based on the proportion (one-third) of corresponding contributions you previously paid to the UNJSPF during the period of active service, which could not be deducted from the internal tax base as assessed by the ILO, has no bearing on this situation. The principle of taxation in France of pensions received has been confirmed by the highest courts. The fact that part of the contributions which are at the origin

of these pensions may have been subject to the ILO's internal taxation has no bearing on this situation. It rests solely on your relationship with that organization."

We can but take note and assess the situation as follows:

= internal taxes,
= are applied as an appropriation-in-aid of the budget, and therefore:
= resolving the problem of double taxation is solely the responsibility of the organization concerned.

Still in France, the Ombudsman of the Ministry of Economy and Finance, in a letter dated 3 February 2012, states: "For example, some organizations, notably the so-called Co-ordinated Organisations such as the OECD and the Council of Europe, reimburse their staff a part of the tax paid on pension contributions. They describe this as pension tax adjustment. This choice also results from an internal decision on the part of these organizations."

The ILO's affirmation recognizes the reality of the facts, which is normal given the purpose for which the Organization was created, but apparently the relevant departments of this same Organization have forgotten the existence of the "appropriation-in-aid" account...

Nor should we forget that the Administrative Tribunal of the ILO recalled in one of its judgements: "Besides, staff assessment is not a system of taxation of staff earnings but a means of avoiding or eliminating the inequalities and discrepancies which would result from taxation by member States."

It is therefore up to the ILO to honour – and ensure that other organizations honour – the use of this account. All that is required here, in fact, is respect for the decision taken by the UN General Assembly at its 3rd session, 159th plenary meeting (Resolution 239(III)), as applied by various international organizations. It is incomprehensible that no organization applying this correction for active officials has done so for retirees.

Suffice it to say that a rectification is called for (as already declared by the new ILO Director-General, Guy Ryder, upon his arrival in 2012):

- It would be normal for the ILO to respect the rights of its pensioners, and remedy the losses incurred by retired staff residing in countries that do not abide by its affirmation of 2008.[9]
- To do so, the ILO should use the account for appropriation-in-aid of the budget.

It is evident that the cost of compensating for the losses suffered by pensioners would be significant. Despite this being the result of errors committed by the organizations themselves, it must be conceded that the total reimbursement of these losses would be impossible for the organizations to achieve. But this in no way justifies their inaction or the persistence of these errors.

For their part, retired staff wish to take account of the reality: the ILO's 2008 affirmation finally recognizes the facts about their income from the year 2007 on. Despite their losses over many years prior to this, we can assume that retirees would be willing to accept correction as from that date, namely January 2008 for their income from 2007.

To do this, and considering

- on one hand, that the real value of the pension paid remains the same, since the only adjustments made are to reflect inflation;
- on the other hand, that the amount to be assessed must be as indicated in the quarterly statements sent to every pensioner by the payments unit of the UNJSPF (the amount set out in the annual certificate delivered at the end of the year is very often different).

Retirees would just have to send the Organization photocopies of their quarterly statements for 2014 (valid for the years 2007 to 2014) for the ILO retroactively to apply the appropriate correction. From 2015 revenues onwards (declaration for 2016), pensioners would submit their photocopied quarterly statements every year

[9] There is no doubt that in France, for example, upon receipt of the ILO's statement, many retirees made their 2008 tax declaration (of income received in 2007) either on the basis of two-thirds of the total or for the full amount with the option of a tax credit for one-third; they then will have received a reply from the tax authorities rejecting their declarations and penalizing them with a tax supplement; the latter should therefore also be considered to form part of the tax losses incurred.

and the organization would apply an annual correction accordingly.[10]

According to document CCPI-ICS/72/R4 (Doc 3), the internal tax rate is 23.942 per cent of gross (including, of course, contributions to the pension fund). It is therefore this rate that should be taken into account for one-third of the pension paid. The ILO – in accordance with its statement of 2008 – should make reimbursement and attach a "tax adjustment certificate" covering one-third of the pension paid (Doc 7) to obviate any additional tax demand from the country of residence.

To properly address this problem, account should be taken of any change in the salary scale in the event that internal tax is higher than indicated by the ICSC-ICS.

Finally, given the information provided by the Ombudsman of the French Ministry of Economy and Finance (Doc.7), another solution, respecting the current decision taken by the Pension Fund, would be for the latter to pay the net amount of pension for which tax is payable in the country of residence, and separately pay retirees the corrective amount while attaching a "tax adjustment certificate" (Doc.7) to obviate any additional tax demand from the country of residence.

The latter solution would be in conformity with the rights of the Pension Fund, of retired staff and of the organizations concerned. Obviously, as long as such a solution is not adopted, the ILO's 2008 declaration should be respected as mentioned above.

---

[10] Since the tax statement in the country of residence may vary according to whether or not there is additional income, the quarterly statements submitted by UNJSPF retirees are indeed the only correct calculation basis for this exercise.

The author has collected a number of background documents, copies of which are available (in French only) from the secretariat of the Section, e-mail: anciens@ilo.org.

The question of taxation is often complicated and should any reader be in doubt how national taxation affects his/her UNJSPF pension, contact with a professional in tax legislation is recommended. (*Ed.*)

In memoriam

Helga Ossolinski (1938-2015)

It is with profound sadness that we have learnt of the passing of our former colleague, Ms. Helga Ossolinski, following a long and painful illness.

Helga Ossolinski joined the ILO in January 1967 and for nearly thirty years worked as librarian, publication officer and administrative assistant at the Bonn Branch Office. Her dedication to, and understanding of, ILO activities as well as her sense of cooperation and duty made her a highly appreciated member of staff.

For over more than twenty five years I personally had the pleasure of maintaining contact with Ms. Ossolinski. I have always appreciated her knowledge and friendliness, and in particular her helpfulness during my annual visits to Bonn.

As a consequence of her advancing illness Helga Ossolinski had to retire in June 1996, but for as long as her condition of health permitted it, she maintained a lively interest in the ILO. She will long be remembered by her friends and colleagues.

May she rest in peace.

Ivan M.C.S. Elsmark

In memoriam

Since the last issue of the *Message*, we have learned with much sadness of the death of the colleagues whose names are recorded below.

The editors and the Bureau of the Section express their sincere condolences to their families:

AZERAD Jean-Claude	12.07.2015	MORISSEAU R.	29.01.2015
BADAWI Laila	24.02.2015	NEDELNIK Alois	21.06.2015
BANDERA Elisa	16.07.2015	NORSKY Margaret	29.09.2015
BARONI Hubert	19.11.2014	OSSOLINSKI Helga	22.05.2015
BOHERE Gérard	01.11.2015	PARRAT Marietta Julia	04.10.2014
BOURLARD Marcel	13.06.2015	PEHOU KADA NAGNI Hélène	01.09.2015
CABRERA Joséphine	13.07.2015	PERSSON Birgit Maria	03.01.2015
CHAPPUIS Paul	15.06.2015	PILATOS Niki	04.01.2015
CHARTIER Marie-Antoinette	19.12.2014	POCHMANN Betty	30.09.2015
CHATELANA Alexandre	05.12.2014	POCHMANN Georges	21.07.2015
CHOTHIA Khorsed	05.10.2014	PRIME Denise	24.08.2015
CORADINHO Jaime	20.07.2015	RIBEIRO Oscar	18.08.2015
CUCCHI Umberto	05.06.2015	SALIM Hamida	15.08.2015
DOBBERNACK Donate Magdalena	13.07.2015	SAMARINE Michel	15.10.2015
		SANTOS SANCHEZ Tomas	05.09.2015
DUEÑAS DE ARAUJO Marina	03.10.2015	SANVITALE Amélia Susana	30.07.2015
DUFFOUR Denise	23.08.2015	SCHAEGIS Danielle	16.04.2015
EL DEFRAWI Mohamed Elwi	17.10.2015	SEIB Friedrich Georg	12.05.2015
ERIKSSON Edith Maria	22.11.2014	SIERRA VALENTI Eduardo	20.11.2014
FERRARI Franco	28.02.2015	SINGH Andrea	16.05.2015
FISCHER Gabrielle	08.10.2015	SOCQUET Marc	05.11.2015
GRIFFA CLARK Giulia	03.11.2015	SPIELMANN Petra	15.06.2015
KARLICEK Jiri Georges	31.10.2014	TAKIZALA Kahuit Mayala	23.06.2015
KARLSSON Birgit Maria	03.01.2015	TIREFORT-VUICHARD Hedwige	26.07.2015
KHOURY Nabil F.	02.06.2015		
LARRUE G.	21.10.2014	TOMASINI Roberto	12.09.2015
LESLIE Astley	28.05.2015	VOUGHT William H.	27.10.2015
MARTIN Renée	27.09.2015	WHITAKER-PENTEADO Vera	06.10.2015
MELLGREN Dagny Marianne	02.09.2015	YOSHITOMI M.	25.10.2014
MICHOUD Paul	10.07.2015	ZOETEWEIJ HARDMAN Freda	04.07.2015

Note:

If any of our readers would like to write an obituary of a friend and former colleague, they can send their contribution to the editor for publication in so far as possible in the next issue of Message.

The spouses of deceased members of the Section of Former Officials become automatically members at no cost. We shall assume that you wish to do so unless you inform us to the contrary. As a member, you will continue to receive our communications and magazine.